

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14076 — 6 F — DIMANCHE 29 - LUNDI 30 AVRIL 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Jérusalem : la colère des chrétiens

JÉRUSALEM a offert vendredi 27 avril un spectacle sans précédent. Tandis que sonnait le glas, à intervalles réguliers, le lourd portail du Saint-Sépulcre est resté fermé aux pèlerins, de l'aube au crépuscule. Pour la première fois depuis des temps immémoriaux, les Eglises chrétiennes avaient – de Bethléem à Nazareth – volontairement fermé leurs dizaines de lieux saints, en signe – spectaculaire – de protestation contre les agissements d'un groupe d'extrémistes juifs religieux à Jérusalem. Par solidarité, les dignitaires religieux musulmans interdirent au public les deux grandes mosquées de cette ville trois fois sainte.

La colère et l'inquiétude des Eglises se comprennent aisément. Animés d'une foi rédemptrice et ouvertement favorables à la « reconquête » géographique, maison par maison s'il le faut, des quartiers non juifs de Jérusalem, des ultra-nationalistes israéliens, disciples d'une école talmudique, ont acheté, dans des conditions fort douteuses, un hospice grec-orthodoxe. Pis : le ministre de l'habitat, M. David Lévy, l'un des « faucons » du Likoud, a reconnu que son administration avait financé pour moitié cette transaction contestable.

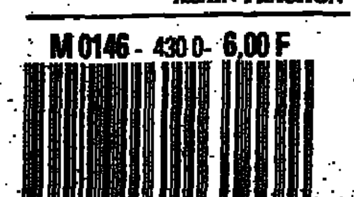
AU lieu de désavouer rapidement les inspirateurs de l'opération, le gouvernement de M. Itzhak Shamir a réaffirmé avec solennité le « droit des juifs à vivre partout à Jérusalem et à y acheter des biens ». Un communiqué apaisant – mais tardif – du premier ministre et l'ordre d'expulsion donné par la Cour suprême n'ont pas suffi à rassurer la minorité chrétienne.

Dans cette affaire, l'Etat juif a beaucoup à perdre. Jérusalem – c'est l'évidence – n'est pas une ville comme les autres. Loin de devenir un « creuset » mêlant intimement ses diverses communautés, elle est restée une mosaïque humaine où juifs, musulmans et chrétiens de toutes obédiences vivent, tant bien que mal, côte à côte. Ce fragile équilibre doit beaucoup à l'intelligence et à la tolérance du maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek, qui, depuis plus de vingt ans, déploie des trésors de diplomatie pour garder sa ville en paix. Avec tristesse, il dénonce aujourd'hui les « faux messies » dont l'aveuglement risque de compromettre le précieux « statu quo ».

PLUS grave : la complaisance du gouvernement israélien envers les apprentis sorciers de Jérusalem indispose fortement l'Amérique. La Maison Blanche voit dans l'attitude des extrémistes juifs une inadmissible « provocation ». Et, surtout, le puissant lobby pro-israélien d'outre-Atlantique a mis en garde M. Shamir contre le risque d'une nouvelle dégradation du climat entre Washington et Jérusalem.

Cet avertissement, inhabituellement prompt et ferme, de la communauté juive américaine devrait utilement faire réfléchir les dirigeants israéliens au moment où ceux-ci tentent à tout prix d'obtenir du Congrès une rallonge budgétaire pour financer l'installation des immigrants soviétiques.

Lire page 3, l'article de ALAIN FRACHON



M 0146 - 430 0 - 6,00 F

Nouvelles manifestations à Bucarest

Le président Iliescu refuse tout dialogue avec l'opposition

Les manifestations d'hostilité ou de soutien au régime du président Ion Iliescu se poursuivent à Bucarest. Le Parti national paysan a appelé à manifester, dimanche, dans la capitale roumaine contre le Front de salut national. A Timisoara, divers mouvements d'opposition devaient se réunir ce week-end pour former une « Alliance nationale de lutte anticommuniste ». Vendredi, M. Iliescu avait rejeté toute forme de dialogue avec l'opposition, mais exclu le recours à la force contre les contestataires.

BUCAREST

de notre envoyé spécial

Quatre mois après la chute de Nicolae Ceausescu, et trois semaines avant les élections générales fixées au 20 mai, la Roumanie semble toujours courir après sa révolution. La journée du vendredi 27 avril à Bucarest a illustré une fois encore l'immense ambiguïté qui règne dans le pays. Pour réagir, en effet, contre le happening - pratiquement ininterrompu depuis dimanche dernier - qui se déroule jour et nuit sur la place de l'Université et qui regroupe entre cinq et quinze mille opposants au pouvoir en place, celui-ci avait organisé, place de l'Académie-militaire, un *« rassemblement électoral »* - en fait une gigantesque contre-manifestation - au cours duquel plus de trente mille personnes acclamèrent le président Ion Iliescu. Celui-ci, dans un long discours, a stigmatisé l'action de *« ceux qui refusent la confrontation électorale »*. Il a rejeté toute forme de dialogue avec un mouvement *« contre-révolutionnaire »*, *« non représentatif »*, et estimé qu'il était impossible de négocier les demandes des contestataires, qui réclament notamment que les dirigeants de l'ancien Parti communiste roumain soient rayés des listes électorales.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite page 4

Le nouveau statut de Renault

M. Rocard a condamné les « mauvais combats » du PCF

Le premier ministre a engagé, samedi 28 avril, devant l'Assemblée nationale, la responsabilité du gouvernement – en vertu de l'article 49-3 de la Constitution – sur le projet de loi relatif au statut de la régie Renault. Cette initiative met un terme à deux jours et deux nuits d'obstruction de la part des députés communistes, qui avaient utilisé toutes les procédures. M. Rocard a dénoncé le caractère « vain, illégitime et sans objet » de la tactique du PCF.

Après que M. Rocard eut engagé la responsabilité de son gouvernement, samedi 28 avril, le projet de loi sur le statut et l'ouverture du capital de Renault devait être considéré comme adopté, sans vote, dimanche matin, puisque les communistes ne sont pas assez nombreux pour déposer une motion de censure.

M. Rocard, en expliquant sa démarche, a estimé que le groupe communiste *« a pu longuement exposer ses conceptions ». « C'est la première fois de cette législature,* a-t-il dit, *que nous sommes confrontés à une volonté délibérée d'obstruction, stérile par essence. D'où vient-elle ? Du Parti communiste français. Sur quoi porte-t-elle ? Sur un combat d'arrière garde, vain, illégitime et sans objet. » « Vous êtes experts, depuis quelques années, dans l'art de choisir les mauvais combats »*, a ajouté le premier ministre.

Le chef du gouvernement considère la modification du statut de Renault comme *« un élément essentiel du développement économique de notre pays »*. Il estime que, grâce à l'alliance Renault-Volvo, la France disposera *« non seulement de capacités d'action plus larges sur les marchés extérieurs, mais aussi d'un savoir-faire, d'une faculté de recherche plus étendus »*.

Lire page 7 l'article de PIERRE SERVENT

« Grand-Jury RTL-Le Monde »

M. Nicolas Sarkozy secrétaire général adjoint du RPR, invité dimanche à partir de 18 h 30.

POINT DE VUE

Pour une télévision publique sans publicité

Plusieurs personnalités demandent que les chaînes dépendant de l'État ne soient plus soumises à la dictature des scores d'audience

Depuis plus de deux ans nous n'avons cessé de l'écrire, dans ces colonnes et ailleurs (1). De le dire sur les chaînes de radio, chaque fois que l'on nous en a donné l'occasion.

Nous ne nous sommes pas contentés d'« analyser » la situation de l'audiovisuel dans son ensemble – qui ne l'a fait ? Nous avons regardé les chiffres de près, rassemblé des compétences, fait parler le bon sens, élaboré des propositions concrètes, simples, claires. Nous nous sommes adressés aux hommes politiques, à ceux qui détiennent le pouvoir dans les cabinets ministériels et l'administration, aux plus hautes autorités de l'Etat. Une proposition de loi a été déposée dans ce sens, il y a un an. Sans résultat. Nous étions utopiques, naïfs, irréalistes... voir *« anticonstitutionnels »* ! Nous savions, hélas, que le temps jouait en faveur de nos thèses, mais minait chaque jour un peu plus cette télévision publique qui aurait dû rester le bien de tous les Français, l'instrument premier d'information, de communication, de culture, de distraction, d'enrichissement.

La télévision publique est entrée depuis bientôt vingt ans dans une spirale suicidaire qui n'a cessé de s'accélérer. Elle est en train de l'emporter. A la fin du printemps 1988 tout était encore possible. Tans d'erreurs ont été commises depuis. Avec une inconscience dévastatrice on s'est ingénié à fermer l'une après l'autre les issues. Est-il encore temps ? Aujourd'hui des voix s'élèvent. Le ministre de la culture s'interroge, le commandant Cousteau nous emboîte le pas, parfait, Laurent Fabius sonne l'alarme. Nos analyses sont reprises, nos propositions font surface. Demain – qui sait ? – elles seront banales. « Comment n'y a-t-on pas pensé plus tôt ? » diront certains.

Lire la suite page 9

(1) *Le Monde* des 19 octobre 1988 (« Pour que vive la télévision publique ») et 11 mai 1989 (« Tombeau pour une ambition »).

▶ Ce texte est signé par Pierre Bourdieu, professeur au Collège de France, Ange Casta, réalisateur, Max Gallo, écrivain et journaliste, Claude Marti, conseil en communication, Jean Martin, avocat à la cour, Christian Pierret, député PS des Vosges, président de la Caisse des dépôts et consignations, ancien rapporteur général du budget.

L'union politique de l'Europe au sommet de Dublin



Lire page 3 l'entretien avec M. Jean François-Poncet : « L'Europe sera une construction du troisième type ».

A nos lecteurs

Ce numéro du *Monde* est le dernier à avoir été réalisé dans l'immeuble de la rue des Italiens, où notre journal était installé depuis sa création, en décembre 1944. Le prochain numéro, celui du lundi 30 avril (daté 2 mai), sera conçu et préparé dans les nouveaux locaux du 15, rue Falguière, à Paris (15e). Le week-end aura été mis à profit pour procéder au déménagement de l'ensemble des services rédactionnels et de fabrication associés.

Cette opération, forcément complexe, nous conduit à prévoir pour les jours prochains des numéros à pagination un peu allégée. Ces dispositions sont prises dans le double but d'assurer la continuité de la publication du *Monde* et d'éviter au maximum les retards de fabrication, et donc de distribution, que pourrait entraîner le passage d'un site à l'autre.

Nos lecteurs peuvent être assurés que tout est fait pour une transition sans désagrément, du *Monde*... au *Monde*.

Un gène-clé pour le diabète

Des chercheurs français découvrent le « terrain » qui favorise la maladie chez les enfants

Une équipe de chercheurs coordonnée par le docteur Jacques Hors et dirigée par le professeur Laurent Degos (unité 93 de l'INSERM, hôpital Saint-Louis, Paris) vient de réussir à déterminer la séquence du gène qui favorise le développement du diabète insulino-dépendant. Grâce à ce travail, il devient possible d'effectuer, très tôt après la naissance, un dépistage du risque d'apparition de cette maladie auto-immune qui touche actuellement 120 000 Français (1).

On soupçonne depuis longtemps que des facteurs génétiques favorisent le développement de certaines maladies auto-immunes, parmi lesquelles le diabète insulino-dépendant (que l'on appelle aussi le diabète juvénile). Il s'agit de la plus fréquente des maladies endocriniennes de l'enfant puisqu'elle touche, en France, avant l'âge de quinze ans, un sujet sur 4 200. Elle se caractérise par une atrophie des îlots de Langerhans du pancréas et, en conséquence, par une absence de sécrétion d'insuline.

Même si on ne connaît pas encore le mécanisme qui déclenche la réaction auto-immune à l'origine de la destruction des îlots de Langerhans, on sait en revanche, grâce à de nombreuses études, qu'il existe un lien entre la fréquence de certaines molécules du système d'histocompatibilité (HLA-DR3/DR4) et l'apparition du diabète.

FRANK NOUCHI

Lire la suite page 8

(1) Ces travaux sont publiés dans le *Journal of clinical investigation* (1990, vol. 85).

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 650 m ; Allemagne, 2,10 DM ; Autriche, 20 sch ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2,25 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 12 kr ; Espagne, 180 pas ; G-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal 335 F CFA ; Suède, 14 cs ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry.
M. André Fontaine, *gérant*.

Le Monde
PUBLICITE
SA
5, rue de Montessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine,
directeur de la publication
Ancien directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Administrateur général :
Bernard Wouts
Directeur de la rédaction :
Daniel Vernet
Rédacteurs en chef :
Bruno Frappat,
Jacques Amalric,
Jean-Marie Colombani,
Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

DATES

Il y a vingt-cinq ans

Les marines débarquent à Saint-Domingue

« ALLONS, *enfants de la patrie...* » Cette voix qui enchaîne sur les dernières notes de *la Marseillaise*, Lorenzo la reconnaît immédiatement. C'est José Francisco Pena Gomez, jeune dirigeant du Parti révolutionnaire dominicain (PRD) dont l'émission, « Tribune démocratique », critique sévèrement le gouvernement de Donald Reid Cabral. Ce samedi 24 avril 1965, peu après midi, Pena Gomez annonce le soulèvement d'une caserne. Les mutins, poursuit-il d'une voix exaltée, exigent le rétablissement de la Constitution libérale de 1963 et le retour du président Juan Bosch. La « révolution d'Avril » a commencé. Elle ne prendra fin qu'en septembre, après plus de 3 000 morts, pour la plupart des civils dominicains.

L'administration Johnson, qui s'enlise au Vietnam, enverra près de 30 000 soldats sur l'île caraïbe *« pour empêcher un nouveau Cuba »*. Une intervention qui va frustrer les « constitutionnalistes » de leur victoire et entraîner une grave crise internationale. Elu avec 60 % des voix en décembre 1962, lors des premières élections libres après la fin de la dictature trujilliste, Juan Bosch, le fondateur du PRD, a été renversé sept mois plus tard par un groupe d'officiers en liaison avec la mission militaire américaine sous prétexte qu'il manquait de fermeté à l'égard des communistes. Les putschistes, dirigés par le colonel Wessin y Wessin, ont mis en place un triumvirat civil dont la pièce maîtresse est Donal Reid Cabral, un représentant de la grosse bourgeoisie importatrice liée aux intérêts américains.

Lorenzo, jeune lieutenant limogé peu après le putsch en raison de ses idées libérales, avale en vitesse sa purée de bananes plantains et fonce vers le camp du 16-Août, l'une des places fortes des militaires mutinés, à l'ouest de la capitale. Lors de la dernière réunion du « groupe Enriquillo », secrètement formé par le colonel Rafael Fernandez Dominguez pour réinstaller Bosch au pouvoir, les conspirateurs ont décidé de passer à l'action le 26 avril. Mais le 23 au soir, Donald Reid Cabral a vent du complot et ordonne l'arrestation de quatre officiers. Lorsque, le lendemain, le chef d'état major, le général Moarcos Rivera Cuesta, se présente au camp du 16 août pour faire exécuter les ordres du président, c'est lui qui se retrouve prisonnier.

Rapidement, les rebelles s'organisent. Avec un groupe de militaires « constitutionnalistes » Lorenzo s'empare de Radio Santo Domingo, la station officielle. La foule grossit autour des studios, tandis que la plupart des unités des forces armées se joignent au mouvement.

L'impopularité de Reid Cabral est à son comble. A la corruption s'ajoutent les mesures d'austérité dictées par le Fonds monétaire international... et la sécheresse. Mais les chefs militaires ne sont pas d'accord sur les suites à donner au mouvement. Face aux « constitutionnalistes », qui installent l'ancien président de la Chambre des députés, Rafael Molina Urena, au palais national en attendant le retour de Juan Bosch de son exil portoricain, plusieurs généraux sont partisans de constituer une junte militaire. Retranché à la base aérienne de San-Isidro, à quinze kilomètres à l'est de Saint-Domingue, le général Wessin y Wessin ne veut pas entendre parler de Bosch, un communiste, selon lui.

Dimanche après-midi, alors que des centaines de personnes se massent autour du palais national, hurlant *« Juan Bosch président »* et *« Constitution de 1963 »*, trois chasseurs Mustang P-51 piquent sur la grande bâtisse construite par Trujillo, mitraillant les abords du palais. Le coup d'Etat militaire s'est transformé en guerre civile. Avec un groupe d'officiers « constitutionnalistes », Lorenzo distribue des armes aux civils tandis que le chargé d'affaires américain à Saint-Domingue, William Connett, rédige un câble pour le département d'Etat : *« Tous les membres de l'ambassade considèrent que le retour de Bosch serait contraire aux intérêts des Etats-Unis en raison de la présence d'extrémistes dans le coup et du soutien des communistes à Bosch »*, écrit-il.

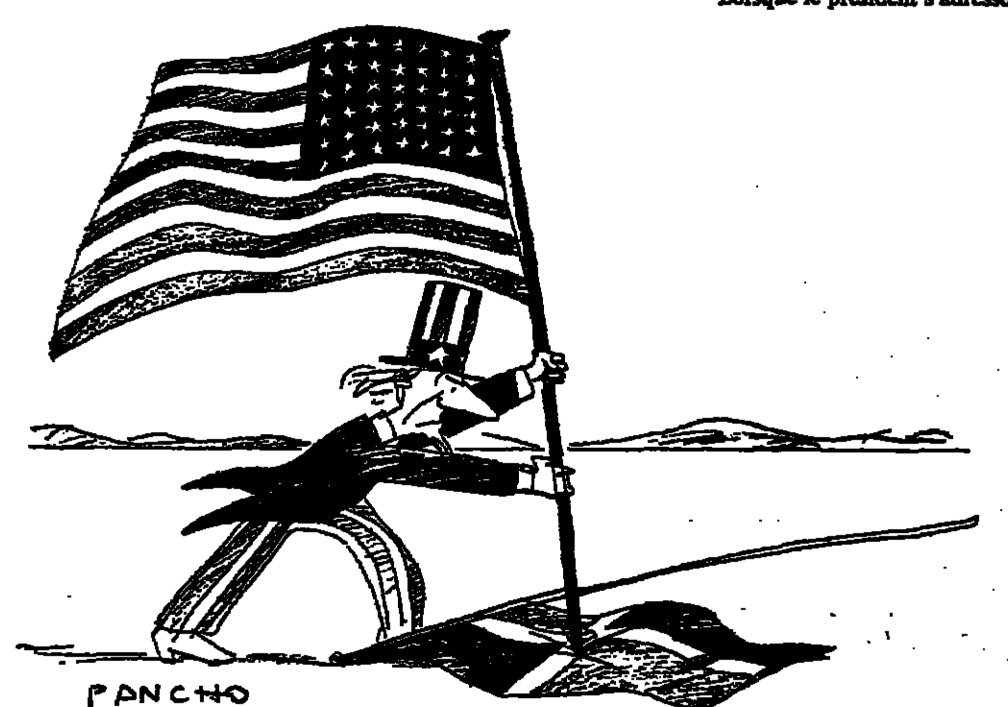
« Le communisme dans moins de six mois »

L'ambassadeur William « Tap » Bennett, dont les contacts se limitent à la bonne société dominicaine, était à ce point mal informé qu'il avait décidé de rendre visite à sa mère dans le sud des Etats-Unis, alors même que la révolution était sur le point d'éclater. Il gagne en toute hâte Washington où il achève de convaincre le président Johnson qu'une victoire des rebelles signifierait *« le communisme dans moins de six mois »*. Les câbles alarmistes, signés Connett, tombent sur le bureau présidentiel. *« Une foule en furie a décapité le colonel Nin de la police »*, affirme le conseiller. Cette information est fausse comme la plupart les rapports faisant état d'atrocités de la part des rebelles.

Dès le début de la rébellion, les six navires de la force d'intervention des Caraïbes conduite par le porte-hélicoptères *USS-Boxer*, avec 1 500 marines à leur bord, ont été dépêchés vers les côtes dominicaines. Lundi soir, alors que l'ambassadeur Bennett s'envole en direction de Saint-Domingue, le président Johnson donne l'ordre d'évacuer les civils américains qui ont été regroupés à l'hôtel Embajador, à l'ouest de la capitale. Pendant ce temps les militaires « constitutionnalistes » organisent la défense de la ville.

La menace principale vient de l'Est, de la base de San-Isidro d'où décollent les avions qui continuent de bombarder la ville et où le général Wessin dispose d'une unité blindée. Le pont Duarte, vaste structure métallique qui enjambe le fleuve Ozama, est la seule voie d'accès de ce côté de la capitale. Il va devenir les 26 et 27 avril le théâtre de la bataille décisive avant l'intervention des troupes nord-américaines.

Sur la rive occidentale plusieurs milliers de « constitutionnalistes » attendent la charge des blindés. Militaires et civils au coude à coude, la plupart n'ont pas d'armes. Deux vieux canons de 75 en guise d'artillerie. Les mitraillages de l'aviation et les bombardements de la marine qui a finalement rejoint le général Wessin sur les conseils pressants de l'attaché naval américain, Ralph Heywood, font des ravages. Pour le lieutenant Lorenzo, comme pour la plupart des militaires, c'est le baptême du feu. La place au débouché du pont est jonchée de cadavres. Plusieurs centaines, sans doute plus de mille, selon divers témoins. Dès qu'un combattant tombe, un civil, parfois un gamin, se précipite pour empoigner son fusil.



Les raids de l'aviation sont tellement meurtriers qu'une délégation de dirigeants constitutionnalistes se rend à l'ambassade américaine pour demander la médiation de « Tap » Bennett qui vient de reprendre ses fonctions. *« Ce n'est pas le moment de négocier, mais de se rendre »*, rétorque l'ambassadeur. Abattus, le président Molina Urena et les dirigeants civils demandent asile auprès de légations latino-américaines. Mais l'arrogance de l'envoyé américain fouette l'orgueil des officiers. Les colonels Francisco Caamano et Ramon Manuel Montes Arache repartent vers le pont, décidés à vaincre ou à mourir.

« Un nouveau Cuba »

A la grande surprise des Américains, la troupe hétéroclite va mettre en déroute les blindés de Wessin. L'infanterie qui suit les chars est décimée par les commandos d'hommes-grenouilles aux ordres du colonel Montes Arache tandis qu'une pluie de cocktails Molotov immobilisent les chars dans les rues étroites de la vieille ville. Onze blindés sont capturés par la foule. Des jeunes les rebaptisent à la peinture blanche sous les vivats : *« Pueblo »* (peuple), tracent-ils à grands coups de pinceaux. Malgré la fatigue, Rafael « Fafa » Taveras, un dirigeant du 14-Juin, une organisation de jeunes progressistes, ne parvient pas à trouver le sommeil. *« Jamais je ne me suis senti aussi libre »*, confie-t-il à ses compagnons. Une victoire éphémère.

Démoralisés par leur déroute, les généraux de San-Isidro improvisent une junte sous la direction du colonel Pedro Benoit. Elle prend immédiatement contact avec l'ambassade des Etats-Unis et demande *« une aide militaire illimitée et immédiate pour éviter que la République dominicaine ne se transforme en un nouveau Cuba »*.

Le message est immédiatement relayé vers Washington avec la mention *« critic »* (prioritaire) et une note de l'ambassadeur recommandant *« un débarquement immédiat »*. Tard dans la nuit du 28 avril, dans une déclaration radiotélévisée, le président Johnson annonce l'envoi de marines en République dominicaine *« pour protéger les centaines d'Américains qui s'y trouvent »*.

Lorsque le président s'adresse à ses concitoyens, tous les civils américains qui le souhaitent – 1 172 au total – ont déjà été évacués par mer vers Porto-Rico. Il faudra attendre quatre jours pour que les véritables raisons de la massive intervention américaine soient rendues publiques : *« Une bande de conspirateurs communistes, pour beaucoup entraînés à Cuba, ont pris le contrôle de ce mouvement qui avait commencé comme une révolution populaire et démocratique »*, affirme le président Johnson à la télévision le 2 mai au soir.

L'invasion va secouer l'Organisation des Etats américains (OEA) et provoquer d'âpres débats aux Nations unies. La plupart des pays latino-américains refuseront d'envoyer des troupes lorsque Washington tentera de s'abriter derrière une « force interaméricaine ». A Paris, le général de Gaulle critique ouvertement l'intervention américaine et n'exclut pas de reconnaître le gouvernement du colonel Caamano. Tension aussi entre la Maison Blanche et la presse américaine. Les quotidiens les plus influents, à commencer par le *New York Times* et le *Washington Post*, dénoncent les mensonges et les contradictions de l'administration Johnson.

Alors que les Américains organisent le plus grand pont aérien depuis la crise de Berlin – 20 000 marines et parachutistes vont débarquer à Saint-Domingue en mois d'une semaine – la CIA distille une liste de 83 « communistes » qui contrôleraient la révolution. En fait les groupuscules d'extrême gauche, comme le Parti socialiste populaire (PSP-communiste orthodoxe) et le Mouvement populaire démocratique (pro-chinois), méfiants à l'égard des militaires, sont restés à l'écart du mouvement. Et les véritables chefs constitutionnalistes sont loin d'être communistes. Le principal chef militaire, le colonel Montes Arache, est même franchement anticommuniste. Ses deux lieutenants sont l'Italien Ilio Capozi, un baroudeur qui se dit fasciste et André Rivière, un ancien para français rescapé de Dien Bien Phu et des djebels algériens. Curieux communistes !

Exécutions sommaires

Le colonel Francisco Caamano, à qui Juan Bosch demande depuis Porto-Rico d'assumer la présidence provisoire, est le prototype des officiers constitutionnalistes. Ce fils d'un des généraux les plus redoutés du dictateur Trujillo, qui a étudié dans les académies militaires américaines, n'est en rien politisé lorsque éclate la révolution. Aux Mémoires de Nasser que lui a prêtés un ami, Hector Aristy, il préfère les histoires de cow-boys. Tout au long de la crise, il ne cessera d'être déçu par l'attitude des Etats-Unis, dont la « neutralité » proclamée cache mal le parti pris en faveur des militaires de San-Isidro.

Peu après avoir débarqué, les marines et les parachutistes américains créent un « cordon de sécurité » qui coupe en deux les positions constitutionnalistes et isole le gros des forces de Caamano dans la vieille ville. Face au gouvernement de Caamano, les Américains installent une junte sous la présidence du général Antonio Imbert Barreras, un personnage ambitieux et sans scrupules. Alors que les « colombes » au sein de l'administration Johnson négocient avec Juan Bosch des solutions de compromis, les « faucons » et la mission militaire à Saint-Domingue poussent le général Imbert Barreras à reprendre l'offensive.

Avec l'appui logistique et la couverture de l'armée américaine, les troupes de la junte lancent une violente *« opération nettoyage »* dans les quartiers industriels du nord de la capitale, en violation flagrante de l'accord de cessez-le-feu signé le 5 mai grâce aux bons offices du nonce apostolique Mgr Emmanuele Clarizio. Une nouvelle fois, c'est la population civile qui paie le plus lourd tribut.

Les troupes du général Imbert multiplient les exécutions sommaires sous l'œil indifférent des marines. Il faudra encore attendre deux mois et demi pour que les Etats-Unis se décident à faire pression sur leur créature, le général Imbert – en lui coupant les vivres – pour parvenir à un règlement négocié de la crise. En fin de compte, l'intervention américaine aura radicalisé une frange importante de la jeunesse dominicaine. L'élimination de ces militants venus à la politique par réflexe patriotique en avril 1965 constituera l'une des préoccupations majeures de Joaquim Balaguer à partir de son accession à la présidence en 1966. L'un d'eux tombera, à la tête d'une poignée de guérilleros, sous les balles des militaires dominicains en février 1973. L'intervention américaine de 1965 avait transformé le brillant officier amateur de westerns en émule de Che Guevara.

JEAN-MICHEL CAROIT

à Saint-Domingue

Exécutions sommaires

Le voyage de M. Assad à Moscou confirme l'alliance privilégiée entre la Syrie et l'URSS

Le président syrien Hafez El Assad est arrivé vendredi à Moscou où il devait être reçu, samedi 28 avril, par le président Mikhaïl Gorbatchev. Il s'agit de la première visite – dont la durée n'a pas été annoncée – en URSS du numéro un syrien depuis trois ans.

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

En recevant le président Hafez El Assad, comme les Syriens le souhaitaient, avant le président égyptien Hosni Moubarak qui doit se rendre à Moscou à la mi-mai, l'URSS semble avoir voulu clairement réaffirmer les liens privilégiés qu'elle continue à entretenir avec Damas et souligner aussi le rôle qu'elle accorde à la Syrie dans la région. Malgré les divergences entre Moscou et Damas sur nombre de sujets, il n'en reste pas moins que la Syrie demeure le principal allié de Moscou au Proche-Orient et que le président Assad est un interlocuteur quasi incontournable.

Attendue, cette visite, qui répond à une invitation du président Gorbatchev transmise officiellement en mars, tombe on ne peut mieux pour le chef de l'Etat syrien. Remercié personnellement par le président américain, M. George Bush, pour les efforts de son pays dans la libération d'un otage américain, assuré par le secrétaire d'Etat d'une évolution positive des relations américano-syriennes, déjà solides, dans l'attente de la visite que doit faire aussi à Damas le président égyptien Hosni Moubarak, le président Assad se rend donc conforté à Moscou, où il doit s'entretenir avec M. Gorbatchev pour la première fois depuis avril 1987.

Quelque peu inquiet de la nouvelle direction de la politique soviétique, le président syrien, dont ce sera la troisième rencontre avec le chef du Kremlin, aura ainsi l'occasion de mesurer exactement où en est Moscou vis-à-vis des problèmes régionaux et quelle priorité il lui donne encore.

A l'ordre du jour : les tentatives de négociations tripartites égypto-palestino-israéliennes, sous égide américaine, auxquelles on ne croit pas à Damas mais que Moscou paraît soutenir ; les discussions américano-soviétiques sur le Proche-Orient et la position de Moscou sur la conférence internationale ; le rapprochement soviéto-israélien ; la question de l'émigration des juifs soviétiques que le président Assad avait violemment dénoncée dans son discours à l'occasion de l'anniversaire du Baas, en prenant soin toutefois d'en rejeter la responsabilité sur les Etats-Unis, qui avait-il dit *« ont réduit leur quota d'émigration après avoir pendant des années fait pression sur Moscou pour permettre aux juifs de sortir »* ; enfin les relations bilatérales et l'aide militaire et économique que Moscou est prêt à consentir à Damas.

Plus de livraisons massives

Sur le plan militaire, si l'URSS est prête à assurer les capacités de défense de la Syrie l'heure n'est plus à des livraisons massives et, depuis plusieurs années déjà, M. Gorbatchev a fait valoir au président Assad que la Syrie devait renoncer à poursuivre sa lutte pour obtenir la parité stratégique avec Israël, insistant d'autre part sur *« l'inanité de la force militaire pour régler le conflit israélo-arabe »*. Résumé par l'ambassadeur soviétique à Damas, M. Zotov, la politique de Moscou en la matière semble être dorénavant : *« fournir l'aide susceptible de garantir la sécurité de la Syrie. Ce pays a le droit de ne pas se sentir faible devant Israël qui exerce un chantage et use de la force pour engager des négociations sous la menace et l'intimidation »*, déclarait-il dernièrement. Des moyens de défense et de dissuasion donc, mais pas au-delà.

Le défilé en Syrie, au cours des douze mois écoulés, de délégations militaires soviétiques de haut rang laisse à penser que Moscou a tenu à réévaluer le potentiel syrien avant de prendre de nouveaux engagements. Cela d'autant plus que la dette syrienne à l'égard de l'Union soviétique, essentiellement militaire – estimée entre 10 et 15 milliards de dollars – n'est pas négligeable et que Moscou voudrait bien, comme l'affirmait publiquement M. Zotov en novembre dernier, être payé en devises fortes pour certains types d'armements et non plus quasi uniquement en troc comme c'était le cas. Sur le plan économique aussi, les Soviétiques, comme les pays d'Europe de l'Est, ne sont plus prêts à autant de *« générosité »* que par le passé.

Si la perestroïka n'est guère prisée à Damas, des deux côtés, on insiste toutefois sur la pérennité et la solidité d'une alliance ancienne, renforcée il y a dix ans et pour vingt ans par un traité de coopération et d'amitié.

FRANCOISE CHIPAUX.

Un entretien avec M. Jean François-Poncet

L'Europe sera une « construction du troisième type »

Les chefs d'Etat et de gouvernement des douze pays membres de la Communauté européenne ont ouvert, samedi 28 avril, dans la matinée à Dublin, leur sommet extraordinaire, dont le thème majeur est l'avenir politique de l'Europe, après l'appel lancé en ce sens par Paris et Bonn. La réunion, qui devait se clôturer dans l'après-midi, devait également permettre de prendre position sur le conflit entre Moscou et la Lituanie.

A la veille de ce sommet, M. Jean François-Poncet, ancien ministre des affaires étrangères de M. Giscard d'Estaing, nous a précisé ses positions sur l'unification européenne.

– Pourquoi l'union politique est-elle tout à coup devenue si urgente ? A cause de la réunification de l'Allemagne ?

– Oui et non. Il ne s'agit pas, comme on le dit souvent à la légère, de « contenir » l'Allemagne réunifiée. Pourquoi y consentirait-elle ? Il s'agit de constater un fait : la résurgence des nationalismes en Europe. Ils ne menacent pas seulement de faire éclater l'URSS et la Yougoslavie ou de conduire à des affrontements entre la Hongrie et la Roumanie. Ils menacent de balkaniser l'Europe toute entière et de la réduire à l'impuissance face aux vrais défis qui l'attendent, défis qui sont extérieurs et non pas intérieurs à l'Europe : le défi économique du Pacifique, le défi démographique de l'Afrique, le défi idéologique de l'islam. Face à ces défis, l'Allemagne est aussi démunie que la France. L'union de l'Europe est pour elle, comme pour nous, la seule voie.

– Mais ceci ne fait pas disparaître les divergences qui existent sur les moyens de faire l'union politique.

– C'est vrai et il est essentiel de s'entendre sur le sens qu'on donne aux mots « union politique ». La vitalité des identités nationales interdit de songer à un ensemble unitaire, sur le modèle américain. L'Europe ne sera ni un état-nation du XIX[e] siècle, ni, malgré son poids démographique et économique, une super-puissance du XX[e] siècle. Mais une construction inédite. Un ensemble du « troisième type ». Une communauté de nations, fondée sur deux principes de force égale. Le principe de subsidiarité : seuls les problèmes que l'Europe peut traiter plus efficacement que les Etats-membres doivent lui revenir. Et le principe d'union qui a accompli beaucoup de progrès en trente ans, mais où l'essentiel reste à faire.

– Faire quoi ? Faut-il renforcer les pouvoirs de la Commission ? Créer un nouveau pouvoir politique ? Renforcer les pouvoirs du Parlement ?

– Prenons garde de ne pas rétrograder sous prétexte d'avancer. On reculerait si, avec les meilleures intentions du monde, on constituait, face à la Commission, un nouveau pouvoir politique, issu des gouvernements. Il aurait forcément tendance à se poser en rival de la Commission. On organiserait conflits et blocages.

» Conformons-nous à la logique des institutions telles qu'elles existent. Une logique fondée sur l'inter-action constante entre la Commission qui propose et le conseil des ministres qui tranche. Il faut renforcer l'un et l'autre. Pour la Commission, l'essentiel est de la « débureaucratiser », c'est-à-dire de la transformer en une instance authentiquement politique et responsable. Pour y parvenir, quatre mesures : (1) subordonner la prise de fonctions de son président, dont la désignation doit rester l'affaire du conseil européen, à un vote de confirmation du Parlement européen ; (2) laisser le président de la Commission choisir lui-même les membres de la Commission ; 3) soumettre l'équipe ainsi constituée et son programme d'action à l'investiture du Parlement : 4) organiser la responsabilité du président de la Commission, non seulement vis-à-vis du Parlement, mais à l'égard du conseil européen, instance suprême de la Communauté.

Quant au conseil des ministres, pour le rendre plus opérationnel, il faut généraliser le vote à la majorité.

Une seconde chambre européenne

– Et le Parlement ? Ne craignez-vous pas une réaction nationaliste devant la diminution de souveraineté imposée aux Parlements nationaux ? Comment l'éviter ?

– La construction européenne a engendré un déficit démocratique. C'est indiscutable. Elle a transféré un pan important du pouvoir législatif, que les constitutions de nos Etats confèrent aux Parlements, au conseil des ministres de la Communauté, c'est-à-dire aux gouvernements, voire aux administrations nationales. Les directives européennes sont, il est vrai, renvoyées aux Parlements. Mais pour application seulement. Elles ne peuvent être qu'entérinées. Autant dire que l'Europe transforme les Parlements en chambres d'enregistrement. Situation insupportable mais difficile à corriger.

» On pourrait imaginer que les Parlements ligotent les ministres par des résolutions adoptées avant la mise en chantier des directives à Bruxelles. Mais on rendrait toute négociation impossible. Ce serait la paralysie des institutions européennes.

» Il n'y a qu'une issue : créer une seconde Chambre, représentant les Parlements nationaux. Un Sénat européen, en somme. Le président Poher l'a suggéré. On pourrait, alors, donner à ce Parlement européen bicaméral un véritable pouvoir de codécision avec le conseil des ministres, en prenant garde, toutefois, à ne pas alourdir à l'excès les procédures. Il faudrait aussi que la chambre élue au suffrage direct, pour être ressentie comme représentative, soit désignée selon un scrutin uniforme, soit régional, soit uninominal. Les listes nationales, laissées à l'arbitraire des partis, sont détestables.

– Que pensez-vous de la position de Jacques Chirac, hostile à une monnaie commune ?

– Attendons. C'est le gouvernement Chirac qui a fait approuver l'Acte unique. Or il est clair qu'il n'y aura pas de marché sans frontières si on maintient des monnaies nationales avec des parités variables : qui veut la fin, veut les moyens. La conjonction d'une monnaie commune – l'ECU – et de monnaies nationales liées entre elles par des parités fixes conduit tout droit à une monnaie unique. Le problème se résoudra de lui-même. De sorte qu'on peut se demander s'il s'agit d'autre chose que d'apaiser les sensibilités de certains au sein du RPR ?

Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC

M. Mitterrand estime qu'« aucun obstacle » ne doit être mis à l'émigration de juifs soviétiques en Israël

M. François Mitterrand a reçu, jeudi 26 avril, M. Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), venu l'entretenir de la situation des juifs d'Union soviétique et des problèmes que soulève l'émigration d'une partie d'entre eux vers Israël.

M. Kahn, qui était accompagné par M. Claude Kelman, président de la commission juifs d'Union soviétique du CRIF, a demandé à M. Mitterrand de plaider auprès de ses partenaires de la Communauté européenne pour qu'ils prennent position en faveur de la liberté, pour ces juifs, d'aller en Israël.

Le président du CRIF a fait état d'un message adressé par M. Mitterrand, le 11 avril, à M. Itzhak Shamir, le premier ministre israélien, qui lui avait écrit à ce sujet. *« Vous savez que la France,* écrivait le chef de l'Etat, *n'a cessé d'agir, aux côtés d'autres pays, pour que les autorités soviétiques acceptent que les juifs d'URSS puissent quitter le pays et rejoindre, s'ils le souhaitent, l'Etat d'Israël. Il est heureux que la situation se soit considérablement clarifiée.*

De notre point de vue, il ne doit y avoir aucune condition ni aucun obstacle mis à l'arrivée des immigrants juifs en Israël. »

Cette entrevue, la première que M. Kahn ait eue avec M. Mitterrand depuis son élection, en mai 1989, à la présidence du CRIF, s'est déroulée, selon le dirigeant communautaire, dans une *« ambiance cordiale et, même, chaleureuse »*. Elle a permis d'évoquer, outre la question des juifs soviétiques, le problème du racisme en France et en Europe. Les relations entre le président de la République et les représentants de la communauté juive s'étaient refroidies à la suite des réactions négatives de ces derniers à la première visite en France de M. Yasser Arafat, il y a un an.

P. J.

Israël : pour protester contre une action d'extrémistes juifs

Les églises chrétiennes de Jérusalem ont fermé pendant vingt-quatre heures

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Toutes les heures, les cloches des églises de Jérusalem ont sonné le glas. Dans le quartier chrétien, le patriarche grec-orthodoxe, Diodoros I[er], a fermé le Saint-Sépulcre de bon matin puis a remis la clef à un représentant des Nusseibé ; c'est la famille musulmane qui en a la garde depuis le calife Omar. Les ruelles de la vieille ville étaient désertes, pour cause de *« grève générale de solidarité »* décrétée par la « Direction unifiée du soulèvement » (l'OLP). Ailleurs, à Nazareth et Bethléem notamment, les autres lieux saints de la chrétienté sont aussi restés portes closes vendredi 27 avril.

Alors qu'elles se détestent cordialement et que certaines d'entre elles ont été secouées par quelques jolis petits scandales ces dernières années, les Églises chrétiennes sont, pour une fois, unies dans la colère. Elles entendaient protester contre l'occupation par un groupe d'extrémistes israéliens d'un bâtiment de l'Église grecque orthodoxe – *l'hospice de saint Jean* – situé près du Saint-Sépulcre. Ils sont les hôtes d'une société panaméenne – la SBC – qui a sous-loué l'immeuble dans des conditions douteuses.

La Cour suprême vient d'ordonner leur évacuation avant mardi. Mais, se refusant encore à statuer *sur la légalité de la transaction*, elle a autorisé une vingtaine de représentants de la SBC à rester sur place dans l'attente d'un jugement au fond. Les Églises dénoncent une politique visant à remettre en cause le *statu quo* sur la division de la vieille ville en quartiers chrétien, juif et musulman. Sous l'avalanche des critiques, le bureau du premier ministre Itzhak Shamir a publié un communiqué soulignant qu'il s'agissait d'une simple transaction immobilière et qu'il n'était nullement dans l'intention du gouvernement de heurter les sentiments et les intérêts des Églises.

C'est une version des faits démentie par le groupe de « colons » lui-même, qui proclame que sa politique est bel et bien de gagner le maximum de terrain dans les quartiers chrétien et musulman pour y installer la plus large population juive. Le maire de Jérusalem s'est déclaré particulièrement *« déprimé »* par le soutien que le gouvernement Likoud (droite) apporte à une opération qu'il n'a cessé, pour sa part, de condamner. *« Le mal fait à Jérusalem et à la réputation d'Israël ne sera pas effacé avant des années »*, a dit Teddy Kollek, dénonçant en la personne des « colons » *« ces faux messies qui n'ont jamais apporté que malheurs au peuple juif »*.

ALAIN FRACHON

Selon Téhéran

Le verdict de mort contre Salman Rushdie reste valide

Le verdict de mort prononcé en *1989 par l'imam Khomeiny* contre l'écrivain britannique Salman Rushdie est toujours valide, a indiqué, vendredi 27 avril, le *ministre iranien des affaires étrangères*, M. Ali Akbar Velayati, peu après avoir été la cible d'opposants iraniens dans l'enceinte de l'ONU.

« Le verdict rendu par le dernier imam (Khomeiny) *est toujours valable »*, a déclaré M. Velayati lors d'une conférence de presse. *« Ce verdict est basé sur les principes de l'islam et a été confirmé par les 46 pays membres de l'Organisation de la conférence islamique »*, a-t-il ajouté. Salman Rushdie est l'auteur des *Versets sataniques*, ouvrage jugé blasphématoire à l'égard de la religion musulmane.

Avant qu'il n'entre dans l'une des salles de l'ONU, trois opposants iraniens ont lancé des œufs dans la direction du ministre, sans l'atteindre, et scandé des slogans hostiles au gouvernement iranien. Les protestataires ont été arrêtés par les gardes de sécurité du département d'État américain et de l'ONU chargés de la protection de M. Velayati. La mission iranienne à l'ONU a rendu responsable de cet incident le mouvement des Moudjahidines du peuple de M. Massoud Radjavi, dont quelques dizaines de membres ont manifesté vendredi devant le siège de l'ONU.

A Londres, Salman Rushdie s'est étonné, dans son premier entretien à une radio après plus d'un an de réclusion, de l'absence de poursuites judiciaires en Grande-Bretagne contre ceux qui l'ont menacé de mort. Interrogé par la BBC depuis sa cachette – dont le lieu a été gardé secret – l'écrivain a demandé que cesse la campagne lancée contre lui et invité ceux qui le soutiennent à réagir pour régler définitivement son problème. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ **ISRAEL : accord sur la restitution de 10 tonnes d'eau lourde à la Norvège.** – Israël et la Norvège ont conclu, jeudi 27 avril, un accord sur la restitution de 10 tonnes d'eau lourde sur 20 tonnes livrées par Oslo en 1959 à l'Etat hébreu. Cet accord met fin à un contentieux vieux de plusieurs années entre les deux pays, la Norvège n'ayant livré cette eau lourde qu'à la condition qu'elle serve exclusivement à des fins pacifiques. Selon le quotidien *Haaretz*, les responsables israéliens ont indiqué aux Norvégiens qu'ils ne leur restaient que 10 tonnes d'eau lourde sur les 20 livrées.

□ **Mise au point française après la vente, par l'Australie, de ses Mirage au Pakistan.** – Le Quai d'Orsay a fait savoir vendredi 27 avril que, contrairement à des propos d'un porte-parole du ministère australien de la défense, la France n'avait pas donné d'accord préalable à la revente, au Pakistan, de cinquante des anciens avions Mirage III de l'armée de l'air australienne (*le Monde* du 26 avril). *« A aucun moment*, a expliqué le ministère français des affaires étrangères, *le gouvernement n'a donné son accord à la vente au Pakistan de cinquante Mirage construits sous licence française en Australie. Cette décision australienne a été prise par les autorités australiennes sans consultation préalable de la France. »*

□ **IRAN : exécution prochaine d'« espions pro-américains ».** – Dix *« espions à la solde des Etats-Unis »* vont être exécutés *« dans les prochains jours »* à Téhéran, a annoncé jeudi 26 avril l'hodjatoleslam Ibrahim Raissi, procureur de la Révolution islamique. L'annonce de ces exécutions intervient alors que les Etats-Unis et l'Iran sont engagés dans une nouvelle épreuve de force autour de la question des otages occidentaux au Liban. Washington a exclu tout *« geste »* en faveur de l'Iran tant que les sept Américains encore détenus au Liban ne seront pas libérés. Pour sa part, Téhéran a appelé les ravisseurs chiites à libérer un deuxième otage américain et demandé en échange un *« signe de bonne volonté des Etats-Unis »*.

EUROPE

URSS : après la déclaration franco-allemande

La Lituanie serait prête à faire certaines concessions

Les dirigeants lituaniens ont déclaré vendredi 27 avril être prêts à modifier trois lois dont le premier ministre soviétique, M. Nikolaï Ryjkov, exige l'annulation avant toute négociation avec la république séparatiste balte. Néanmoins, les Lituaniens ont réaffirmé qu'ils ne reviendraient pas sur la proclamation d'indépendance du 11 mars, malgré le renforcement du blocus économique imposé par Moscou à la Lituanie.

M. Romualdas Ozolas, vice-premier ministre lituanien, a affirmé, lors d'une conférence de presse, que la République pouvait envisager d'amender les lois sur la citoyenneté, le service militaire dans l'armée soviétique et la propriété de biens réclamés par le petit Parti communiste resté fidèle à Moscou en Lituanie. M. Ryjkov avait déclaré quelques heures auparavant à la télévision nationale que tout dialogue avec Moscou était impossible aussi longtemps que ces trois lois n'étaient pas abrogées.

A propos de l'appel au dialogue lancé la veille par Paris et Bonn, qui suggérait aux Lituaniens de *« suspendre pendant un temps les effets »* de la proclamation d'indépendance, le premier ministre lituanien, Mme Kazimiera Prunskiene, a déclaré : *« Je ne pense pas que la France et l'Allemagne aient exprimé une position vraiment hostile aux intérêts de la Lituanie. »* Le président du Parlement lituanien, M. Vytautas Landsbergis, avait affirmé auparavant que les responsables lituaniens examineront *« avec attention »* la suggestion de MM. Kohl et Mitterrand (*le Monde* du 28 avril).

La satisfaction du Kremlin

A Moscou, les autorités soviétiques n'ont pas caché leur satisfaction. M. Vadim Perfiliev, porte-parole du ministère des affaires étrangères, a affirmé qu'il n'y aurait pas de réaction officielle de l'URSS à la déclaration franco-allemande, parce qu'elle ne s'adressait pas aux dirigeants soviétiques mais à M. Landsbergis. Mais il a ajouté : *« D'après ce qui a été publié dans cette lettre, nous sommes en présence d'une initiative de dirigeants occidentaux cherchant à favoriser le dialogue (...) Nous notons que les dirigeants soviétiques souhaitent suivre la même voie. »*

Un millier de personnes ont manifesté vendredi dans la capitale lituanienne pour protester contre l'appel de Bonn et de Paris et contre la conscription dans l'armée soviétique, a annoncé samedi Radio-Vilnius, en ajoutant que le nombre de personnes mises au chômage en raison du blocus économique a atteint dix mille. L'agence Tass a d'ailleurs indiqué samedi que Moscou a cessé ses livraisons de charbon à la Lituanie. – *(AFP, Reuter.)*

M. Dumas : « Nous ne demandons pas aux Lituaniens de renoncer à leur indépendance »

Le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a défendu, vendredi 27 avril, la déclaration franco-allemande de la veille sur la Lituanie, soulignant qu'elle constituait avant tout une *« invitation au dialogue »*.

« On ne demande pas aux Lituaniens de renoncer à leur indépendance, ce n'est pas possible, ce n'est pas envisageable », a poursuivi M. Dumas, qui se trouvait dans sa circonscription de Dordogne. *« Il est dit au contraire dans ce texte* (la lettre de MM. Kohl et Mitterrand demandant au président Landsbergis de suspendre les effets de la déclaration d'indépendance) *que les Lituaniens ne doivent renoncer à rien de ce qui a été la traduction de leur autodétermination, mais qu'il faut mettre cela entre parenthèses pour engager le dialogue avec Moscou. »* Le ministre a également jugée *« abusive »* toute comparaison avec Munich.

Le gouvernement italien, par la voix du ministre des affaires étrangères Gianni de Michelis, a apporté son soutien à l'initiative franco-allemande ; à Washington, le département d'Etat a estimé que la lettre de MM. Kohl et Mitterrand constituait *« un effort pour désamorcer la situation »*, sans toutefois appuyer formellement la démarche.

L'initiative a en revanche été abondamment critiquée au sein de l'opposition française. M. Alain Lamassoure, porte-parole de l'opposition sur l'Europe de l'Est, a condamné ce *« soutien ouvert de l'oppresseur qui inquiétera, au-delà de la Lituanie, tous les défenseurs de la liberté »*.

Pour M. Bruno Megret, du Front national, MM. Kohl et Mitterrand ont *« capitulé »* devant Gorbatchev. Quant au député UDF de Vendée Philippe de Villiers, il a comparé MM. Kohl et Mitterrand à MM. Daladier et Chamberlain, les accusant de *« lâchage »*. *« J'ai honte pour mon pays »*, a écrit M. de Villiers dans un message au président lituanien.

RDA : la visite de M. Lothar de Maizière à Moscou

Berlin-Est veut respecter ses engagements envers l'URSS

Chef du premier gouvernement démocratiquement élu de RDA, M. Lothar de Maizière était attendu samedi 28 avril à Moscou, afin de rassurer les Soviétiques sur le processus d'unification allemande. Accompagné de ses ministres des affaires étrangères, de la défense et de l'économie, il devait y avoir des entretiens avec le président Mikhaïl Gorbatchev et les principaux responsables soviétiques.

BERLIN

de notre envoyé spécial

Cette visite, la première effectuée hors d'Allemagne par M. de Maizière, a été précédée par l'ouverture officielle, vendredi à Berlin-Est, des négociations sur la future union économique, monétaire et sociale entre les deux Etats allemands. Des deux côtés, on mettait l'accent vendredi soir, à l'issue de la séance, sur les progrès rapides des discussions qui doivent en principe être achevées avant les élections municipales et locales du 6 mai prochain.

Les ministres de la défense de Bonn et de Berlin-Est, MM. Gerhard Stoltenberg et Rainer Eppelmann, qui se sont rencontrés dans l'aérogare Cologne-Bonn pour la première fois depuis la formation du gouvernement est-allemand, ont eux aussi apporté leur contribution à cette visite.

Ces derniers ont rendu publique une déclaration soulignant leur volonté de voir la future Allemagne réunifiée intégrée dans l'OTAN sans que le territoire est-allemand et les forces armées allemandes qui y seraient stationnées fassent partie des structures militaires de l'alliance atlantique.

M Markus Meckel (SPD), ministre est-allemand des affaires étrangères, avait longuement souligné jeudi dans un débat à la Chambre du peuple que cette intégration ne pouvait être qu'une solution provisoire en attendant les négociations sur un nouvel ordre de sécurité européen.

M. de Maizière partait pour Moscou avec l'intention d'assurer que les liens étroits développés sous le régime communiste entre la RDA et l'URSS n'étaient mis en cause ni pour son gouvernement ni pour une future grande Allemagne. Son porte-parole, M. Mathias Gehler, a indiqué que les conversations de Moscou porteraient sur l'unification allemande et le processus d'intégration européenne, les questions de sécurité et de désarmement et les relations économiques entre la RDA et l'URSS.

L'union économique et monétaire entre les deux Allemagnes inquiète en effet les alliés de la RDA au sein du Comecon. Le premier ministre est-allemand a toujours réaffirmé qu'il entendait honorer tous les accords passés, et notamment ses engagements en matière de commerce extérieur avec l'Est. L'application des lois du marché, la restructuration des entreprises est-allemandes et, surtout, l'introduction du deutschemark en Allemagne de l'Est à partir de juillet, va cependant compliquer les choses.

HENRI DE BRESSON

ESPAGNE : remaniement ministériel

M. Luis Martinez Noval devient ministre du travail

M. Felipe Gonzalez, a nommé, le vendredi 27 avril, un nouveau ministre du travail, M. Luis Martinez Noval, quarante et un ans, député et secrétaire général des socialistes des Asturies. Il remplacera M. Manuel Chaves qui occupait ce poste depuis juillet 1986 et qui vient d'être nommé candidat à la présidence du gouvernement autonome d'Andalousie en vue des élections provinciales du 23 juin prochain.

MADRID

de notre correspondant

Le choix de M. Martinez Noval a provoqué la surprise générale (y compris celle de l'intéressé) s'agissant d'un relatif inconnu. Le portefeuille du travail revêt pourtant une grande importance politique alors que le gouvernement est engagé dans une délicate opération visant à recomposer ses relations avec les syndicats après une longue période de rupture. M. Gonzalez semble en fait avoir jugé plus prudent de jeter son dévolu sur un gestionnaire discret ne suscitant de rejet dans aucun secteur du parti en ce moment où le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) fait face à de sérieuses dissensions internes.

Le parachutage de M. Chaves en Andalousie a déclenché la crise. Nombre de responsables socialistes considéraient en effet qu'il était plus logique de présenter à la réélection l'actuel président du gouvernement andalou, M. José Rodriguez de la Borbolla. Tous les sondages indiquaient en effet que ce dernier était parmi les socialistes celui susceptible d'obtenir le meilleur résultat. Mais M. Rodriguez de la Borbolla devait faire face à un lourd handicap : il avait fait preuve d'une trop grande autonomie à l'égard de Madrid que ne lui avaient pardonné ni les « apparatchiks » du parti, ni leur principal représentant au sein du gouvernement, le vice-président, M. Alfonso Guerra.

Ce coup de force a toutefois provoqué le mécontentement de plusieurs ministres, et non des moindres, qui considèrent que l'emprise de M. Guerra commence à porter préjudice à l'image des socialistes. Les « contestataires » considèrent que M. Guerra et l'appareil du PSOE se laissent entraîner à un sectarisme de parti incompatible avec la politique de modération et d'ouverture que les socialistes ont appliquée depuis leur arrivée au pouvoir il y a sept ans. Ils reprochent au vice-président d'user d'un langage aux accents démagogiques contraire à l'image de modernité que le gouvernement a réussi à donner aujourd'hui à l'Espagne.

M. Gonzalez a jusqu'ici préféré maintenir une attitude de neutralité face à la lutte opposant son gouvernement et son parti. Ainsi, quoique personnellement partisan du maintien de M. Rodriguez de la Borbolla il a préféré ne pas imposer ce point de vue à l'appareil. M. Gonzalez entend, d'une part, rester fidèle à son vice-président à qui l'unit une amitié de près de trente ans et avec qui il a fait de concert toute sa carrière politique.

THIERRY MALINIAK

GRANDE-BRETAGNE

Londres libère trois Irlandais accusés de tentative de meurtre

La cour d'appel de Londres a libéré vendredi 27 avril trois citoyens irlandais emprisonnés pour tentative de meurtre sur la personne de M. Tom King alors que celui-ci était secrétaire aux affaires d'Irlande du Nord.

Martina Shanahan, vingt-quatre ans, John McCann, vingt-six ans, et Finbar Cullen, vingt-neuf ans, avaient été condamnés en 1988 à vingt-cinq ans de prison pour avoir voulu tuer M. King, maintenant secrétaire à la Défense, ainsi que d'autres hommes politiques, des soldats et des juges britanniques.

La cour d'appel a motivé sa décision de les relâcher en déclarant que des propos tenus par M. King pendant leur procès avaient pu influencer le jury.

Les trois Irlandais ont été de nouveau arrêtés dès la sentence prononcée. Le Home Office (ministère de l'intérieur) a alors ordonné leur expulsion vers l'Irlande avec interdiction de revenir en Grande-Bretagne. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

CHILI : première grave difficulté pour M. Aylwin

La création d'une commission sur les crimesde la dictature suscite de vives critiques

L'annonce, faite le 24 avril par M. Patricio Aylwin, de la création d'une commission d'enquête sur les crimes commis durant les seize années de dictature a suscité de fortes critiques, tant à droite qu'à gauche. La définition de l'enquête ne satisfait personne. Pour la première fois depuis qu'il a succédé au général Pinochet, le président Aylwin se heurte à une grave contestation venant de tous côtés.

SANTIAGO-DU-CHILI

de notre correspondant

La *« commission pour la vérité et la réconciliation »* est chargée de *« faire la lumière sur les crimes horribles commis contre les droits de l'homme depuis le 11 septembre 1973* (jour du coup d'état militaire) ». Excluant la mise en accusation de quiconque, le chef de l'Etat invite les *« sages »* à établir la vérité *« sur les cas de disparitions de personnes, d'exécutions sommaires, de morts sous la torture, mais aussi sur les attentats commis par des particuliers pour des motifs politiques »*. Avec cette précision, les excès de la répression du régime militaire et les actions armées de l'extrême gauche sont presque mis sur un même plan. M. Aylwin savait la difficulté de sa démarche puisqu'il avait dit, le 24 avril : *« Mon initiative sera jugée insuffisante par certains, dangereuse par d'autres. »*

Depuis, cette initiative est devenue la première pomme de discorde entre le gouvernement et l'opposition de droite ; les conservateurs de Rénovation nationale et de l'Union démocratique indépendante la jugent *« dangereuse et inadéquate »*. Les deux formations estiment que la violence politique au Chili ne remonte pas au coup d'état de 1973 mais à l'adoption par l'extrême gauche et certaines fractions de la gauche, dans les années 60, des thèses castristes sur la *« voie armée vers le socialisme »*.

M. Aylwin avait pourtant pris soin de consulter longuement les dirigeants de Rénovation nationale avant de donner une forme définitive à son projet. Il avait pris le risque de froisser la gauche en n'incluant aucun de ses représentants dans la commission, alors que deux des neuf membres de celle-ci ont exercé une charge publique sous le régime militaire. Et comme les *« sages »* n'ont aucun pouvoir juridictionnel, ils ne remettront qu'un rapport à caractère purement consultatif.

Pour la première fois depuis la passation de pouvoirs, les conservateurs se retranchent dans l'opposition et leur réprobation fait écho à celle que les forces armées manifestent, pour le moment, avec discrétion. Cette levée de bouclier aura en tout cas poussé les partis de gauche à faire corps autour de la présidence. Ravalant leurs critiques, ils se sont déclarés unanimement disposés à collaborer avec la commission.

GILLES BAUDIN

COLOMBIE : l'assassinat de Carlos Pizarro

Un démenti du groupe des « Extradables »

Les Extradables, un groupe de trafiquants de cocaïne colombiens, ont démenti vendredi 27 avril toute responsabilité dans l'assassinat la veille de Carlos Pizarro, ancien leader guérillero et candidat à la présidence colombienne.

Dans un communiqué envoyé à plusieurs organes d'information de Bogota, le groupe, qui s'oppose à l'extradition vers les Etats-Unis de trafiquants colombiens, nie avoir organisé l'assassinat de Carlos Pizarro en soulignant que le dirigeant de gauche était lui-même hostile à l'extradition des trafiquants et que les trafiquants n'avaient par conséquent aucune raison de le faire tuer. Une heure environ après l'attentat, un homme avait téléphoné à une radio de Bogota, Radio Caracol, pour affirmer que l'ex-leader du M-19 avait été tué sur ordre des Extradables. (AFP.)

Roumanie : M. Iliescu refuse tout dialogue avec l'opposition

Suite de la première page

M. Iliescu a toutefois exclu le recours à la force pour déloger les manifestants de la place de l'Université. *« Nous les laisserons macérer dans leur jus* (jusqu'aux élections du 20 mai) *bien qu'ils nous dérangent »*, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse.

Venus pour la plupart en autobus de l'ensemble du pays, les partisans du Front de salut national (FSN), en très grande majorité des ouvriers, interrompirent à plusieurs moments le discours du président en scandant : *« Iliescu, ne cède pas ! »* ou *« Iliescu ne pars pas, le pays est avec toi. »* Une fois la manifestation officiellement terminée, plusieurs milliers de personnes défilèrent dans les rues de la périphérie de Bucarest, passant devant l'immeuble de la télévision.

On crut alors un moment que le pire allait peut-être se produire et que les *« pro-frontistes »* avaient décidé d'en découdre avec ceux qui continuaient à exiger, sur la place de l'Université, le départ de Ion Iliescu, répétant ainsi le scénario qui s'était déroulé fin janvier lorsque des milliers de partisans du Front étaient venus interrompre une manifestation organisée par les partis traditionnels, dont les locaux avaient été saccagés au cours de ces journées.

Hooligans en tous genres...

L'affrontement n'a pas eu lieu mais, samedi matin, les opposants au pouvoir occupaient toujours la place de l'Université. Rassemblement bigarré et imaginatif qui contrastait singulièrement avec l'uniformité de la manifestation de l'après-midi. De Florin Vieru - le *« gavroche de Bucarest »*, dont la photo en train de brandir un drapeau tricolore troué a fait le tour du monde - à de vieilles dames bien dignes en passant par de très nombreux étudiants, ils occupent donc depuis plusieurs jours une zone qu'ils ont décrétée eux-mêmes *« interdite aux communistes »*.

Beaucoup d'entre eux portent un badge *« golan »* (hooligan), pour répondre à Ion Iliescu, qui les avait ainsi traités il y a deux jours. Certains brodent même sur ce thème. Il y a des *« golan 120 % »*, des *« golanita »* (petit hooligan), des *« golan de soixante ans »* et même un *« prêtre hooligan »*. Entre deux discours, tous reprennent en chœur ce qui est devenu leur hymne : *« Nous ne partirons pas d'ici, nous ne retournerons pas à la maison tant que nous n'aurons pas notre liberté. »*

Principaux slogans : *« Iliescu égale Ceausescu »*, *« le Front, qu'est-ce que c'est ? le Parti communiste »*. Officiellement, la manifestation est *« apolitique »* et les responsables, si tant est qu'il y en ait, font partie d'organisations peu structurées : le Groupe indépendant pour la démocratie, la Ligue des étudiants, l'Alliance du peuple, l'Association du 21 décembre, le Forum antitotalitaire...

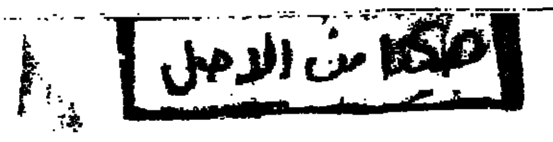
Mai 1968 ? Peut-être. Mais un mai 1968 où l'on entendrait malgré tout d'étranges discours. Cet orateur, applaudi à tout rompre, en appelle par exemple à l'instauration d'*« une grande Roumanie »*. *« Moldavie, Valachie, Transylvanie »*, scande la foule. Un étudiant en théologie demande, pour sa part, que le président de la République prête désormais serment non sur la Constitution mais sur la Bible. *« Iliescu tu es athée, tu vas être puni par Dieu »*, déclare-t-il. *« Dieu avec nous »*, répond la foule.

Celle-ci, malgré sa grande diversité, s'accorde sur ce qui reste à ses yeux l'essentiel : le départ des anciens membres du Parti communiste roumain de tous les organes dirigeants du pays. Apparemment, les contestataires n'ont pas l'intention de quitter la place de l'Université, certains y passeront même la nuit sur des matelas de fortune, autour de petits feux de camp. Le pouvoir va-t-il les déloger de force ? Cela semble peu probable. Ion Iliescu préfère sans doute laisser cet abcès de fixation ouvert. Le risque subsiste d'affrontements avec les partisans du Front, qui ont été confortés par le succès de leur manifestation de vendredi. La campagne électorale roumaine commence donc dans un climat bien peu propice au débat démocratique.

JOSÉ-ALAIN FRALON

□ **Mgr Lustiger à Bucarest.** – Le cardinal-archevêque de Paris, Mgr Jean-Marie Lustiger, se rend dimanche 29 et lundi 30 avril à Bucarest, à l'invitation de Mgr Ioan Robu, archevêque de la capitale roumaine. Il assistera à la messe solennelle qui sera célébrée en la cathédrale de Bucarest à l'occasion de l'installation de Mgr Robu dans ses nouvelles fonctions. Celui-ci avait été nommé le 15 mars archevêque de Bucarest par le pape Jean-Paul II. – *(AFP.)*

□ **URSS : Plusieurs blessés au cours d'une manifestation à Stepanakert.**- Les tirs de soldats du ministère de l'intérieur soviétique, jeudi 26 avril, au cours d'une manifestation d'Arméniens qui exigeaient la libération de deux des leurs, à Stepanakert, chef lieu du Haut-Karabakh, ont fait deux blessés, a indiqué vendredi l'agence Tass. Cinq soldats et deux membres locaux de la milice ont également été blessés. *(AFP.)*



صكنا من الاهل

RDA : la visite de M. Lothar de Maizière à Moscou

Berlin-Est veut respecter ses engagements envers l'URSS

HENRI DE BRESSON

Roumanie : M. Iliescu refuse tout dialogue avec l'opposition

ASIE

MONGOLIE

La réforme politique « exclut tous ceux qui ne se réclament pas du socialisme »

nous déclare un des dirigeants de l'opposition

Une dizaine de milliers d'opposants ont manifesté, vendredi 27 avril, devant le siège du gouvernement à Oulan-Bator en faveur du remplacement du Parlement actuel par une Chambre multipartite en attendant les élections générales prévues en juillet. Aucun incident n'a été signalé en dépit d'une présence renforcée de l'armée sur les lieux. Nous avons reçu de M. Tsolmon, un des dirigeants de l'Association démocratique mongole et membre du comité de coordination politique du Parti démocratique mongol (PDM) parti d'opposition, ce témoignage sur les limites des réformes à Oulan-Bator.

« La récente réunion de l'Assemblée nationale n'a pas répondu à nos attentes. Elle a débattu pendant des heures de points futiles et a laissé sans solution la question fondamentale : la Mongolie aura-t-elle un régime démocratique fondé sur le multipartisme ?

» Le gouvernement avait promis de discuter avec nous avant le congrès du parti et de l'assemblée. Ces discussions ne se sont pas produites et les réunions importantes ont eu lieu sans qu'on nous ait consultés. Le résultat est pitoyable surtout sur deux points.

» Tout d'abord, à propos de l'emploi du mot « *socialisme* » dans la Constitution. Nous avions exigé la refonte de l'article 82 qui consacrait l'hégémonie du Parti populaire révolutionnaire (PPRM) et qu'on adopte un texte qui permettait de légaliser tout parti luttant pour « *une société démocratique et humaine* ». Le texte adopté par l'Assemblée ne reconnaît que les partis luttant pour « *un socialisme démocratique et humain* » et exclut en pratique tous ceux qui ne se réclament pas du socialisme, comme notre parti.

» Ensuite, à propos du découpage électoral. Notre mouvement a surtout gagné les villes, et la campagne est restée à peu près ignorante de ce qui s'est passé, parce que la presse officielle s'est bien gardée de l'en informer. On a donc fait jouer à ces gens le rôle qu'on leur réservait à l'Assemblée : on leur a fait applaudir l'inclusion du mot « *socialisme* » et soutenir une carte électorale aberrante : un député pour dix mille habitants à Oulan-Bator et un pour trois mille à la campagne. Les communistes savent bien que, en ville, les mouvements démocratiques peuvent obtenir la moitié des voix.

Staline, Pol Pot et Tsedenbal...

» En outre, la loi de financement des partis interdit tout financement en provenance de l'étranger. N'est-ce pas curieux de la part d'un parti, qui pendant soixante ans, a été financé par l'étranger ?

» A vrai dire, on ne pouvait guère obtenir de cette Assemblée que ce pour quoi elle a été faite. On a donc entendu tous les refrains. Par exemple : l'amitié avec les Russes. L'ambassadeur soviétique est l'ancien chef du PC d'Irkoutsk, et certainement en aucune façon un diplomate. Il ne cacha pas qu'il entend donner des leçons aux Mongols ; nous avons demandé son renvoi.

» Il est difficile de faire comprendre à des Européens dans quelle atmosphère de tutelle nous avons pris l'habitude de vivre. Le Komintern a joué trop longtemps un rôle écrasant. C'est lui qui a autrefois transormé le Parti mongol en un parti marxiste-léniniste, et autres « *istes* » étrangers aux Mongols. Mais des formules comme « *la dictature du prolétariat* » passaient pour universelles, au mépris de toute réalité. Et c'est ce mépris qui a produit Enver Hodja, Mao Zedong, Staline et Ceaucescu, Kim Il-Sung et Pol Pot, et Tsedenbal (1). Beaucoup de nos députés ont vécu toute leur vie avec « *le parti* » pour horizon. Quand on leur a dit qu'il y avait des gens pour vouloir d'autres partis, ils ont cru au naufrage.

» Nous voulons un système politique pluraliste. Il faut que les principes soient nets, sans quoi les risques sont grands, même avec des hommes de qualité : voyez comment se conduit M. Gorbatchev en Lituanie.

» Nous n'avons rien contre l'existence d'un parti communiste. S'il y a des gens qui se reconnaissent en lui, il est normal qu'ils s'expriment. Mais il faut que ce soit le discours de ce parti, et non pas automatiquement la ligne gouvernementale.

» Nous demandons que cessent les activités de la société soviéto-mongole. Mongolsovtsvenet, qui exploite les mines de métaux ; le contrat ne nous paraît pas équitable et il doit être réétudié. Les Russes ont certainement aidé la Mongolie, mais les produits que nous obtenons d'eux en échange d'indispensables matières premières sont toujours de basse qualité.

» M. Gorbatchev a révélé il y a quelques mois que la dette mongole s'élevait à plus de 9 milliards de roubles, c'est-à-dire, si l'on convertit en tögröks mongols 20 000 tögröks par habitant. Le salaire moyen annuel est d'environ 7 000 tögröks. Les députés soviétiques ont réclamé le paiement de cette dette. Personne n'est capable de vérifier l'addition parce que, par exemple, avant les années 60, il n'y avait pas de contrôle.

» Malgré tout, l'essentiel demeure l'établissement d'une démocratie réelle et la fin de ces comportements stupides qui falsifient les sentiments en même temps que les comptes. Notre parti ? Le PDM est au fond un parti bourgeois. Nos militants eux-mêmes ont été choqués du mot, quand je l'ai d'abord prononcé. Mais c'est bien cela. Nous voulons trois types de propriétés : d'Etat, coopératives et privé. Nous voulons lever les restrictions de quotas qui pèsent sur la propriété privée, et le résultat sera qu'on verra fleurir quantité de petits propriétaires. Naturellement, apparaîtront clairement des disparités de richesse, mais les gens apprendront à compter, au lieu de n'être que des clients. On peut en attendre une dynamique nouvelle qui sorte la Mongolie de cette pénible grisaille qu'elle offre trop souvent. »

(1) Ancien numéro un du régime, réfugié à Moscou (NDLR).

□ **Afghanistan : pluie de roquettes sur Kaboul.** – Les Moujahidins ont marqué le douzième anniversaire de la révolution marxiste, vendredi 27 avril, par un intense bombardement de Kaboul à la roquette. Plusieurs dizaines de roquettes se sont abattues sur la capitale, faisant quatre morts. D'autre part, les autorités de Kaboul ont procédé à une centaine d'arrestations, dont celles de plusieurs officiers supérieurs, à la suite de la destruction par une explosion d'un convoi de munitions. – (*AFP*).

Nouveau refroidissement des relations franco-chinoises

Le léger mieux qui se dessinait dans les relations entre la France et la Chine, presque un an après la répression du « printemps de Pékin », s'est évanoui.

PÉKIN

de notre correspondant

Pékin n'a pas encore réagi officiellement au report *sine die* de la visite de M. Jean de Lipkowski, envoyé spécial de M. Michel Rocard, qui devait avoir au cours du week-end des entretiens avec la haute direction chinoise sur les perspectives d'amélioration de ces relations. Mais la notification de ce report, faite mercredi 25 avril à l'ambassadeur de Chine à Paris, M. Zhou Jue, a été accueillie par l'intéressé comme un nouveau camouflet français.

Le voyage de M. de Lipkowski a été annulé pour le moment en raison de l'inculpation du mari chinois de la journaliste française Agnès Gaudu.

M. Wang Du, âgé de trente-trois ans, peintre indépendant des circuits officiels, avait été placé en garde à vue le 27 septembre 1989 à Canton, sa résidence en Chine méridionale. Il lui est reproché des déclarations publiques jugées « contre-révolutionnaires » proférées au cours du mouvement contestataire du printemps précédent, époque à laquelle des millions de citoyens chinois se sont laissés aller à des propos antigouvernementaux.

Agnès Gaudu, journaliste indépendante qui a étudié et travaillé en Chine et qui est auteur d'un livre bien documenté sur ce pays, *l'Empire déchiré* (Editions Ramsay), avait été autorisée pour la première fois à rencontrer son mari en prison le 23 avril.

C'est à cette occasion que l'ouverture formelle d'une enquête judiciaire pouvant mener M. Wang Du devant les tribunaux, où il risque une bonne dizaine d'années de prison, lui a été notifiée. M. de Lipkowski devait intercéder auprès du gouvernement chinois pour que M. Wang Du fasse l'objet d'une mesure de clémence. Le peintre, selon son épouse, est en mauvaise santé et ne reçoit pas de traitement médical approprié.

Pékin semble par cette mesure se venger de l'arrivée récente en France de Mme Chai Ling, une des figures du soulèvement étudiant de l'an dernier les plus recherchées par ses polices. Si la Chine avait commencé à prendre son parti de la présence régulière en France des autres dissidents ayant fui la répression des mois chauds de l'été 1989, la réapparition si tardive, hors de ses frontières, de la jeune femme après une « cavale » dans laquelle elle paraît avoir bénéficié de complicités haut placées, est ressentie par la direction chinoise comme une gifle sévère.

Le gouvernement français a, semble-t-il, jugé que la date choisie par les autorités chinoises pour annoncer à Agnès Gaudu l'inculpation de M. Wang Du, avec qui elle s'était mariée à Canton une semaine avant son arrestation, équivalait à placer la France devant un chantage.

FRANCIS DERON

AFRIQUE

TCHAD : faute d'accord avec Tripoli sur la bande d'Aouzou

N'Djamena va demander l'arbitrage de la Cour internationale de justice

Convaincu, après de vains palabres au sein d'une commission mixte, qu'il lui est impossible de s'entendre avec la Libye sur la question de la bande d'Aouzou, le Tchad a décidé de porter, dès le 1er septembre prochain, son différend territorial avec Tripoli devant la Cour internationale de justice de La Haye, comme le prévoit l'accord-cadre de paix signé le 31 août dernier à Alger. C'est ce qu'a annoncé, vendredi 27 avril, à Paris, où il a rencontré M. Roland Dumas, son homologue français, M. Acheikh Ibn Oumar, ministre des affaires étrangères de N'Djamena.

Les autorités de N'Djamena qui parlent d'expérience, n'en démordent pas : leur voisin du nord, le colonel Kadhafi, est un horrible personnage. Aussi se désolent-elles de constater, par la voix de M. Oumar, un « *relâchement de la vigilance de l'opinion publique internationale* » à l'encontre du très remuant chef de la Révolution libyenne qui « *essaie de se refaire une virginité afin d'avoir les mains libres pour agresser le Tchad* ».

Pour les autorités tchadiennes, le colonel Kadhafi reste égal à lui-même. « *Il a changé de style mais pas d'objectifs* », assure M. Ibn Oumar qui s'étonne des « *brevets de respectabilité décernés par certains dirigeants* », français notamment, à ce « *va-t-en guerre* ». Recevant, jeudi 26 avril, la communauté musulmane de N'Djamena à l'occasion de la fin du Ramadan, M. Hissène Habré, le chef de l'Etat, n'y a pas été par quatre chemins et a invité son auditoire à « *prêcher partout la guerre sainte contre l'esclavage libyen...* ».

La violence de ces propos n'a d'égale que celle des combats qui ont opposé, une fois encore, fin mars, à la frontière soudanaise les troupes de N'Djamena à des unités rebelles conduites par M. Idriss Deby, ancien conseiller militaire de M. Habré passé à la dissidence il y a un an lors d'un putsch avorté. « *Nos forces ont versé abondamment leur sang* », a reconnu le chef de l'Etat mais M. Ibn Oumar n'évalue les pertes du côté gouvernemental qu'à « *quelques dizaines de morts et plus de cinquante blessés* ».

A en croire le ministre, qui s'est rallié au régime de M. Habré en novembre 1988, « *cette légion islamique était formée de Tchadiens, de Soudanais et d'autres Africains, mais elle était équipée et entraînée par les Libyens* ». Et d'ajouter : « *L'allègement du dispositif militaire français* Epervier *a encouragé Tripoli à nous agresser* ».

« Débordements »

« *Toutes nos structures militaires et nos services de sécurité ont été mis en place pour faire face à la guerre* », explique M. Ibn Oumar pour excuser les « *débordements* » auxquels ceux-ci se sont parfois laissés entraîner et contre lesquels les organisations humanitaires ont récemment protesté. « *Nous avons vécu une situation d'exception et nous ne disposons d'une Constitution que depuis décembre dernier* », souligne le ministre.

Tenté de ne pas attacher une « *grande importance* » aux accusations d'Amnesty International et du Comité international de la Croix-Rouge pour éviter d'ouvrir une polémique, M. Oumar les juge cependant « *irrecevables* ». « *Elles épousent la position libyenne*, se plaint-il. *On parle toujours des prisonniers libyens entre nos mains et jamais des nôtres aux mains de nos adversaires.* »

L'un des trois auteurs du putsch manqué d'avril 1989 est, selon la version officielle, « *mort de ses blessures* » : Hassan Djamous, ancien commandant en chef des forces armées. Le deuxième, Idriss Deby, joue les empêcheurs de gouverner en rond. Le troisième, M. Mahamat Itno, ancien ministre de l'intérieur, serait détenu au secret : « *Il n'est pas exclu qu'il soit jugé* », indique, bon prince, M. Ibn Oumar...

JACQUES DE BARRIN

AFRIQUE DU SUD

Cinq dirigeants de l'ANC sont rentrés après un quart de siècle d'exil

Cinq dirigeants du Congrès National Africain (ANC), ont foulé pour la première fois, vendredi 27 avril, le sol sud-africain après plus d'un quart de siècle en exil. Outre M. Joe Slovo, soixante-trois ans, secrétaire général du parti communiste sud-africain, le groupe comprenait le secrétaire général de l'ANC, M. Alfred Nzo, soixante-quatre ans, le commandant de sa branche armée, M. Joe Modise, soixante ans, le chef du département international, M. Thabo Mbeki, quarante-sept ans, et le chef du département religion, Mme Ruth Mompati, soixante-cinq ans.

Tous avaient fui le pays entre 1962 et 1964. Ils appartiennent à l'organe supreme de l'ANC, le Conseil National Exécutif (NEC), basé à Lusaka et doivent participer du 2 au 4 mai à la première réunion officielle entre le mouvement nationaliste et le régime de Prétoria. Trois autres membres du NEC sont arrivés en leur compagnie de Lusaka, où l'ANC avait établi son quartier-général après son interdiction en 1960. Environ le tiers de l'ancienne direction en exil de l'ANC se trouve déja sur le sol sud-africain dont certains comme M. Slovo sont toujours considérés par la communauté blanche comme des ennemis publics numéro un.

Au cours d'une brève conférence de presse après leur arrivée au Cap, M. Nzo a déclaré : « *Notre principale tâche ici sera d'explorer avec la délégation du régime de l'apartheid les possibilités de faire disparaître certains obstacles afin de permettre au processus de négociations de se dérouler* ».

Expliquant qu'il voulait « *rassurer* » la communauté blanche, M. Nzo a affirmé qu'elle n'avait « *rien à craindre* » d'une « *démocratie non-raciale* », aboutissement inévitable, a-t-il dit, du processus de négociations. M. Slovo a renchéri un peu plus tard en indiquant : « *nous sommes venus dans un esprit de conciliation* ». Interrogé sur ses sentiments, il a répondu avec humour : « *comme j'étais en train de le dire lorsque j'ai été grossièrement interrompu il y a 27 ans, nous sommes sur la bonne voie...* ».

Par ailleurs, M. Oliver Tambo, président de l'ANC, a quitté, jeudi, la Suède où il était hospitalisé depuis le début du mois de janvier, pour Londres d'où il doit, en principe, repartir pour l'Afrique du Sud. M. Tambo avait été victime, en août dernier, d'une congestion cérébrale.

D'autre part à Johannesburg, un ancien membre des services de sécurité spéciaux de la municipalité, M. Hannes Gouws, qui avait révélé les activités illégales de cet organisme à l'encontre des militants anti-apartheid a annoncé, vendredi, qu'il connaissait l'assassin du professeur David Webster, abattu le 1er mai 1988 à Johannesburg. Il a révélé à la commission chargée de mener l'enquête sur cette organisation que l'assassin s'appellait Paul de Swart.

Avec le témoignage de M. Gouws devant le juge Victor Hiemstra, un lien est établi pour la première fois entre les services spéciaux de la ville - dont les autorités ont reconnu l'existence - et les escadrons de la mort, sur lesquels enquête un autre juge, M. Louis Harms. – (*AFP, Reuter.*)

TCHAD

N'Djamena va demander l'arbitrage de la Cour internationale de justice

AFRIQUE DU SUD

Cinq dirigeants de l'ANC sont rentrés après un quart de siècle d'exil

A l'Assemblée nationale

M. Rocard engage la responsabilité de son gouvernement sur le projet Renault

Le premier ministre, M. Michel Rocard, a, samedi 28 avril, engagé la responsabilité du gouvernement (article 49-3 de la Constitution) sur le projet de loi réformant le statut de la régie Renault. Le couperet de l'article 49-3 a mis un terme à la guérilla parlementaire engagée par le groupe communiste de l'Assemblée nationale à coup de milliers d'amendements. Le groupe communiste ne pouvant déposer de motion de censure, le texte sera donc considéré comme adopté en première lecture, sans vote.

Liturgie, léthargie, litanie... Le célèbre aphorisme d'Edgar Faure à propos des débats budgétaires pouvait être appliqué à la discussion du projet de réforme du statut de Renault (*le Monde* du 28 avril). Le groupe communiste a en effet poursuivi, vendredi, à l'Assemblée nationale, son combat d'arrière-garde avec l'ardeur d'une troupe de stakhanovistes aux belles heures du socialisme triomphant.

On pouvait croire, après la journée de jeudi, que les députés communistes avaient épuisé tous les trésors du règlement et ne pourraient donc se livrer, vendredi, qu'à des redites. C'était compter sans l'imagination débordante de Mme Muguette Jacquaint (PCF, Seine-Saint-Denis) et de ses amis. C'est ainsi qu'en séance de nuit Mme Jacquaint a exhumé une disposition qui eut ses heures de gloire durant la première guerre mondiale : la réunion de l'Assemblée nationale en comité secret... Mais l'article 33 de la Constitution relatif au comité secret précisant que seul le premier ministre ou un dixième des membres de l'Assemblée pouvaient le demander, cet appel pittoresque resta lettre morte. Mme Jacquaint ne s'est pas arrêtée en si bon chemin et a défendu durant plus de deux heures une motion de renvoi en commission. Cette motion de procédure devait subir le même sort que les deux autres : tous les groupes, à l'exception des communistes, l'ont repoussée. M. Georges Hage (PCF, Nord) a, pour sa part, suggéré une explication historique à l'action engagée par un gouvernement socialiste pour modifier le statut de la régie Renault : *« Ainsi se vérifie ce que le mouvement ouvrier savait déjà, que la social-démocratie fournit à chaque fois qu'il est nécessaire au capitalisme les moyens de maintenir et de réaliser ses projets. »*

M. Madelin se moque

Le ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux, interrogé à de multiples reprises à propos du vrai-faux accord Volvo-Mitsubishi, a dit et redit qu'il s'agissait d'un *« coup »* : *« Cet accord n'existe pas. C'est clair ! Mitsubishi l'a annoncé. Volvo l'a confirmé. Ce démenti devrait suffire. »* En revanche, le ministre a reconnu qu'il n'était pas impossible que des discussions soient en cours, comme il est fréquent, entre constructeurs automobiles. Il a rappelé que, si la firme suédoise et la firme japonaise aboutissaient à un accord, celui-ci serait soumis à l'agrément de Renault, qui, a rappelé le ministre, dispose d'un droit de veto.

La discussion générale a permis à l'ancien ministre de l'industrie, M. Alain Madelin – malheureux il y a trois ans dans sa tentative de réformer le statut de la Régie – de railler l'attitude des socialistes, qui, hier, dénonçaient une réforme *« inutile, inopportune et néfaste »*, pour la mettre en oeuvre aujourd'hui. *« Le bon sens a fini par triompher, je m'en réjouis »*, s'est félicité le député UDF d'Ille-et-Vilaine. Pour autant il n'a pas délivré à ce projet un bon de sortie, en estimant que la modification du statut était *« bancale »* et qu'elle souffrait du *« ni-ni »* présidentiel (ni nationalisation ni privatisation).

Quant à M. Franck Borotra (RPR, Yvelines), il n'aurait pas manqué cette discussion pour un empire. Rapporteur du précédent projet en décembre 1987, le député RPR a regretté que vingt-huit mois aient été perdus et que le gouvernement ne soit pas allé jusqu'au bout d'un processus de privatisation. Il a annoncé que son groupe déposerait une proposition de loi pour autoriser une plus large ouverture du capital de Renault à des actionnaires extérieurs et pour organiser la participation des salariés à la propriété de l'entreprise. Bien qu'il ait jugé cette réforme *« insuffisante »*, M. Borotra a annoncé dans l'après-midi qu'à titre personnel lui et quelques-uns de ses amis souhaitaient voter ce texte alors que le groupe RPR s'était prononcé pour l'abstention, comme l'UDF et l'UDC. M. Georges Chavanes (UDC, Charente) a estimé pour sa part que la complémentarité des deux groupes permettra de rationaliser la production en spécialisant les usines, de baisser les prix, de lancer des produits communs, de reconquérir des parts de marché.

Pour le groupe socialiste M. Guy Malandain (PS, Yvelines) n'a pas caché que ce texte traduisait bien un changement d'attitude politique : *« Nous ouvrons le capital à des capitaux étrangers et non communautaires : c'est une petite révolution culturelle. (...) C'est en fonction de concepts d'économie mixte et en fonction de l'avenir international de Renault qu'il faut apprécier cet accord. »*

S'agissant de la marge de manœuvre financière de Renault, le ministre de l'industrie a précisé : *« Si Renault décide d'émettre des certificats d'investissement à concurrence de 25 % du capital, la part de l'Etat descendra à 56 % du capital, sa part dans les droits de vote restant – sauf décision contraire du Parlement – à 75 %. S'il est écrit que ces 75 % pourront être détenus directement ou indirectement, c'est que nous avons tenu à ne pas verrouiller les choses, à ménager l'avenir : des compagnies financières pourraient venir en renforcement de l'Etat. Il ne s'agit que d'une éventualité que, pour l'instant, je n'envisage pas. Mais, d'une façon générale, cette alliance entre des compagnies d'assurances ou des banques et des entreprises industrielles, pour éviter une asphyxie financière, ne me paraît pas une mauvaise chose. »*

PIERRE SERVENT

La commission des lois adopte la proposition communiste sur la répression du racisme

La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté, vendredi 27 avril, la proposition de loi tendant à accentuer la répression du racisme, déposée par M. Jean-Claude Gayssot, député communiste de Seine-Saint-Denis, qui préconise plusieurs modifications du code pénal et de la loi de 1881 sur la presse. Le texte prévoit notamment l'institution de peines complémentaires d'interdiction des *droits civiques*, en cas de provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciales et permet des poursuites judiciaires en cas de *« négation des crimes contre l'humanité »*.

La discussion de ce texte par l'Assemblée nationale doit avoir lieu le mercredi 2 mai. Selon le Front national, cette proposition de loi *« reprend des dispositions de la législation stalinienne. »* M. Jean-Marie Le Pen a accusé le gouvernement de vouloir *« créer un délit d'opinion »*.

Polémique au PS

D'autre part, la campagne nationale d'affichage commercial que le PS a décidé de lancer contre le racisme à partir de ce week-end sur le thème « Le racisme sera-t-il le Mur des Français ? » suscite déjà une polémique à l'intérieur même du Parti socialiste.

M. Jean-Marie Bockel, député du Haut-Rhin, a en effet estimé, vendredi 27 avril, au terme d'un entretien avec le premier ministre, que cette campagne *« est à côté de la plaque »* : *« On peut faire une campagne antiraciste*, a déclaré le maire de Mulhouse, membre du courant Socialisme et République, *quand par ailleurs on engage également le débat sur l'immigration. Si on ose le faire, on peut effectivement être crédible. Mais si on réalise ce type de campagne pour éviter d'aborder le sujet lui-même sur lequel on se sait un peu divisé, ce n'est pas une bonne opération. La forme même de cette campagne est incompréhensible. Si on s'adresse à des gens convaincus que le racisme, c'est la pire des choses, ce n'est pas la peine de faire une campagne. Par contre, si on s'adresse à des gens qu'on a besoin de convaincre, il faut alors avoir une pédagogie de l'action sur les points qui les touchent dans leur vie quotidienne. »*

Le responsable de cette campagne, M. Bernard Roman, a vivement réagi à ces propos en disant : *« Sur ce terrain plus que sur tout autre, les socialistes ne doivent jamais s'excuser d'être socialistes. Prenons garde à ne pas tomber dans le piège de situer l'antiracisme et l'intégration sur le même plan. L'une est une valeur universelle, l'autre une politique indispensable. »*

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Pris au mot

ET si l'on prenait au mot le président de la République ? Non pour le confondre, en soulignant ses éventuelles contradictions, ses approximations, ses atermoiements supposés, ses possibles fluctuations : pour facile qu'il soit, s'agissant d'hommes engagés dans l'action – l'action politique, de surcroît, – l'exercice ne serait pas vain mais, précisément, il procède déjà du jeu politique. Il ne s'agit pas davantage de prendre M. Mitterrand au mot, lui qui les chérit tant, pour traquer la faute. Non, il s'agit de voir comment il les utilise et de chercher ce que peut nous révéler le maniement de son vocabulaire.

Dominique Labbé prolonge ainsi une manière d'aborder la politique qu'il avait expérimentée avec le Parti communiste et sur François Mitterrand lorsqu'il n'était que le leader de l'opposition. Cette nouvelle étude porte sur le vocabulaire du président au cours de son premier septennat.

Afin de ne recenser que les mots d'auteur – et non ceux des collaborateurs, – Dominique Labbé n'a retenu, parmi quatre cents interventions de toutes sortes, de 1981 à 1988, que soixante-huit entretiens radiotélévisés, soit 305 124 mots ; la *Lettre à tous les Français* fait l'objet d'un traitement séparé.

Même sous le contrôle d'un utilisateur aussi précautionneux que François Mitterrand, les mots en disent plus long qu'il ne paraît. En l'occurrence, ils révèlent d'abord que le président de la République se sert d'un vocabulaire banal mais de manière très personnelle. Dominique Labbé constate un déficit des verbes de l'action (faire, aller, voir, venir, prendre) et un double excédent en faveur des verbes de la pensée (croire, penser, connaître, comprendre, trouver) et des verbes exprimant la volonté.

Croire, penser, dire, sont *« les trois verbes qui viennent le plus naturellement à la bouche de François Mitterrand quand il utilise la première personne »*. Le verbe dire tient, note l'auteur, une place primordiale dans le discours du général de Gaulle et de Valéry Giscard d'Estaing, et il y voit *« un trait marquant de la Ve »*. La fréquence des trois verbes signalés, ajoute-t-il, *« indique combien François Mitterrand considère que la fonction présidentielle est d'abord l'énonciation »*. L'actuel président de la République marque sa différence par l'emploi du « je » plus fréquent chez lui – et chez Jacques Chirac – qu'il ne l'était chez le général de Gaulle. Il est vrai que la personnalisation du pouvoir et du discours caractérise la vie politique, mais *« il n'en reste pas moins que François Mitterrand est de très loin le premier acteur de son discours »*.

Autre différence : il utilise moins les verbes de la connaissance (savoir, connaître) que ne le faisait Valéry Giscard d'Estaing, dont l'image projetée est celle de quelqu'un *« qui sait »*, tandis que son successeur privilégie plutôt l'expression de la volonté dans sa relation avec le monde extérieur (notamment avec l'usage de : « il faut »).

Ainsi se dessine le portrait d'un dirigeant qui voit, écoute, observe, expose sa pensée et énonce à la première personne ; il met en avant la fonction présidentielle pour agir. Plus que ses prédécesseurs, il est, en conscience, *« le seul juge de ses actes »*, hors élections, évidemment.

Dominique Labbé observe *« une véritable obsession du temps que marque l'emploi de nombreux vocables comme durée, année, période, rythme, ainsi qu'un goût pour les dates et les digressions historiques »*.

Il souligne aussi la plasticité du discours présidentiel, qui sait épouser son temps en fonction des changements de l'actualité. Au tournant de 1986, un tiers du vocabulaire est renouvelé en quelques mois avec des délais et des tâtonnements perceptibles.

Ce discours reste complexe, au risque de nuire à sa réceptivité, car celui qui le tient, conclut Dominique Labbé, poursuit constamment des objectifs nombreux et contradictoires : *« Le président*, écrit-il, *veut se mettre en valeur mais point trop en avant ; il souhaite démolir ses adversaires mais sans qu'on le voie frapper ; il cherche à utiliser les événements à son profit mais veut paraître ne jamais dévier de sa route ; il revendique la première place et décide de l'essentiel mais se garde de l'impopularité. »* Autant d'exigences qui ne sont pas vraiment nouvelles à ce niveau de responsabilité, sauf que François Mitterrand semble y mettre encore plus de passion maîtrisée. Bref, l'étude des mots dont il se sert pour *« dire »* et exister confirme la force de son tempérament politique.

On retrouve Dominique Labbé et d'autres spécialistes dans le numéro 22 de la revue *Mots – Les langages du politique*, aux Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, qui est consacré au *« nouveau vocabulaire des socialistes français »*. Ouverture, rassemblement, autonomie (après autogestion), modernisation, sont les plus récentes références du parler-vrai socialiste. L'étude de *« dix ans d'affiches du PS »* montre que, si ce parti s'est affranchi du modèle propagandiste pour adopter le modèle marketing, il continue de jouer sur ces deux registres. De même, le logo de la fameuse rose au poing est utilisé désormais selon des exigences plus esthétiques que politiques mais conserve ce que nos experts appellent *« un usage iconique »*. La lithurgie a autant besoin d'images que de mots.

► ***Le vocabulaire de François Mitterrand*, par Dominique Labbé, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques. 326 pages. 112 F ; *Mots. Les langages du politique*, chez le même éditeur (27, rue Saint-Guillaume, 75341 Paris Cedex 07. 75 F)**

Le projet de loi sur les fondations d'entreprise

Création au Sénat d'un Conseil national des fondations

Les sénateurs ont adopté, après l'avoir modifié, le projet de loi relatif aux fondations et modifiant la loi du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat, présenté au nom du gouvernement par M. Jack Lang, ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du bicentenaire. L'objectif du texte est la définition d'une nouvelle personne morale : la fondation d'entreprise.

Ce statut s'inspire de celui des fondations d'utilité publique qui existent déjà. La procédure d'autorisation préalable est cependant plus souple et déconcentrée, la dotation initiale modeste et le contrôle de l'Etat allégé. En contrepartie, les fondations d'entreprise, créées pour une durée déterminée, ne peuvent faire appel à la générosité publique, ni recevoir des dons et des legs.

Les sénateurs ont ajouté au texte plusieurs dispositions : la possibilité de la *création directe*, par voie testamentaire, d'une fondation d'utilité publique et l'institution d'un Conseil national des fondations. Les sénateurs ont exclu les personnes physiques de la liste des habilités à créer une fondation d'entreprise, et ils ont *augmenté le texte d'une disposition* donnant la possibilité aux fondateurs d'opter éventuellement pour un dispositif pourvu d'un but lucratif. Cette dernière modification, combattue par les sénateurs communistes et socialistes, a entraîné leur abstention sur le vote du texte.

Le droit au logement des personnes défavorisées

Les sénateurs réaffirment leur hostilité à l'extension des pouvoirs des préfets

Les sénateurs ont adopté, jeudi 26 avril, le projet de loi relatif au droit au logement présenté par M. Louis Besson, ministre délégué chargé du logement. La majorité *sénatoriale a profondément modifié* la version du texte issu de la seconde lecture de l'Assemblée nationale.

Soucieux de préserver les prérogatives des collectivités locales, les sénateurs ont supprimé, comme en première lecture, l'arbitrage du gouvernement en cas de désaccord sur l'élaboration du plan départemental d'action que comporte le projet, ainsi que les dispositions spécifiques concernant l'Ile-de-France.

De même, la majorité sénatoriale a rejeté les deux dispositions relatives aux pouvoirs des préfets – en matière d'attribution des logements sociaux et de limitation du droit de préemption urbain – adoptées par les députés en seconde lecture. Les dispositions relatives aux gens du voyage introduites à l'Assemblée nationale ont été, elles aussi, supprimées. Les sénateurs communistes ont voté contre le texte ainsi modifié, le groupe socialiste s'est abstenu.

□ **M. Soisson et la saisine du Conseil constitutionnel.** – M. Jean-Pierre Soisson a estimé, vendredi 27 avril, lors d'une visite à Dijon (Côte-d'Or), que le vote à l'Assemblée nationale du texte sur la réforme de la saisine du Conseil constitutionnel était *« l'amorce et l'espoir de ce qui pourrait devenir une autre majorité derrière le président de la République »*. M. Soisson, qui a cité le cas de M. Raymond Barre, a souligné que lors du vote du projet gouvernemental, *« des députés non inscrits, des membres de l'UDF et des membres de l'UDC avaient voté en faveur de ce projet »*.

□ **NOUVELLE-CALÉDONIE : MM. Jorédié et Lafleur à Matignon.** – Le premier ministre va recevoir à l'hôtel Matignon le président du FLNKS de la province nord de Nouvelle-Calédonie et le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République. M. Michel Rocard doit s'entretenir avec M. Léopold Jorédié le lundi 30 avril à 12 heures, et avec M. Jacques Lafleur le vendredi 4 mai à 11 heures.

Le Parti communiste et la « démocratie » à Montreuil

« De la chute du mur à la réunification allemande. » Tel était le thème d'une discussion organisée, jeudi 26 avril à la mairie de Montreuil (Seine-Saint-Denis), par le Forum montreuillois, *« lieu de débat ouvert »* réunissant communistes et non-communistes depuis le mois de janvier, dont M. Jean-Pierre Brard, député et maire PCF de la ville est l'un des fondateurs. Partisan de *« vrais débats »*, c'est-à-dire *« entre les invités et la salle »*, précise M. Brard, le maire avait convié le directeur de l'école du cinéma de RDA, M. Lothar Bisky, député du PDS, l'ancien parti communiste est-allemand. M. Bisky avait donné son accord en février mais quelques jours avant le débat, il s'est ravisé. Explications variées données aux trois cent cinquante personnes qui s'étaient déplacées, jeudi à la mairie de Montreuil : une importante session de la Chambre du peuple ne pouvait se passer de sa présence, son séjour à Paris était trop court ou son médecin lui déconseillait ce déplacement.

Le mois dernier, le même Forum avait organisé un autre débat sur le thème de « la Tchécoslovaquie en mouvement », avec des représentants du Forum civique, des communistes exclus du PCT après 1968 et le premier secrétaire du comité central de ce parti, M. Vasil Mohorita. La présence à Montreuil de M. Mohorita n'étant pas du goût de la direction du PCF, la section de politique extérieu, dirigée par M. Maxime Gremetz, lui avait demandé, en vain, de ne pas participer pas à ce débat. Vous avez dit *« démocratie »*, comme l'indique le titre du dernier livre de M. Marchais ?

O. B.

Le PCF et M. Guéna (RPR) se font des politesses

PERIGUEUX

de notre correspondant

L'Humanité du vendredi 27 avril a publié une interview de M. Yves Guéna, RPR, ancien ministre, sur l'indépendance nationale menacée selon lui, comme aux yeux des dirigeants du PCF, par le projet de réunification allemande.

En Dordogne, on est habitué aux alliances tactiques passées entre le maire de Périgueux, sénateur RPR, et les maires communistes de la banlieue, alliances qui agacent les socialistes, majoritaires dans le département. Mais la place accordée par *l'Humanité* à M. Guéna n'est pas passée inaperçue. Le 8 mars dernier, cent cinquante-sept personnalités de la Dordogne, toutes opinions confondues, *avaient signé un texte rédigé à* l'initiative d'un groupe d'anciens résistants qui en appelaient à l'opinion publique face au *« danger d'hégémonie économique, financière et politique »* que pourrait exercer l'Allemagne réunifiée. Quelques jours plus tard, à l'initiative cette fois du conseiller général de droite de Mussidan, M. Gérard-Jean Chevallier, l'assemblée départementale approuvait ce texte à l'unanimité, y compris M. Michel Suchot, député socialiste proche de M. Chevènement.

Dans son entretien à *l'Humanité*, M. Guéna déclare notamment que *« la réunification de l'Allemagne est chose faite et que la plus grande puissance économique de l'Europe, Russie soviétique mise à part, ne peut pas ne pas avoir d'ambitions politiques »*. Le maire de Périgueux reconnaît que *« beaucoup de choses le séparent des communistes »* mais *« puisque nous sommes des hommes et que nous sommes des Français, il arrive forcément qu'en certaines circonstances nos chemins se croisent »*.

B. L.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres a décidé le mouvement préfectoral suivant : M. Philippe Callède, préfet hors cadre, a été nommé préfet des Ardennes, et M. Hubert Perrot, préfet hors cadre, a été nommé délégué pour l'action extérieure des collectivités locales.

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Pour les dix années prochaines

Le gouvernement prévoit « un effort sans précédent » en matière d'enseignement supérieur

Le schéma national d'aménagement des enseignements supérieurs pour les dix prochaines années, baptisé « Universités 2000 », est sur les rails. Il sera présenté par M. Lionel Jospin au conseil des ministres du 16 mai. Le ministre de l'éducation nationale et le premier ministre annonceront le montant de l'enveloppe financière que l'Etat entend y consacrer, ainsi que le mode de financement adopté.

« Ce sera un effort sans précédent », a averti M. Claude Allègre, conseiller spécial auprès de M. Jospin, en détaillant, vendredi 27 avril, le calendrier de la concertation qui devrait conduire à *« boucler vers le mois de novembre le premier plan national pluriannuel jamais conçu à cette échelle ».*

Il s'agit de répondre à un *« double défi »*, selon M. Allègre : faire face à la forte croissance prévisible du nombre d'étudiants (350 000 de plus en 1994 par rapport à 1990, soit 32,2 % d'augmentation) tout en conservant à l'Université la *qualité qui lui permettra d'être* compétitive à l'horizon de 1993. Le plan d'aménagement que se propose de mettre en place le gouvernement ne concernera donc pas que l'accueil des 80 % de bacheliers annoncés par toutes les statistiques : *« Les constructions universitaires ne seront que la conséquence d'une politique cohérente »*, affirme le conseiller du ministre. Celle-ci englobera aussi bien l'architecture des campus que celle des formations et des diplômes, la répartition des antennes universitaires dans les régions, la création de *« pôles européens »* compétitifs, etc. Bref, le qualitatif autant que le quantitatif.

Assises nationales

Le plan sera préparé à travers une très large concertation menée aux niveaux régional et national, à l'intérieur du système éducatif, mais aussi avec les partenaires *économiques et politiques. Déjà entreprise* par des groupes de travail au sein des établissements d'enseignement supérieur et à l'échelon académique, la *réflexion* doit *s'élargir* dans le cadre d'assises régionales qui auront lieu d'ici au mois de juin. *« On y discutera de tout, aucun sujet ne sera tabou »*, a expliqué M. Allègre, invitant les universités à saisir cette occasion pour s'ouvrir à un véritable partenariat avec les collectivités locales et les agents économiques.

Des assises nationales auront *lieu ensuite du 26 au 29 juin à la* Sorbonne à Paris. Elles réuniront tous les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche dépendant de l'éducation nationale, ainsi que les responsables de collectivités territoriales, de formations politiques, de centrales syndicales et d'universités étrangères. Plusieurs ministres (intérieur, culture, recherche, équipement, etc.) seront invités à participer à cette grand-messe dont les conclusions *devraient aboutir, à la fin de l'année*, à la définition d'un plan de dix ans. Les propositions seront très précises pour la période *1990-1995*, elles prendront la forme de projections au-delà.

Parallèlement au lancement de ce plan à moyen terme, le ministère doit veiller à la bonne exécution du plan d'urgence décidé en début d'année pour désamorcer les risques d'explosion des effectifs à la prochaine rentrée. M. Allègre est serein. Les 500 millions de francs alloués à la création de postes, d'équipements et de locaux supplémentaires seront pleinement utilisés. Selon lui, aucun retard n'est constaté dans les chantiers. 91 500 m² de constructions nouvelles devraient être achevés à l'automne prochain. Avec les bâtiments que l'Etat achète ou loue ici et là, ce sont 200 000 m² supplémentaires qui seront disponibles.

J.-J. BOZONNET

MÉDECINE

Un gène-clé pour le diabète

Suite de la première page

Ce que viennent de réaliser les chercheurs de l'INSERM, parmi lesquels Iman Khalil et Virginia Lepage, c'est d'identifier très précisément la séquence du gène qui favorise le développement du diabète insulino-dépendant et, en outre, de montrer que cette *séquence appartient au gène d'his*tocompatibilité HLA-DQA. Avant eux, des chercheurs américains, McDevitt et Todd, avaient en 1988 montré que la présence d'un acide aminé (l'aspartate) sur la molécule DQ pouvait protéger contre l'apparition du diabète insulino-dépendant (1). Cette fois, en étudiant 50 diabétiques et 73 personnes témoins non diabétiques, les chercheurs de l'INSERM, grâce à la *technique de* PCR (amplification de l'ADN), ont réussi à repérer la séquence du gène responsable de la susceptibilité au diabète : il s'agit de la séquence qui code pour un autre acide aminé, arginine, lorsqu'il est placé dans une position particulière sur la chaîne DQ.

Pour bien comprendre la signification de ces résultats, il faut imaginer les molécules d'HLA comme deux mains ouvertes tenant entre elles un antigène étranger capable de déclencher une réaction auto-immunitaire débouchant sur un diabète. En temps normal, ces molécules HLA sont ainsi faites que l'antigène en question (à l'heure actuelle, on n'en connaît pas la nature, mais certains chercheurs se demandent s'il ne pourrait pas s'agir d'un virus) est détruit par un anticorps. En revanche, lorsque manque sur cette molécule présente à la surface de très nombreuses cellules parmi lesquelles les macrophages et certains lymphocytes, un acide aminé particulier, l'arginine, c'est alors que risque de survenir un diabète, l'antigène n'étant plus détruit et pouvant donc agir à sa guise.

Des traitements plus précoces

Cette découverte devrait avoir à court terme d'importantes conséquences en termes de médecine *prédictive et préventive*. On sait aujourd'hui, grâce à elle, dépister les personnes à risque de diabète. Or plus tôt on commence un traite*ment par des médicaments tels que* la ciclosporine, plus on augmente les chances de préserver quelques îlots de Langerhans du pancréas, avant qu'ils ne soient détruits. Le problème est que jusqu'à présent les différents essais, menés en particulier par le professeur Jean-François Bach (hôpital Necker, Paris), ont montré qu'il n'est pas possible de prendre un tel traitement à vie en raison du risque d'effets secondaires. Néanmoins d'autres protocoles sont actuellement à l'étude, faisant espérer qu'un jour on disposera de traitements permettant sinon de prévenir l'apparition d'un diabète, du moins de la retarder considérablement.

Cette découverte ouvre également de nombreuses autres perspectives. Puisqu'un tel gène susceptible de favoriser le diabète a pu être mis en évidence (il en existe d'ailleurs peut-être d'autres), pourquoi ne pas tenter d'en rechercher pour les autres maladies auto-immunes? D'autre part, on espère que dans un proche avenir on pourra isoler l'antigène responsable de la réaction auto-immunitaire du diabète. Alors il sera possible de fabriquer un « leurre » pour cet antigène de manière à l'empêcher de se fixer au niveau des molécules HLA. En quelque *sorte de « vacciner »*, (*terme d'autant* plus exact s'il s'agit d'un virus) les sujets à risque avant même l'apparition de tout signe de diabète. On n'en est pas encore là. Et dans l'immédiat, les chercheurs de l'INSERM insistent beaucoup sur l'aspect éthique de ces découvertes : sachant que l'on ne peut rien offrir, en termes de traitement, aux personnes à risque, il convient, selon eux, d'attendre avant de pratiquer de manière courante ce type de test de dépistage.

FRANCK NOUCHI

(1) Ces travaux sont publiés dans le *Journal of Clinical Investigation* (1990, vol 85).

□ **Précision.** – Le professeur Laurent Degos nous demande de préciser que, contrairement à ce que pourrait laisser croire la dernière phase de l'article *« Cellules cancéreuses : guérir sans tuer »* consacré à ses travaux sur le traitement des leucémies (*le Monde* du 25 avril), les professeurs Jean Bernard et Jean Dausset l'ont *« toujours soutenu dans cette aventure ».* Ce sont, nous dit-il, deux personnes *« en qui j'ai la plus grande confiance et fidèle amitié ».*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5249

HORIZONTALEMENT

I. Peut être un spécialiste de la trompette. – II. Quand elle est bonne, on ne voit rien de noir. Pris par celui qui répond à l'appel. – III. Soignée comme une bouche. *N'est pas une fine mouche.* – *IV. Peuvent être difficiles à* manier quand ils sont chauds. N'est parfois que poussière. Pre*miers habitants d'un* Etat. – V. Que l'on a donc fait sauter. A deux branches. – VI. *Note. Le premier* est le second. – VII. On y produit beaucoup de lentilles. *Très utile pour celui* qui veut monter. A son bout, il peut y avoir le service. – VIII. Qui n'aurait donc pas dû arrêter Watson. – IX. Mot plus distingué quand on veut parler d'une vieille. N'est pas belle quand elle est *noire*. Tristes sont ses dernières élégies. – X. On y trouve du grenat. Endroit agréable. – XI. Un oxyde. Qui n'a pas été baptisé. – XII. Est parfois frappé d'interdit. *Qui évoque la* bonne chair fraîche. Début de série. – XIII. Sort du Jura. Quelqu'un qu'on ne veut pas nommer. – XIV. *Une région où l'essence est rare.* Quand on l'attrape, on a le cafard. – XV. N'est pas un livre sérieux. D'un auxiliaire. Peut être bue en dernier.

VERTICALEMENT

1. Qui peuvent éclater si on les touche. – 2. Un vrai rapace. Qui peut irriter. – 3. Bien aimable. Qui *avait donc été prévenu à tort.* – 4. N'est pas une cérémonie bien catholique quand elle est noire. Rendons plus facile à lire. – 5. N'est donc pas comme de l'argent. *Pas* chargé. Son ramage se rapporte à son plumage. – 6. Une attitude bien chrétienne. Peut être rapporté d'un voyage aux tropiques. – 7. Ne peut pas faire l'objet d'une transmission. – 8. Sans aucun agrément – 9. Langue ancienne. La femme au travail. A la même valeur que la prune – 10 Inscrit A la bonne heure ! Pas quand il y en a jusque-là. Symbole. – 11. Fit un assortiment de couleurs. A un bon bec. Peut faire des poursuites. – 12. *Aussi familier*. Tout simplement. – 13. Mit son nez. Mauvais pli. Auquel on n'a pas touché. – 14. Pas annoncé. S'accompagnait *sur la lyre. Pour ceux qui ont peur* des piqûres. – 15. Peut user des dents. Où l'on a mis la gomme.

Solution du problème n° 5248

Horizontalement

I. Estivante. – II. Verrerie. – III. Amiante. – IV. Neant. Bau. – V. En. Riens. – VI. *Santé. Si.* – VII. Ciso. Ma. – VIII. Ericacées. – IX. Néva. Ours. – X. Erik. Ai. – XI. Esdras.

Verticalement

1. *Evanescent.* – 2. Séminaire. – 3. Tne. Naives. – 4. Iran. Tocard. – 5. Ventre. Ir. – 6. Art. Açoka. – 7 Niébés. Eu. – 8. Té. *Animera.* – 9. Nus. Assis.

GUY BROUTY

DÉFENSE

Une tribune libre des gendarmes de la Réunion

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

de notre correspondant

Le malaise au sein de la gendarmerie a repris de la vigueur à la Réunion, avec la publication, jeudi 26 avril, dans *le Quotidien de la Réunion*, d'une tribune libre d'un comité de gendarmes estimant que les problèmes de fond n'ont pas été réglés neuf mois après la « grogne » de l'été dernier. Le comité dénonce le fait que *« les deux plus hauts chefs de l'armée »* (ce qui semble viser le président de la République et le ministre de la défense) n'aient pas tenu les promesses faites à l'époque. Le comité estime que les mesures prises à ce jour ne sont que *« des miettes que l'on gonfle bien exagérément pour leur donner une ampleur qu'elles n'ont pas. C'est une sorte de tape-à-l'œil pour occulter les problèmes de fond, qui restent entiers ».*

A.D.

Des commissions participatives dans les corps de l'armée de terre

Composé de vingt-quatre officiers, quarante-six sous-officiers et de seize militaires du rang engagés, tirés au sort parmi plus de quatre mille cent volontaires, le conseil de la fonction militaire de l'armée de terre a approuvé, vendredi 27 avril, la création de commissions participatives au sein des corps de troupe. Il a souhaité que la représentation des engagés soit mieux étudiée, car le conseil a estimé que *« cette population avait besoin d'être épaulée ».*

JUSTICE

Au tribunal de Paris

Le marché de la douleur

La dix-septième chambre du tribunal de Paris se prononcera le 22 mai dans le procès intenté par une société commercialisant des appareils d'électrothérapie qui s'estime diffamée par un article de Madeleine Franck publié le 10 avril 1989 dans l'hebdomadaire *le Point* sous le titre : « Santé : charlatans à gogo ». En rendant sa décision, le tribunal se limitera à dire si la journaliste a porté atteinte à l'honneur et à la considération *du gérant de l'entreprise*, tout en l'excusant si elle a apporté la preuve de ses affirmations ou en lui accordant le bénéfice de la bonne foi. Mais, au-delà de la stricte mécanique procédurale des poursuites en diffamation, l'audience du 24 avril a permis d'évoquer ce créneau commercial très particulier du « marché de la douleur ».

Ecrit d'une plume vive, souvent grinçante, l'article de Madeleine Franck dénonce sur trois pages du *Point ces objets ou appareils qui* sont censés guérir tous les maux. Les bracelets *« biomagnétiques »*, les acupuncteurs *« portables » avec ou sans aiguilles, efficaces « dans cent vingt-cinq maladies »*, les *« stimulateurs bioélectriques »* qui feraient maigrir de manière *spectaculaire, ou encore* les valises d'électrothérapie. Au cours de phrases assassines, plusieurs noms de marques ou d'entreprises apparaissent, dont la journaliste révèle le caractère fantaisiste de leurs publicités. Une seule société a engagé des poursuites *en diffamation* : le Laboratoire d'électrothérapie appliquée dirigé par M. Gérard Crépin. Celui-ci se plaint notamment du préambule que *le Point* a ajouté devant l'article de la journaliste et où l'on parle encore plus sévèrement de *« spécialistes en filouterie »* et d'*« escrocs »*. Dans le corps de l'article, M. Crépin est désigné comme le gérant d'une entreprise ayant fait l'objet de deux arrêtés lui interdisant certaines formes de publicité.

« Aucun essai clinique »

« Ce sont des interdictions partielles », précise M. Crépin en affirmant que ses appareils ont fait l'objet d'expertises scientifiques et qu'il s'est entouré d'une équipe de médecins. En outre, il invoque un jugement de la seizième chambre correctionnelle de Paris, du 29 avril 1987, le relaxant du délit de récidive à un arrêté d'interdiction de ces publicités et dans lequel les magistrats constatent que les documents versés aux débats *« montrent le sérieux des appareils, qui possèdent bien les propriétés annoncées ».*

Mᵉ François Sarda, *défenseur de* la journaliste, n'est pas convaincu par les affirmations médicales des magistrats de la seizième chambre correctionnelle. Pour le prouver, il cite un troisième arrêté daté du 9 mars 1990. Celui-ci concerne *une publicité du Laboratoire* d'électrothérapie appliquée dans laquelle les rhumatismes sont présentés comme une *« maladie parfois grave, qui rend souvent infirme »* avec, à l'appui, un tableau inquiétant de l'évolution du mal : *« Votre circulation sanguine se ralentit, vos cartilages ne sont pas assez nourris, ils s'effritent encore plus ... la douleur s'aggrave. »* Le malade est invité à *« briser le cercle vicieux »* en utilisant le physiomasse, un appareil qui émet des micro-courants. *« Et la douleur se calme, l'électrothérapie s'est opposée au développement de l'arthrose. »* La commission de contrôle de la publicité en faveur des objets, appareils et méthodes présentés comme bénéfiques pour la santé a interdit l'usage de cette phrase et de celle selon laquelle le physiomasse serait *« bénéfique »* pour l'insuffisance veineuse. La commission constate que *« le dossier justificatif fourni (...) ne comporte aucun essai clinique réalisé sur les pathologies précises indiquées dans la publicité ».*

Auteur de ce dossier, M. Laurent Chevrot, professeur d'électroradiologie, *se présente à la barre* pour défendre l'électrothérapie utilisée chez les malades et chez les sportifs. Pêle-mêle, il évoque les *Harlem Globe Trotters* et les polytraumatisés. Il parle aussi des tests faits sur ses patients en déclarant : *« Je n'ai pas constaté d'aggravation. » « C'est encore une chance ... »*, ricane Mᵉ Sarda. *« L'huile de serpent, ça marche aussi ! »*, remarque sèchement le docteur Guy de Bischop, médecin électrologiste. Plus sévère encore, le docteur Philippe Stora, rhumatologue, affirme : *« J'adhère totalement et sans aucune réserve à cet article. Ce qui me choque, c'est que la publicité abuse de la crédulité de malades âgés. J'en en ai vu de très nombreux, déçus, ulcérés et je n'ai jamais constaté la moindre amélioration. »*

Pis, il estime que ces appareils sont dangereux car *« ils incitent les patients à cesser leur traitement, ce qui peut entraîner des désordres irréversibles »*. Pour ce médecin, *« c'est une des formes d'escroquerie les plus scandaleuses des temps modernes »*. Le même langage est utilisé par le professeur Marcel Francis Kahn, chef de service de rhumatologie de l'hôpital Bichat : *« Je connais ces appareils depuis vingt ans, c'est toujours la même valise. Parmi les pauvres vieux qui ont été démarchés, qui ont payé 12 000 à 13 000 francs pour un appareil, beaucoup n'osent pas les rendre. Depuis vingt ans, je lutte contre toutes ces charlataneries. Je maintiens le mot d'escroquerie. »*

Cependant, il faut bien revenir au procès lui-même, qui n'est pas celui d'une thérapeutique. Mᵉ Eric Cortial, conseil de M. Crépin, parle donc de diffamation et dénonce *« la langue venimeuse »* de la journaliste, car, s'il est favorable à la critique, il estime que les propos litigieux visaient à nuire à son client. Ce n'est, bien sûr, pas l'avis de Mᵉ Sarda, qui résume le procès en une phrase : *« Si charlatan se définit comme quelqu'un qui promet des merveilles et ne les tient pas, je fais la preuve de la vérité des propos contenus dans l'article. »*

Le substitut du procureur de la République, M. Claude Pernollet, est plus nuancé. Certes l'article était *« justifié »* car, pour le magistrat, *« il était nécessaire »* que l'on réponde aux publicités vantant la fée électricité qui touchent un public âgé et fragilisé. Mais M. Pernollet aurait souhaité que les termes soient moins violents. Toutefois, il estime que la journaliste a poursuivi un but légitime en ne se contentant pas de lire ces publicités où figure le témoignage favorable d'Annie Cordy.

MAURICE PEYROT

EN BREF

□ **La fronde des juges manceaux : quatre détenus libérés.** – Quatre détenus de la prison du Mans (Sarthe) ont été remis en liberté, vendredi 27 avril, à la suite des décisions des trois juges d'instruction de la ville qui veulent ainsi protester contre les conséquences de la loi d'amnistie sur le financement des partis politiques (*le Monde* des 26 et 28 avril). L'un des détenus, un jeune homme accusé de menus larcins a précisé aux journalistes présents : *« Je remercie Christian Nucci. » « Les décisions du Mans sont des gesticulations désordonnées, isolées et d'inspiration douteuse »*, a estimé pour sa part le Syndicat des avocats de France (SAF) qui dénonce *« les méfaits scandaleux causés par le pouvoir arbitraire de ce droit de détenir des magistrats instructeurs »*. Le SAF juge *« abusive, inutile et nocive la détention provisoire de la majorité des détenus ».*

□ **Meurtre d'une fillette à Valenciennes.** – Une fillette âgée de douze ans a été trouvée morte, étranglée, jeudi 26 avril, sur un bas-côté de l'autoroute Paris-Bruxelles dans la traversée d'un faubourg de Valenciennes (Nord). Les premiers résultats de l'autopsie indiqueraient que l'enfant, Ingrid, fille d'un ancien harki, aurait été étranglée avec une ceinture, et n'aurait pas subi de violences sexuelles.

□ **HIPPISME : nouvelles inculpations d'entraîneurs.** – Six entraîneurs de chevaux de course ont été inculpés, vendredi 27 avril, de tentative d'escroquerie et d'infraction à la législation sur les substances vénéneuses par Mᵐᵉ Michèle Luga, juge d'instruction au tribunal de Paris. Ces nouvelles inculpations portent à quatorze le nombre des personnes du monde hippique inculpées depuis la fin du mois de mars à la suite de la découverte, après une course, de substances prohibées dans les urines de huit trotteurs (*le monde* du 24 mars).

SPORTS

Les résultats

TENNIS

TOURNOI DE MONTE-CARLO

Quarts de finale du vendredi 27 avril

Chesnokov (URSS) bat Rosset (Sui.), 6-3, 6-2 ; Leconte (Fra.) bat Skoff (Aut.), 6-2, 6-7, 6-4 ; E. Sanchez (Esp.) bat Becker (RFA) 6-4, 7-5, 7-6 ; Muster (Aut) bat Aguilera (Esp.), 6-3, 6-4.

□ ***DOPAGE* : une athlète française en accusation.** – La sprinteuse Patricia Girard a été entendue puis suspendue par la commission fédérale de la Fédération française d'athlétisme, jeudi 26 avril, à la suite des résultats positifs d'un contrôle inopiné effectué lors d'un regroupement du relais féminin au mois de mars. L'athlète de vingt-deux ans s'était fait connaître lors des derniers championnats de France en salle en battant Laurence Billy en finale du 60 mètres. Accusée d'avoir absorbé des anabolisants, la sprinteuse, qui risque deux ans de suspension, estime qu'elle a été trompée par son entraîneur.

Au tribunal de Paris

Le marché de la douleur

SPORTS

Les résultats

CULTURE

Philippe Léotard, la vie et rien d'autre

« A l'amour comme à la guerre », titre profession de foi pour un premier album de chansons qui a reçu le Grand Prix de l'Académie Charles-Cros

Philippe Léotard a le charme déglingué des chefs-d'œuvre en péril. Des yeux en accent grave, qui rient et pleurent en même temps, comme ces averses d'été d'où naissent les arcs-en-ciel. Quand on le voit tout timide et arrogant, tanguer un peu, même s'il n'a rien bu, et vous citer à tout bout de phrases, Stendhal, Alain, Freud, saint Jean de la Croix, vous convaincant que lui, au moins, a étudié du temps de sa jeunesse folle, on ne peut s'empêcher de l'aimer, tout de suite. Et de lui pardonner l'entêtement qu'il met à s'abîmer la santé.

Sur une photo, il a déjà les yeux cernés, mais un sourire émerveillé, parce que, dit-il, *« je regarde maman que vous ne voyez pas »*. Aux bretelles de son tricot de corps Petit Bateau, sont accrochés les galons arrachés au cadavre d'un officier allemand. Philippe Léotard a cinq ans. Toute sa vie est déjà là, l'innocence et le danger. On retrouve cette photo sur la pochette de son disque *A l'amour comme à la guerre* (1), qui vient de remporter le Grand Prix de l'Académie Charles-Cros. Douze chansons qu'il va défendre à la Cigale du 13 au 16 juin, les chansons d'un marin charmeur, plus ivre que son bateau, se laissant glisser sur un long fleuve de mots caressés à l'antique. Des chansons d'aubes blêmes et d'amour fou, avec des drôleries suicidaires et des autoportraits chaloupés : *« Chuis qu'un barracuda/ Dans un bar à Cuba/ Chuis qu'un requin qui n'a plus rien pour se requinquer/ Je fais la vie je fais les bars/ Un coup à se mettre à boire/ Je suis mal dans mes nageoires/ Mais je me marre. »*

Philippe Léotard chante et parle en rythme d'une voix rapeuse et tendre, des textes souvent incandescents, notamment celui sur le cinéma : *« Je vous demande en effet de me donner votre foi sans me connaître, d'aimer avec moi la même image imprévisible »*, et des musiques bluesy, jazzy, complices, sans concessions signées Philippe Servain. Avec ce disque, le premier, né d'une rencontre avec Pierre Barouh, enregistré pendant trois mois aux Studios Gorgone à Lille, *« j'ai mis mon petit pied dans des grandes pompes »*, dit Léotard.



D.R.

Philippe Léotard : « Il n'y a que les chemins droits qui ne mènent pas où on veut. »

Il a cependant déjà présenté les chansons qui le composent en public, *« quinze fois en sept ans avec des musiciens différents »*. Il est même passé une fois à l'Olympia, le 17 octobre 1989. Les affiches, « Léotard, le vrai » avaient été conçues par Séguéla, *« mais c'était simplement parce que mon frère était ministre... »*

Ce qu'il écrit, Philippe Léotard *« le verrait bien vendu dans les pharmacies pour les grands insomniaques. On me croit agité*, dit-il, *mais il y a quarante ans que je m'agite »*. Maintenant il en a cinquante, ça ne veut pas dire grand grand chose, il a dix ans, il a mille ans comme tous les poètes. Prof de philo au collège Sainte-Barbe, auteur dramatique chez Ariane Mnouchkine, (*« Ariane l'accoucheuse, je dois tout aux dames... »*), acteur de cinéma *« soixante-trois personnages à ce jour, c'est devenu un métier, je crains le pire »*, Philippe Léotard reconnaît *que « sa carrière, sa vie, ne sont qu'une suite de combats douteux »*, mais tempère le constat à coup d'aphorismes péremptoires : *« Si la vie vient à moi, c'est que je n'ai jamais dit non. Il n'y a que les chemins droits qui ne mènent pas où on veut. »*

Ses chemins de traverse l'ont mené assez loin : *« On dit de moi, dommage qu'il soit drogué et alcoolique, on a pas le droit de nommer mon mal ni de le guérir »*. Lui-même, en riant le nomme son mal : *« Les délices de Kaputt »*, ou bien le chante : *« Ma drôle de cocaïne/ Ma pensée ma blessure, mon absence qui dure... »* Pour cela, pour son bien, on l'a un peu enfermé, dans *« la clinique de la raison close »*. Un jour il en est sorti, il allait mal, lors d'une soirée il a pris un revolver, l'a mis dans sa bouche. Mais une jeune fille était là qui a dit : *« Venez dans ma chambre, vous serez mieux pour pleurer. »* Cette jeune fille est maintenant sa femme, ils ont un enfant. Léotard travaille beaucoup. Il vient d'être Socrate jeune dans *le Banquet*, de Platon, filmé par Marco Ferreri. Un Socrate sans barbe amoureux de Farid Chopel : *« J'aimerai bien gagner ma vie en souriant »*, dit-il.

DANIELE HEYMANN

(1) Saravah.

DANSE

Une histoire d'Amérique

La quatrième Biennale de la danse à Lyon sera consacrée aux Etats-Unis

Pour la quatrième édition de la Biennale internationale de la danse à Lyon, dont le programme a été annoncé chez l'ambassadeur des Etats-Unis en présence du maire, M. Michel Noir, Guy Darmet et son équipe ont choisi pour thème un siècle de danse américaine.

The Vanaver Caravan, Pat Cannon Foot and Fiddle, deux compagnies inconnues en France, vont interpréter le folklore de tous les ancêtres - Indiens, Blancs, Noirs - depuis les danses cherokee jusqu'au *hillbilly*. Suivront des danseuses spécialisées dans la représentation des grandes figures héroïques : Ruth Saint-Denis (Jane Sherman), Loïe Fuller (Brygida Ochaïm) Isadora Duncan (Elisabeth Schwartz et Annabelle Gamson).

Puis viendra Martha Graham, la mère fondatrice, avec onze de ses ballets, sans oublier Doris Humphrey, à laquelle la Jose Limon Dance Company rendra hommage. L'histoire continue avec Alwyn Nikolaïs et Louis Dance, Bella Lewitsky, Paul Taylor, Alwyn Ailey, pour en arriver à celui qui a coupé le cordon avec la danse narrative et expressionniste, Merce Cunningham. On le verra en *« events »* dans des décors de Marcel Duchamp, Jasper Johns, Andy Wharol, Mark Lancaster.

Deux chorégraphes, deux femmes qui chacune à sa manière, ont contribué à élargir le champs ouvert par Cunningham seront là : Trisha Brown et Lucinda Childs. La nouvelle génération sera représentée par Bill T. Jones/Arnie Zane and Co et Stephen Petronio. Se joindront à eux les Français Daniel Larrieu, Michel Hallet-Eghayan, ainsi qu'Angelin Preljocal. Ils traiteront tous trois de l'Amérique. Quant au ballet de l'Opéra de Lyon, il va danser sur des musiques de Franck Zappa, sous la direction de Kent Nagano.

Les spectacles seront doublés par le cinéma et la vidéo, sous la responsabilité d'Anne Bedou et du Centre national de la photographie. Enfin trois bals seront oragnisés, le premier sera folk, le second Harlem années 30, le troisième rock. Pour la soirée d'ouverture, on annonce Cyd Charisse, Leslie Caron, Gene Kelly, Greg Hines... Mais la seule certitude à ce jour est la venue de Lambert Wilson, dans ses airs de comédie musicale, avec l'Orchestre de Lyon dirigé par Emmanuel Krivine.

Le budget de la Biennale 1990 s'élève à dix millions de francs. Son succès lui vaut un partenariat financier qui approche cette année les 3 millions de francs. Réussite que l'on doit à Bernard Crozier. C'est lui qui s'est chargé de convaincre la BNP, Air Inter, IBM, Repetto, la SACD, la Caisse des dépôts et consignations, la fondation du Crédit national, Jet-Services, pour n'en citer que quelques-uns.

DOMINIQUE FRETARD

▶ **Biennale de Lyon, du 13 septembre au 6 octobre. Réservations : Maison de Lyon, place Bellecour, 69002 Lyon. Tél. : (16) 72-40-26-26. Prix des places : de 40 F à 160 F. Des week-ends Air Inter sont organisés à partir de Paris, Lille, Strasbourg, Nantes, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux pour les 15 et 16, 22 et 23, 29 et 30 septembre.**

ARTS

Papillons d'artistes

140 cerfs-volants sont exposés à La Villette

Tantôt immobiles, tantôt caressés par un semblant de courant d'air, cent quarante cerfs-volants prennent l'air sous l'armature de fer de la Grande Halle de la Villette. Ce sont des jouets, de beaux jouets signés par des artistes du monde entier : Wesselmann ou Buren, Tinguely, Ben ou Tapiès. A l'origine de cette idée : Paul Eubel. Féru d'art contemporain, adepte de la civilisation japonaise, le directeur de l'institut Goethe d'Osaka a un jour l'idée de rassembler le plus de créateurs possibles dans le ciel. Il les invite à concevoir une œuvre que des maîtres japonais transformeront en cerf-volant. Ils se prêteront presque tous à l'exercice. Après une tournée triomphale dans les cieux japonais, en 1989, ces créations sont aujourd'hui à Paris.

Les cerfs-volants demeurent *captifs* mais une mise en scène sobre laisse la place aux rêves et exalte l'humour grave, multicolore des artistes. Des escaliers accèdent à des voûtes imaginaires drapées de tentures blanches tamisés de lumières rouge ou bleues, légères, apaisantes. Un monde s'éveille au- dessus des têtes, peuplé des personnages, tel ce Don Quichotte de pacotille et de miroirs, de José de Guimares. Tom Wesselmann, lui, imagine une belle blonde à la bouche pulpeuse qui embrasserait les nuages. Il y a des pleines lunes, des constellations, assemblages savants de formes géométriques aux couleurs vives. Un microbe se perd au milieu de ces monstres de papier : c'est le point d'exclamation de l'autrichien Hundertwasser. Un homme a plongé dans une grande fresque de nuages de Ilja Kabakov. Il y a une chaise, à côté de laquelle il a laissé ses vêtements. Sur une petite affiche, il a promis qu'il repasserait en 1986. Il n'est pas encore revenu.

BÉNÉDICTE MATHIEU

▶ **L'art prend l'air. Grande Halle de La Villette. Tous les jours, sauf lundi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 juin. Le Goethe Institut publie à cette occasion un somptueux catalogue. 406 p., 350 F.**

PHOTOGRAPHIE

Un architecte de l'impossible

Au Studio 666, les cités imaginaires d'un plasticien irrationnel

« J'ai besoin de produire de grandes idées, et je crois que si l'on m'ordonnait les plans d'un nouvel univers, j'aurais la folie de l'entreprendre. » Cet aveu que Piranèse fit un jour à l'un de ses élèves pourrait définir la démarche exubérante de Rommert Boonstra.

Muant son studio en atelier du merveilleux, ce fils naturel d'Escher et de Monsu Desiderio poursuit poétiquement, avec une minutie d'artisan, sa réflexion sur l'art, la mémoire, l'utopie. Défi aux lois de la logique et de la perception, ses architectures illusoires de palais inventés, *mégapoles futuristes ou cités englouties*, donnent l'impression d'assister au présent à la représentation future d'une catastrophe ou d'un séisme qui aurait déjà eu lieu.

Par un usage graphique et mental du trompe-l'œil, Boonstra prend le réel au piège de sa figuration. Elaboration fabriquée du passé, Babylone, Atlantide et Babel ébranlée servent de surhumain décor à ce théâtre de fin du monde. Elément déterminant de la composition, la couleur, métamorphosée par la lumière, transfigure la monumentalité miniaturisée de ces fresques lyriques et baroques, bâties à l'aide d'aliments (brocolis, tomates, haricots) et d'éléments triviaux. Mais aussi de miroirs, vitres et papiers peints découpés, que la figurine héroïque d'un alpiniste, échappé d'un tableau de Friedrich, rend plus dérisoire encore.

Sous couvert d'un apparent maniérisme, les visions fulgurantes de Rommert Boonstra sont d'une rigueur exemplaire. Liant le romantisme du dix-neuvième siècle aux formes les plus contemporaines du post-modernisme, elles confirment la fantaisie et l'originalité de la photographie hollandaise.

PATRICK ROEGIERS

▶ **Rommert Boonstra, œuvres récentes, Studio 666, 6, rue Maître-Albert, Paris. Jusqu'au 12 mai.**

COMMUNICATION

Pour une télévision publique sans publicité

Suite de la première page

Qu'avons-nous dit ? Depuis deux décennies le pouvoir politique, en matière de télévision publique, a fait le choix de l'incohérence. Pour des raisons sans *doute pas toujours avouables*.

Incohérence dans le mode de financement, assuré aujourd'hui à près de 70 % directement par la publicité et la sponsorisation.

*Ce financement qui met le pro*gramme sous la coupe de l'argent, dans une logique de commerce identique à celle des télévisions commerciales. Alors pourquoi une redevance ?

Incohérence au niveau des missions de services publics, qui passent après l'intérêt des annonceurs, pourvoyeurs de financement, ce qui revient à renoncer à ces missions.

Incohérence au niveau des structures, qui tentent de répondre aux nécessités de l'enjeu commercial et non à celui des programmes et à l'intérêt du téléspectateur.

Incohérence au niveau du choix des hommes dont le profil doit répondre aux critères imposés par cette dérive.

Incohérence enfin au niveau de l'analyse de l'écoute qui ne prend en compte que la quantité de consommateurs-spectateurs (l'audimat) et jamais la qualité des programmes.

Renoncer à la publicité

A l'heure où la télévision publique exsangue se meurt, le marché de la publicité connaît un développement exceptionnel : 65 % d'augmentation en quatre ans, passant de 40 milliards en 1985 à 66 milliards en 1989. 75 milliards sont prévus pour 1990.

Entendons-nous bien. Nous ne méconnaissons pas l'importance de l'une et de l'autre. Nous vivons dans une société qui a choisi de produire et de consommer et qui en tire les avantages. Mais nous disons : que chacun reprenne sa place et assure sa fonction. Que la télévision publique, bien public au service du public, qui n'a pas d'objectif lucratif, regagne sa liberté avec des moyens d'existence à la mesure du rôle qu'elle doit jouer dans notre société, rôle dont chacun d'entre nous doit se sentir reponsable.

Elle doit pour cela renoncer à la publicité et à la part de ressources directes qui en découle (2,5 milliards aujourd'hui) qui retournera sur le marché au bénéfice de l'ensemble des différents supports. En contrepartie une contribution culture et communication doit être créée, raisonnable, modulée, équilibrée, prélevée sur l'ensemble des investissements publicitaires. Outre la liberté retrouvée, la télévision publique y gagnera l'indexation de ses ressources à parité avec la télévision commerciale. Calculée sur les chiffres de 1989 c'est près de 4 milliards que cette contribution pourrait rapporter. Pas un franc ne sera pris dans la poche du téléspectateur ni dans les caisses du budget. De quoi ravir M.M. Bérégovoy et Charasse... (tous les spécialistes savent qu'en réalité la publicité télévisée sert de locomotive à l'ensemble du marché publicitaire, ce qui justifie une assiette large et un taux relativement faible).

Si, pour les esprits envahis par le scrupule, il fallait ajouter un argument de « morale », n'oublions pas de rappeler que l'outil technique de diffusion des images, aujourd'hui utilisé par la télévision commerciale, a été élaboré, construit et développé avec l'argent du contribuable, et qu'au demeurant l'espace *hertzien relève du domaine* public.

Après cette réforme du financement, et alors seulement, pourront s'effectuer les vraies réformes de structures et de gestion qui doivent être mises au service de la création dans son sens le plus large. La logique du programme retrouvera sa place, une véritable émulation renaîtra entre les créateurs qu'il faudra organiser, les spectateurs en seront les témoins, les acteurs et les arbitres, pour le plus grand épanouissement des uns et des autres.

Les socialistes, depuis 1981, ont largement contribué à affranchir la télévision publique du pouvoir politique. Il revient au Parlement en place actuellement de l'affranchir du pouvoir de l'argent. Ne doutons pas qu'il existe pour cela une majorité bien plus large que celle qui est au pouvoir aujourd'hui.

Soyons justes. Dans cette bataille que nous menons depuis deux ans nous ne sommes pas restés seuls longtemps. Au fil des mois nous avons été rejoints par beaucoup, jeunes et moins jeunes, inconnus et célèbres, certains sont devant l'écran, d'autres derrière la caméra : Elisabeth Badinter, Pierre Boulez, Costa-Gavras, François Gros, André Miquel et J.-C. Pecker, professeurs au Collège de France, Michel Boujenah, Michel Piccoli, Suzanne Flon, Miou-Miou, Jacques Derrida, Bernard-Levy, Pierre Moinot de l'Académie française, Jean-Marie Drot, Charles Brabant, Daniel Karlin, Claude Sautet, Claude Chabrol (2).

L'ensemble des associations de téléspectateurs, les sociétés d'auteurs, la SCAM, la Société des gens de lettres, des groupements de créateurs, appuient les propositions que nous avons faites.

Rappelons une fois encore qu'en Grande-Bretagne la BBC a su échapper aux pièges dans lesquels notre télévision publique est tombée. Une chiffre résume la situation de l'une et de l'autre : en 1987 la BBC a récolté 160 prix et médailles dans les compétitions du monde entier, la télévision française aucun...

Deux erreurs

Deux erreurs restent encore à commettre :

1) croire qu'un « superman » – un autre – pourrait courir derrière la télévision commerciale pour récupérer des parts de marché, et renflouer les caisses au prix de nouveaux renoncements en matière de programmes,

2) jeter l'éponge et abandonner à un opérateur privé la gestion de la télévision publique, au nom de l'« économie mixte », en rassemblant dans le même enclos 51 moutons et 49 renards ? Laisser filer donnerait à penser que c'est la solution qui a été choisie dans le secret des instances ministérielles...

A l'heure où de façon inespérée l'Europe s'ouvre, où le président de la République marque l'urgence de faire émerger une réalité culturelle qui ne laisse pas seulement la place aux marchands, faut-il vraiment que chez nous, en France, la télévision publique meure ?

(2) Conférence de presse du 22 mars 1989.

□ **« Cry Freedom » autorisé en Afrique du Sud.** – La diffusion du film *Cry Freedom*, de Richard Attenborough sur le militant anti-apartheid Steve Biko, a été autorisée vendredi 27 avril en Afrique du Sud. Les copies du film avaient été saisies le jour de la sortie, en juillet 1988, en vertu des lois sur la sécurité. La censure gouvernementale avait pourtant approuvé la diffusion du film sans coupure.

AGENDA

CINÉMA

SAMEDI 28 - DIMANCHE 29 AVRIL

LES EXCLUSIVITÉS

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALWAYS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

AU-DELA DU FEU (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

CHARLIE (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CONTRETEMPS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES FILMS NOUVEAUX

BLAZE. Film américain de Ron Shelton, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

BLUE STEEL. Film américain de Kathryn Bigelow, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

ENNEMIES UNE HISTOIRE D'AMOUR. Film américain de Paul Mazursky, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EQUIPE DE NUIT. Film français de Claude d'Anna : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46).

L'ESPOIR AUX TROUSSES. Film polonais-danois-français de Maciej Dejczer, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FLIC ET REBELLE. Film américain de Jack Sholder, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GLORY. Film américain d'Edward Zwick, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93).

IL GÈLE EN ENFER. Film français de Jean-Pierre Mocky : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LAMBADA. Film américain de Joel Silberg, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS. Film américain de Menahem Golan, v.o. : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

PRÉSUMÉ DANGEREUX – A PARTIR DE MARDI 1er MAI –. Film français de Georges Lautner, v.o. : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUELLE HEURE EST-IL ? Film italien d'Ettore Scola, v.o. : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

STANLEY & IRIS. Film américain de Martin Ritt, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS

LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ÉLÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FÊTE DES PÈRES (Fr.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES MAITRES DE L'OMBRE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES 1001 NUITS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

MILOU EN MAI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MISTER FROST (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

NÉ UN 4 JUILLET (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SHE-DEVIL (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TANGO & CASH (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TURNER & HOOCH (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THÉATRES

RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (48-78-75-00). ◊ Zingaro : 21 h.

AUBERVILLIERS (THÉATRE D'AUBERVILLIERS GROUPE TSE) (48-34-67-67). ◊ Le Baron : 20 h 30.

CORBEIL-ESSONNES (CENTRE PABLO NERUDA) (60-89-00-72). ◊ Novembre ou Ame d'hiver : 20 h 45.

EVRY (AGORA) (64-97-80-84). ◊ Au nom du peuple Francophonies d'acteurs (Guinée) : 20 h 30. ◊ Le Maghreb de canard Francophonies d'acteurs (Algérie) : 21 h 30. ◊ Cinémaniac Francophonies d'acteurs : 22 h 30.

GENNEVILLIERS (MAIRIE DE GENNEVILLIERS) (40-85-66-66). ◊ Récits de vie des Gennevillois : 18 h.

IVRY-SUR-SEINE (THÉATRE D'IVRY) (46-70-21-55). ◊ Colloque sur l'aménagement d'une région du Nord : 20 h 30.

LE PLESSIS-ROBINSON (AMPHITHÉATRE PABLO-PICASSO) (46-30-45-29). Le Roi Lear : 21 h.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). ◊ Byk, ou comment se transformer en faucon ? : 20 h 30.

PONTOISE (THÉATRE DES LOUVRAIS) (30-30-33-33). ◊ L'Amie de leurs femmes : 21 h.

VILLEJUIF (THÉATRE ROMAIN ROLLAND) (47-26-15-02). Monsieur le no 6 : Sade : 20 h 30.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO) (43-08-60-83). ◊ Barouf à Chioggia : 21 h.





Dans les librairies spécialisées, et
15 Galerie Véro-Dodat 75001 Paris. 40.41.02.02

هكذا من الأصل

RÉGIONS

Elus communistes et patronat main dans la main

Marketing culturel et industriel à Bourges

Accrocher à la culture le wagon de l'économie... L'idée est aussi audacieuse que séduisante. Les maires de Cannes ou d'Avignon s'y sont essayés avec des fortunes diverses. Voilà que Bourges se jette dans l'aventure.

BOURGES

de notre envoyé spécial

Pourquoi ne pas essayer de profiter du formidable tremplin médiatique que constitue chaque année le Printemps de Bourges, quand la musique et la chanson investissent toute la ville, pour lancer un clin d'œil aux investisseurs, mettre à nu ses atouts et ses insuffisances, bref se « faire un bon coup de pub » auprès des décideurs, dans la foulée du rock ?

L'initiative de la ville de Bourges est d'autant plus intéressante à relever qu'elle émane d'un maire communiste, Jacques Rimbault, solidement installé depuis treize ans face à la prestigieuse cathédrale, dans un hôtel de ville qui fut autrefois le palais de l'archevêché.

« Je n'aime pas l'expression «vendre sa ville ». Une ville qui a deux mille cinq cents ans n'est pas une marchandise, explique-t-il, en tirant sur ses cigarillos Davidoff qu'il affectionne. *Mais je ne veux pas qu'on connaisse la cité berruyère sous le seul sceau du festival de la chanson. Une ville, c'est un tout qui ne se découpe pas en tranches. Oui ! On fait de la promotion et de la recherche d'investisseurs. N'ayons pas peur des mots ! »*

Jacques Rimbault et la dizaine de personnes, élus et techniciens, qui forment l'équipe économique municipale aiment à se réclamer d'un illustre ancêtre, Jacques Cœur, grand argentier de Charles VII, commerçant entreprenant et industriel talentueux, dont la fortune personnelle, paraît-il, n'avait rien à envier à celle du roi de France. De Cœur à ... centre, il n'y a pas loin, et s'il est une ville qui peut se targuer, dans la liste de ses atouts, d'être au centre de la France, c'est bien l'agglomération de Bourges avec ses 110 000 habitants. Une centralité facilement accessible depuis quelques mois grâce à l'ouverture de l'autoroute A-71 Paris-Clermont-Ferrand, et en attendant – mais c'est beaucoup plus hypothétique – l'axe est-ouest Auxerre- Bourges- Tours.

« Boulevard de l'industrie »

« Mettez-vous ça dans la tête, Bourges est une ville industrielle et le département du Cher aussi », martèle le maire. Aujourd'hui, la proportion d'ingénieurs et de techniciens qualifiés est bien supérieure à la moyenne française. *« Mais cette qualification ne tombe pas du ciel. Elle pousse loin ses racines dans l'Histoire. La transmission du savoir-faire industriel, la sous-traitance pour les grands groupes, c'est tout un art à entretenir. »* Bourges est probablement une des très rares villes où existe une grande artère, au demeurant plaisante, appelée boulevard de l'Industrie.

La locomotive économique de Bourges s'appelle l'armée : usines du groupement industriel de l'armement terrestre (2 000 personnes) qui construit des canons de gros calibre, Ecole supérieure d'application du matériel (1), auxquels s'ajoutent les établissements de Luchaire, de l'Aérospatiale (missiles) et d'autres maisons connues comme Michelin, Rosières ou Thyssen Aciers spéciaux.

Toutes ces usines tournent rondement, occupent des personnels de haute qualification, utilisent un nombre considérable de machines



à commande numérique, distribuent une sous-traitance abondante. Résultat : Bourges s'enorgueillit de ne compter que 7 % de chômeurs. Si l'on ajoute qu'à une vingtaine de kilomètres la base secrète 702 de l'armée de l'air d'Avord (2) occupe 3 000 personnes (c'est là qu'à partir de décembre prochain seront accueillis les quatre avions du système de détection aéroportée AWACKS fabriqués par Boeing), on mesure l'extrême dépendance de l'économie locale vis-à-vis de la politique de Jean-Pierre Chevènement.

« J'évalue à un million de francs par jour les retombées financières et commerciales de la base d'Avord », indique son responsable, le colonel Morel. Préserver les activités liées à la défense (ce qui n'est pas gagné d'avance), génératrices de multiples emplois induits, mais diversifier le tissu économique (grande distribution, porcelaine, assurances et banques, agroalimentaire, électroménager), voilà l'objectif des responsables politiques et patronaux.

Car, dans cette stratégie d'ouverture, le CNPF local et la mairie marchent du même pas. Lutte des classes, escarmouches sur l'argent facile ou les impôts locaux restent, pour l'occasion, au vestiaire. *« L'initiative de l'équipe municipale est la bienvenue, et dès le début, nous avons dit banco ! »* lance Alain Petit, président de l'Union patronale du Cher.

Tiraillements politiques

A la mi-avril, une imposante brochette d'industriels locaux, de militaires et d'élus municipaux se sont rassemblés sous les ors des salons de l'hôtel de ville pour célébrer œcuméniquement, devant des journalistes français, allemands soviétiques, chinois, bulgares, vénézuéliens, l'hymne à la recherche d'investisseurs. Seules dissonances : l'absence de la chambre de commerce, dont les sympathies du président pour le Front national rendent évidemment malaisé tout dialogue constructif avec le maire, et du conseil général que préside Jean-François Deniau, UDF, et qui nourrit une stratégie de développement départemental distincte. Ici aussi, les tiraillements politiques perturbent le jeu économique.

Décidément, Jacques Rimbault ne recule devant aucun concept, aucun argument qui fait florès à notre époque pour séduire les milieux d'affaires. *« La Sologne avec ses chasses splendides est à deux pas. »* Le parc de production industrielle et d'activités commerciales et tertiaires *(sic)*, dénommé PIPACT, qui va occuper 273 hectares près de l'échangeur de l'autoroute, *« offre aux entreprises*, dit une plaquette officielle, *une logistique d'excellence »*. La glasnost municipale est en marche.

Directeur de l'institut universitaire de technologie, Jean-Pierre Saulnier, adjoint au maire et chef de file des socialistes, approuve la démarche municipale mais voudrait *« qu'on sache aussi que Bourges a été choisie comme ville pilote de la région Centre pour la productique et la technologie. L'IUT compte trois départements et 650 élèves. A la rentrée prochaine sera créé un DEUG de sciences pour une centaine d'étudiants. Et pour obtenir quelque chose ici, tiraillé entre Orléans et Tours, c'est pas du gâteau ! »*

Jacques Rimbault veut associer à son ambition économique, dans le cadre des réseaux de villes chers à la DATAR, ses amis communistes les maires de Vierzon et de Montluçon (auxquels s'est adjoint le maire RPR de Saint-Amand-Montrond) que certains brocardent déjà comme l'axe rouge nord-sud de la vallée du Cher. Mais pour brouiller le jeu et pour montrer qu'eux aussi ont des idées d'aménagement du territoire, les socialistes de Bourges lancent un autre itinéraire, est-ouest cette fois : Nevers-Châteauroux, Poitiers, *via* Bourges. Trois villes aux mains du PS. La route Jacques-Cœur, elle, n'a cure de ces péripéties politiciennes. Vénérable et historique, elle ne suit ni l'un ni l'autre de ces axes et vagabonde, de châteaux en abbayes, à travers le colza, les vallons et les siècles. En passant par Bourges, évidemment...

FRANÇOIS GROSRICHARD

(1) Avec 1 000 stagiaires permanents, l'école, qui a formé 60 000 officiers et civils en vingt-cinq ans, se présente comme un des plus grands hôtels de France avec 1 200 lits et un restaurant qui sert 60 000 repas par an.

(2) Qu'utilisent assez souvent en voisins nivernais MM. Mitterrand et Bérégovoy.

Cette page a été réalisée avec l'aide de nos correspondants Ginette de Matha et Georges Chatain
Coordination : Yves Agnès

L'Alsace monte son propre réseau de mesures

La transparence des chiffres de radioactivité

A la fin de l'année, si tout va bien, chaque Alsacien pourra pianoter sur son minitel pour apprendre les chiffres de la radioactivité de l'air dans sa région et les suivre au jour le jour. Un réseau de mesures, unique en France, composé de quatre balises entre les Vosges et le Rhin, se met en place avec l'argent des collectivités locales, aux côtés de celui qui existe déjà pour détecter les pollutions atmosphériques.

STRASBOURG

de notre correspondant

« C'est après Tchernobyl que la région et les deux départements (Haut-Rhin et Bas-Rhin) *ont voulu des informations plus transparentes »*, explique Philippe Richert, président de la commission de l'environnement du conseil régional. *« Pendant cet événement, les Alsaciens avaient des informations d'Allemagne et savaient que le « nuage » était passé, alors qu'en France on nous expliquait qu'il n'y avait pas de raisons d'avoir peur : quand tout s'est calmé, un arrêté a interdit la consommation d'épinards... »*

D'où la volonté d'avoir ses propres chiffres : *« Cela n'a pas été facile, l'Etat a adopté une attitude très négative. Ce n'est pas de votre compétence, nous a-t-on dit. Mais nous nous sommes obstinés. »* Fin 1987, une première décision du conseil régional pose le principe d'un réseau de mesures en continu de la radioactivité de l'air et dégage 810 000 francs de crédits. *« Nous avons alors comparé les matériels existants et opté pour les balises Berthold, jusqu'ici inutilisées en France »* : ce matériel permet en effet de différencier la radioactivité « naturelle », qui connaît des variations importantes, et les effets d'une éventuelle radioactivité « artificielle ». Il est également compatible avec des réseaux européens proches, en Allemagne, en Belgique ou en Suisse.

Seul inconvénient : ces balises Berthold coûtent cher. La région, en 1989, ajoute 380 000 francs dans la cagnotte et une première balise est installée au CNRS, à Cronenbourg, un faubourg ouest de Strasbourg. Les trois autres, probablement cofinancées par les deux départements, seront posées à l'extrême nord de l'Alsace, près de Lauterbourg, au sud, soit à Mulhouse, soit près de la frontière suisse, enfin dans les Vosges, où le Donon accueille déjà une importante station de surveillance de la pollution de l'air.

Parallèlement, un comité de gestion se réunit : scientifiques, élus, membres d'associations et responsables des services de l'Etat composent cette structure informelle. Une procédure rapide est imaginée : en cas de « pic » sur les courbes de radioactivité, une petite cellule de crise est immédiatement alertée par les services de l'ASPA (Association de surveillance de la pollution atmosphérique), qui gère le réseau, les pouvoirs publics sont mis au courant et le comité de gestion peut être réuni.

Premiers résultats rassurants

Même si la pointe de radioactivité artificielle est minime, elle est analysée : les filtres des balises sont soumis à une spectrométrie dans deux laboratoires différents, le CNRS et la CRII-RAD (Commission de recherche et d'informations indépendantes sur la radioactivité). *« Nous avons pu découvrir ainsi que certaines pointes de radioactivité artificielle provenaient en fait de la décomposition du radon et donc de la radioactivité naturelle »*, constate Philippe Richert.

Les informations – par principe – doivent être vite diffusées. Le comité de gestion prépare actuellement leur mise en place sur minitel (3615 code ATMOS) à côté d'explications « grand public ». Déjà se pose la question des seuils : quand s'inquiéter, alors que chaque pays place la barre où il veut ? La CRII-RAD a été chargée d'une étude sur les seuils européens comme d'une cartographie de la radioactivité des sols alsaciens.

Les premiers résultats du réseau alsacien sont plutôt rassurants : la plupart du temps, la radioactivité artificielle demeure en dessous d'un becquerel par mètre cube, sans réelle signification. Mais les élus et les scientifiques alsaciens peuvent se réjouir d'avoir été des pionniers : déjà d'autres collectivités sont venues s'inspirer du réseau de surveillance. Même l'Etat est devenu plus compréhensif : Electricité de France donne maintenant des mesures régulières sur les radioactivités de l'air, du sol, des végétaux et du lait autour de la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin) et le ministère de l'environnement serait prêt à subventionner les prochaines balises alsaciennes.

JACQUES FORTIER

AQUITAINE

Collaboration avec le Nord-Portugal

La région Aquitaine a conclu un protocole de coopération avec le Nord-Portugal. Après l'Aragon, le pays basque espagnol, la communauté de Madrid et l'Andalousie, le Nord-Portugal est la cinquième région de la Péninsule ibérique avec laquelle les Aquitains signent un accord. L'objectif poursuivi est de constituer un réseau susceptible de contribuer au rééquilibrage économique de l'Europe vers l'Ouest atlantique, dans l'esprit de l'Arc atlantique *(le Monde* daté 22-23 avril).

La coopération avec le Nord-Portugal se traduira par l'installation d'une antenne de l'Aquitaine à Porto, dans les locaux mêmes de la commission de coordination Nord-Portugal (une sorte de préfecture de région). Le correspondant aquitain devra détecter et suggérer des actions communes dans les domaines économiques ou culturels. Les deux régions se sont engagées à financer dès cette année une vingtaine de bourses et missions universitaires, pour renforcer la collaboration dans des domaines privilégiés de recherche, dont les biomatériaux, l'eau et l'imagerie médicale.

LIMOUSIN

La liaison aérienne Limoges-Marseille rouverte

Une liaison aérienne biquotidienne relie désormais les aéroports de Limoges-Bellegarde et de Marseille-Marignane. Après le naufrage voici un an de la compagnie Air Limousin (« *le Monde* » du 18 avril 1989), c'est la compagnie Air Vendée qui reprend cette ligne, avec un Fairchild métro 3 dix-neuf places, qui assurera le trajet en soixante-dix minutes, avec correspondance à Limoges pour Brive (Corrèze).

A la rentrée de septembre 1990, cette ligne devrait être prolongée de Limoges vers Nantes. Jean-Paul Dubreuil, PDG d'Air Vendée, place à huit mille cinq cents passagers par an le seuil de rentabilité. La liaison précédente, assurée par Air Limousin, était arrivée à une fréquentation de sept mille cinq cents. Un sondage mené par la chambre de commerce et d'industrie de Limoges auprès de ses ressortissants a conduit à la réouverture. La compagnie se donne trois ans pour équilibrer l'exploitation de cette ligne.

En attendant, ce sont les collectivités locales – conseil général de la Haute-Vienne, municipalité de Limoges, chambres de commerce et d'industrie de Limoges, Brive et Marseille – qui vont de nouveau faire l'effort de financement nécessaire : deux millions de francs pour les trois premières années. A quoi il faut ajouter onze millions de francs d'investissements pour cinq ans, avec l'aide du conseil régional du Limousin, pour permettre à l'aéroport de Limoges de passer aux normes techniques de la catégorie 2 qui en feront un aéroport européen.

Dans l'Hérault

La cantine scolaire à l'heure électronique

MONTPELLIER

de notre correspondant

Deux établissements scolaires du département de l'Hérault ont mis en place un système de contrôle automatisé des élèves demi-pensionnaires facilitant la gestion de l'intendance. Un badge optique délivré aux élèves et enseignants qui déjeunent à la cantine permet un recensement en direct des entrées et une liberté de circulation dans le self-service.

C'est une expérience pilote menée il y a deux ans à Sommières, dans le Gard, qui a poussé le conseil général de l'Hérault à investir 160 000 francs dans l'opération, sous la forme d'une subvention fractionnée versée aux établissements pendant trois ans. A Florensac, ce système a été installé pour 210 élèves de onze à quinze ans. A Pézenas, il est utilisé conjointement par 850 élèves et professeurs du collège et du lycée.

Lorsque arrive l'heure de déjeuner, l'élève, une fois à l'entrée du self, insère son badge dans un lecteur optique relié à un micro ordinateur. Celui-ci identifie son possesseur et lui ouvre un tourniquet donnant accès aux tables. Le nom de l'élève s'affiche sur un écran, lisible par le surveillant en place en amont du système, alors que dans le même temps, l'intendante voit s'afficher dans son bureau, en direct, la liste des élèves présents dans le réfectoire, pouvant ainsi l'imprimer dès la fin du repas. Un élève débiteur vis-à-vis de l'établissement verrait le tourniquet se bloquer. Dans ce cas, ou lorsqu'un élève a perdu sa carte, le surveillant, chargé également de détecter les éventuels fraudeurs, note son nom avant d'utiliser une carte passe-partout pour lui permettre de prendre son repas. Un élève ayant déjà dîné ne peut passer une seconde fois, son code mémorisé lui interdit un nouvel accès au réfectoire.

Avantage du système : un contrôle des présences immédiat et une optimisation de la comptabilité du collège, qui peut désormais proposer aux familles des formules à la journée, mais aussi sur deux, trois ou quatre jours sans surcharge pour le personnel. Le mode *de fonctionnement précédent* ne permettait que des forfaits hebdomadaires, mensuels ou des tickets journaliers, pénalisants car plus chers.

Inconvénients : un aspect policier et froid compensé dans les deux établissements par la mise en place de self-services permettant une plus grande liberté des élèves. Peu rentable en dessous de 400 convives, ce système semble cependant séduire le conseil général de l'Hérault qui, après un an d'expérience, a décidé de l'étendre au collège et au lycée de Lunel, commune située entre Montpellier et Nîmes.

JACQUES MONIN

Un nouveau président à la Conférence permanente du Conseil de l'Europe

M. Lucien Sergent est le nouveau président de la Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux (CPLRE) du Conseil de l'Europe. Réunie à Strasbourg pour sa 25e session, la CPLRE a en effet élu M. Sergent (conseiller régional) (UDF) d'Ile-de-France, vice-président du conseil général de l'Essonne et secrétaire général de l'association française pour le conseil des communes et régions d'Europe. M. Sergent est président de la délégation française à la CPLRE depuis quinze ans. La conférence permanente a élu ses vice-présidents. Il s'agit de MM. John Morgan, du Test Valley Borough Council (Royaume-Uni) qui est le président sortant, Vittorio Caldiroli, membre du gouvernement régional de Lombardie (Italie), Lellos Demetriades, (maire de Nicosie (Chypre) et Antoni Siurana, maire de Lerida (Espagne).

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28 avril 1990 A 0 HEURE TU

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 30 avril 1990 A 12 HEURES TU

METEO FRANCE

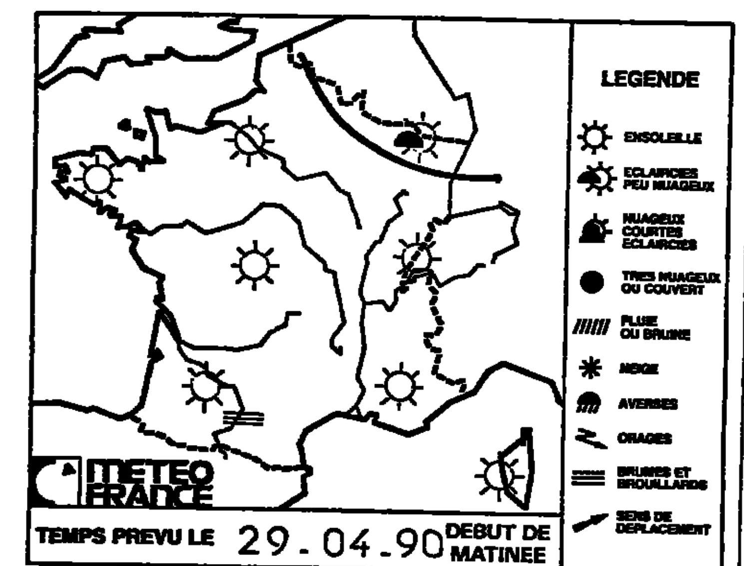
Evolution probable du temps en France entre le samedi 28 avril à 0 heure et le dimanche 29 avril à 24 heures :

Les hautes pressions s'installent, persistent et signent.

Dimanche : très belle journée ensoleillée et très douce sur l'ensemble du pays.

Dans le Sud-Ouest, les quelques bancs de brouillard formés en fin de nuit se dissiperont rapidement en cours de matinée. A noter aussi quelques nuages bas au lever du jour sur le Languedoc-Roussillon, se désagrégeant rapidement.

Côté températures, il fera le matin de 4 à 6 degrés au nord, localement 2 degrés dans le Nord-Picardie et 6 à 9 degrés sur le reste du pays, avec même 12 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, le thermomètre flirtera avec les 20 degrés partout, et même 25 degrés dans le Sud-Ouest.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 28-04-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-04-1990 à 6 heures TU et le 28-04-1990 à 6 heures TU

FRANCE				TOURS	16	11	C	LOS ANGELES	23	15	D
AJACCIO	19	10	D	TOULOUSE	19	6	D	LUXEMBOURG	12	2	D
BIARRITZ	16	9	D	POINTE-A-PITRE	30	22	D	MADRID	20	8	N
BORDEAUX	20	9	D	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	23	11	O
BOURGES	18	12	C	ALGER	22	16	C	MEXICO	26	11	B
BREST	14	5	N	AMSTERDAM	11	3	A	MILAN	22	11	D
CAEN	12	3	D	ATHÈNES	25	15	N	MONTRÉAL	30	16	D
CHERBOURG	10	6	D	BANGKOK	37	27	C	MOSCOU	8	7	C
CLERMONT-FER.	19	5	D	BARCELONE	18	11	D	NAIROBI	20	15	N
DIJON	16	10	C	BELGRADE	17	9	C	NEW-YORK	32	10	D
GRENOBLE-St-M-H	19	7	D	BERLIN	12	3	D	OSLO	12	1	D
LILLE	12	2	D	BRUXELLES	12	2	D	PALMA-DE-MAL.	22	11	C
LIMOGES	17	10	D	LE CAIRE	40	19	N	PÉKIN	22	11	D
LYON	19	11	N	COPENHAGUE	13	6	D	RIO-DE-JANEIRO	29	24	D
MARSEILLE-MAR.	24	10	D	DAKAR	22	18	D	ROME	19	9	B
NANCY	14	5	N	DELHI	37	25	N	SINGAPOUR	35	25	O
NANTES	15	10	C	DJERBA	19	14	C	STOCKHOLM	10	4	C
NICE	18	12	N	GENÈVE	18	9	D	SYDNEY	19	11	D
PARIS-MONTS.	15	7	D	HONGKONG	24	21	C	TOKYO	21	14	N
PAU	18	8	D	ISTANBUL	16	10	D	TUNIS	22	11	D
PERPIGNAN	23	14	D	JÉRUSALEM	31	20	N	VARSOVIE	16	4	C
RENNES	15	9	C	LISBONNE	23	16	P	VENISE	19	11	D
ST-ÉTIENNE	18	5	N	LONDRES	14	5	D	VIENNE	18	6	P
STRASBOURG	15	8	C								

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SUR MINITEL Prévisions complètes. Météo marine. Temps observé Paris, province, étranger. 36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 28 avril

TF 1

20.45 Variétés : Sébastien, c'est fou !
22.20 Magazine : Ushuaïa.
23.20 Magazine : Formule sport.
0.15 Journal et Météo.

A2

20.40 Variétés : Champs-Elysées.
22.45 Série : Les brigades du Tigre.
23.45 Journal.

FR 3

20.50 ▶ Théâtre : La bête dans la jungle.
22.30 Journal.
22.45 Documentaire : M. S.
23.15 Documentaire : 1942.
23.30 Documentaire : Mme V.
0.00 Série rose : Une villa à la campagne.

CANAL PLUS

20.30 Série : Jack Killian.
21.23 Sport : Handball.
23.00 Cinéma : Bad taste. □
0.25 Cinéma : Mes nuits sont plus belles que vos jours ■■

LA 5

20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : L'or des amazones.
22.25 Magazine : Désir.
22.55 Téléfilm : Les filles de la nuit.
0.00 Journal de minuit.

M6

20.35 Série : Kongkong connection.
21.30 Série : Les cadavres exquis.
22.25 Téléfilm : Le cri de la mort.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.50 Théâtre : La bête dans la jungle.
22.30 Soir 3.
22.45 Documentaire : Monsieur S.
23.15 Documentaire : 1942.
23.30 Documentaire : Madame V.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Stephen Spender, écrivain.
20.45 Dramatique. Linge sale.
22.35 Musique : Opus.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné le 14 avril au Grand Théâtre de Genève) : « Tancrède », de Rossini, par l'Orchestre de la Suisse romande et le Chœur du Grand Théâtre de Genève.

Dimanche 29 avril

TF 1

14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
15.40 Feuilleton : Côte Ouest.
16.30 Tiercé à Longchamp.
16.40 Dessins animés : Disney parade.
18.00 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Invitée : Annie Girardot.
20.00 Journal et Tapis vert.
20.40 Cinéma : La gifle. ■
22.25 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : Poisson d'avril. □

A2

14.55 Série : Mac Gyver.
15.50 L'école des fans.
16.35 Série : La belle Anglaise.
17.25 Documentaire : La planète des animaux.
18.20 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal
20.40 Série : Le gorille.
22.10 Magazine : Musiques au cœur.
23.20 Journal et Météo.
23.40 Série : Rush.

FR 3

13.30 Sport : Tennis.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Les Molières 1990.
23.15 Journal.
23.40 Magazine : Le divan. Invité : Le sculpteur César.
0.05 Cinéma : La courtisane. ■■

CANAL PLUS

14.00 Magazine : Exploits.
14.15 Sport : Rugby.
16.00 Sport : Golf.
18.00 Cinéma : Après la pluie. ■

En clair jusqu'à 20.30

19.30 Flash d'informations.
19.35 Dessins animés : Ça cartoon.
20.30 ▶ Cinéma : Enquête sur une passion. ■■
22.25 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Le dernier métro. ■■■

LA 5

15.10 Téléfilm : Une tendre passion.
16.50 Magazine : Télé-matchs dimanche.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Divertissement : Les fléaux capitaux.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Monsieur Saint-Ives. □
22.50 Magazine : Ciné Cinq.
23.00 Cinéma : Trop jolies pour être honnêtes. □
0.00 Journal de minuit.

M6

14.20 Série : Laramie.
15.10 Série : Les envahisseurs.
16.05 Magazine : Adventure.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : M6 express.
18.05 Série : Devlin connection.
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 Série : Murphy Brown.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Cinéma : Que les gros salaires lèvent le doigt ! ■
22.15 Magazine : Sport 6.
22.25 Capital.
22.30 Cinéma : La dame de miel.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

15.00 Téléfilm : La mort de King-Kong. De Jiri Sotola.
16.10 Court métrage : L'éternelle idole. De Gilles Bourdos.
16.35 Documentaire : L'âge d'or du cinéma (4). De John Edwards.
17.05 Documentaire : Au seuil de la banquise. De William Hansen.
18.00 Téléfim : L'avvertimento. De Damiano Damiani.
19.45 Musique : Barcarolle, op. 60 de Chopin.
19.45 Nocturne : Barcarolle, opus 60, Chopin.
20.00 Documentaire : Martial Solal. De Gérard Lopez.
21.00 Cinéma : Sans l'ombre d'un péché. ■■ Film portugais de José Fonseca e Costa (1983). Avec Victoria Abril, Mario Viegas, Lis Gama.
22.40 Court métrage : Le pain, de Manoel de Oliveira.
23.05 Documentaire : L'enfant aveugle. De John Van der Keuken.
23.30 Documentaire : Herman Slobbe, l'enfant aveugle. De John Van der Keuken.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Petit concert Fluxus pour un dimanche soir.
22.35 Musique : Le concert. Kishori Amonkar, chanteuse classique de l'Inde du Nord.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 4 et 5 décembre 1988 à Hambourg) : Concerto pour flûte et orchestre n° 1 en sol majeur K 313, de Mozart. Symphonie n° 6 en la majeur, de Bruckner, par l'Orchestre symphonique de la Norddeutsche Rundfunk, dir. Gunter Wand.
23.05 Climats. Musiques traditionnelles. Mounir Bachir à la Maison des cultures du monde.
0.30 Archives dans la nuit. Wilhelm Backaus, piano, avec l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Carl Schuricht.

CARNET DU Monde

Fiançailles

– Château-Thierry, Paris.

M. et Mme Pierre CARBONNEIL,
M. et Mme Arnaud LEENHARDT,

ont le plaisir d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Véronique et Régis.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

André BANULS,
chevalier de la *Légion d'honneur*,
professeur émérite
à l'université de Sarrebruck (RFA),

survenu le 27 avril 1990.

Les obsèques auront lieu le mercredi 2 mai, à 10 h 30, au Haupt Friedhof (Alte Halle), à Sarrebruck, dans l'intimité familiale.

Sittershöhe,
27 A, D 6684 Güdingen.

– Le 27 avril 1990, le Seigneur a rappelé à Lui sa servante

Mme Jacques BROSSOLLET,
née Solange Belin,

à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

De la part de :
Marcel et Jacqueline Brossollet,
Jean Brossollet,
Yves et Ariane Brossollet,
Nicole et Gabriel Schmidt,
Max et Nadège Brossollet,
Monique et Michel Deguy,
Marie-Claude Brossollet,
ses enfants,
Olivier et Louise Brossollet,
Constance, Solange, Victoire et Arnaud,
Sophie Pécorari-Brossollet,
Marie et Clémence,
Christine et Arnaud Dillard,
Adrien, Alice et Augustine,
Arnaud et Marie-Stéphanie Brossollet,
Félix et Louis,
Véronique et Henri Condé,
Matthieu et Emmanuel,
Stanislas et Caroline Brossollet,
Alexandre, Julien et Aurélien,
Isabelle et Jean Olivesi,
Pierre-Paul et Felice,
Jacques-Augustin et Kathleen Brossollet,
Maxime,
Bénédicte et Pascal Fourmond,
Agathe et Pauline,
Rémi Brossollet,
Bernard et Mari Carmen Brossollet,
Diego,
Patrick-Wenceslas Brossollet,
Diane Brossollet,
Daniel-Stanislas et Valéria Brossollet,
Alessandro,
Marie-Agnès et Alain Leplaideur,
Sébastien, Charlotte et Julien,
Emmanuel et Catherine Schmidt,
Dorothée, Guillaume et Alexandra,
Odile Schmidt,
Jérôme et Bénédicte Schmidt,
Valentine et Amélie,
Benoît Schmidt,
Guillaume Brossollet,
Juliette Brossollet,
Martin Brossollet,
Sylvie et Arnauld Ménager,
Raphaël,
Nicolas Deguy,
Marie-Armelle Deguy,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 2 mai, à 8 h 30, en l'église Saint-Sulpice, sa paroisse.

8, rue Férou,
75006 Paris.

– Le professeur Jean-François Chary
et son épouse,
M. Frédéric Chary
et son épouse,
Mme Robert Chary,
MM. Guillaume et Edouard Chary,
M. Robert Delagarde,
ses petits-fils, sa belle-fille, ses arrière-petits-fils et son cousin,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Marcel CHARY,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le mercredi 25 avril 1990, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie funéraire aura lieu le jeudi 3 mai, à 16 heures, en l'église Saint-François-d'Assise, 9, rue de la Mouzaïa, à Paris-19e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Michel Micouin,
sa mère
Gilles, Jean-Yves, Lyane, Hélène,
ses enfants,
Nicolas et Marie,
ses petits-enfants,
Mme Irène Morizon,
sa compagne,
Et toutes leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Claude MICOUIN,

survenu le 26 avril 1990.

Un culte d'action de grâce est rendu au temple protestant, rue Hébert, à Grenoble, le samedi 28 avril, à 17 heures.

– Le 27 avril est retournée à Dieu

Annie PERCHENET,
oblate séculière de l'abbaye du Bec,

à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 3 mai, à 15 heures, en l'église paroissiale du Bec-Hellouin (Eure).

– M. et Mme Bernard Ronze,
ses enfants,
Bernadette, Daniel et Stéphane,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Paul RONZE,
née Marie Caste-Lacabary,

pieusement décédée en son domicile, le 25 avril 1990.

La messe de funérailles sera célébrée dans l'intimité le mercredi 2 mai, à 14 h 30, en l'église de Cambo-les-Bains (Pyrénées-Atlantiques), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

9, place des Ternes,
75017 Paris.

– Mlle Marie-Suzanne Wahl,
M. et Mme Philippe Wahl
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Wahl
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Robert WAHL,
née Schneider,

survenu le 23 avril 1990, en son domicile, à Paris.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, à Guerchy (Yonne).

Erratum

– Mme Saba,
son épouse,
Darius et Cambyse Saba,
ses fils,
M. et Mme Afzalipour,
son beau-frère et sa sœur,
Et toute la famille,
font part du décès du

docteur Siavouche SABA,
psychiatre,

survenu le 18 avril 1990.

4, quai du Loing,
45200 Montargis.
21, avenue Khark,
Téhéran 11337 (Iran).

Anniversaires

– Montils, Nanterre.

Il y a un an disparaissait à l'âge de quatre-vingt-un ans

Paul KOCH,
ancien architecte en chef des BCPN,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien élève
de l'Atelier Pontremoli-Leconte.

Son épouse,
Son fils.

– Il y a trois ans, le 30 avril 1987, le

docteur Didier SEUX,
psychiatre,

disparaissait, mortellement blessé, dans l'exercice de ses fonctions.

Il a été le précurseur du travail que poursuit l'association qui porte son nom.

Association Didier-Seux,
Santé mentale et sida,
6, rue de l'Abbé-Grégoire,
75006 Paris.

Messes anniversaire

– La messe traditionnelle à la mémoire de

l'empereur NAPOLÉON Ier,

et des
soldats morts pour la France

sera célébrée en la chapelle du dôme des Invalides, le samedi 5 mai 1990, à 18 heures, en présence de LL. AA. II. le prince et la princesse Napoléon.

Entrée libre.

Des places seront réservées aux membres des associations.

Les portes seront fermées à 17 h 45 précises.

Thèses

– Université Paris-III (Sorbonne nouvelle), le vendredi 4 mai, à 9 h 30, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne. Mme Catherine Augustin, épouse Vrana : « Deixis : cibles et ordres des opérations dans la structuration de l'énoncé en anglais contemporain ».

– Université Paris-III, le samedi 5 mai, à 9 heures, salle Louis Liard, 17, rue de la Sorbonne. M. Eric Le Calvez : « Génétique et poétique de la description. *L'Education sentimentale* de Flaubert ».

– Université Paris-III (Sorbonne nouvelle), le samedi 5 mai, à 14 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne. M. Philippe Sturgess : « Théorie et pratique de la narrativité ».

Le Monde

CHAMPS ECONOMIQUES

Plus de croissance, moins de sécurité

Le regain d'activité a entraîné une reprise des accidents du travail – trois morts par jour en 1988 – notamment sur les chantiers et chez les intérimaires

LE retour de la croissance et le regain de l'activité industrielle s'accordent mal avec la sécurité au travail. En recul régulier depuis 1975, les accidents ayant entraîné un arrêt de travail ont augmenté de 4,1 % en 1988 (dernière statistique disponible) alors qu'ils avaient baissé de 33 % entre 1977 et 1987. Et, si l'on en croit les experts, l'année 1989 a de fortes chances de confirmer ce mouvement de reprise...

Ce qui inquiète le plus, ce n'est pas seulement cette brusque augmentation mais le fait que celle-ci est supérieure de près d'un point à la progression des effectifs salariés (+ 3,3 %) *et* que les accidents mortels se sont accrus de 10,8 % (1 112 en 1988 contre 1 004 en 1987). En 1988, 23,6 millions de journées de travail *ont ainsi été perdues contre* 21,9 millions en 1987, en hausse de 7,8 %.

Des efforts relâchés

A qui la faute ? Pour l'instant, *ces chiffres n'ont pas déclenché de* polémique. Le patronat des travaux publics a chargé François Ceyrac, ancien président du CNPF, *d'une mission d'étude*, alors que, de son côté, le ministère du travail a demandé à un conseiller d'Etat, Max Querrien, d'enquêter sur la question. Toutefois, le rapport réalisé par le ministère du travail auprès du Conseil supérieur de prévention des risques professionnels a jugé la situation *«très préoccupante»* en raison d'un relâchement des efforts de prévention et de respect des normes de sécurité.

Du côté patronal, on refuse d'évoquer un renversement de tendance mais l'on se dit déterminé à *« examiner le problème de très près »*. *« C'est un clignotant qui s'allume. Il faut re-sensibiliser les entreprises et les salariés »* admet-on toutefois au CNPF, dont le président de la commission sociale, Jean-Louis Giral, vient d'adresser aux chefs d'entreprise une très officielle missive allant dans ce sens.

Le patronat continue par ailleurs de critiquer les *« excédents programmés »* de la branche accidents du travail de la Sécurité sociale (6,2 milliards de francs en 1989 sur un total de 37,5 milliards de cotisations après un surplus de 3,5 milliards en 1988) qui *« ne contribuent pas à la motivation des entreprises en faveur d'une prévention active »*.

Le rapport du Conseil supérieur comporte néanmoins quelques éléments de réflexion qui peuvent d'ores et déjà éclairer les experts. Ainsi, deux secteurs totalisent à eux seuls 90 % de la progression des accidents du travail observée en 1988 : le bâtiment et les travaux publics d'une part, le secteur « interprofessionnel » d'autre part. Ce dernier regroupe 4,8 millions de salariés appartenant à des professions diverses (restauration, manutention, récupération des déchets) mais il comprend aussi et surtout les intérimaires qui, souligne le Conseil, *« sont victimes d'accidents plus nombreux et plus graves »*.

Les intérimaires sont deux fois plus exposés que la moyenne des autres salariés : la fréquence des accidents graves atteint 11,5 pour mille intérimaires contre 5,9 pour mille en ce qui concerne l'ensemble des salariés. Selon le Conseil supérieur, les formes d'emploi précaires se caractérisent trop souvent par *« une absence presque systématique de formation à la sécurité du travail »* et par *« le désintérêt, voire l'absence de l'encadrement et de la maîtrise pour ces travailleurs »*. Le récent accord paritaire sur le *« travail précaire »* comporte d'ailleurs un long développement sur le renforcement de la prévention pour les salariés intérimaires ou embauchés avec des contrats à durée déterminée.

L'année meurtrière

Dans le BTP, l'année 1988 a été particulièrement meurtrière ; 346 décès accidentels, soit une augmentation de 34 % en un an. Jean Domange, nouveau président de la Fédération nationale du bâtiment (FNB), ne veut pas faire figure d'accusé. *« Malgré la brutalité des chiffres, il faut regarder la situation avec sérénité »*, plaide-il, en rappelant qu'au début des années 70 le nombre d'accidents mortels oscillait *entre 800 et 900 par an*.

« Les efforts de prévention des chefs d'entreprise, qui sont tout à fait conscients de leurs responsabilités vis-à-vis des hommes, ont donné des résultats concrets. Il faut néanmoins analyser avec des chiffres fiables les statistiques de 1988 qui sont plus que préoccupantes », assure J. Domange qui se refuse à voir un parallélisme entre la reprise de l'activité et celle des sinistres.

Il est vrai qu'une analyse fine des accidents du travail n'est pas chose aisée. La Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) ne diffuse les statistiques qu'avec plus d'un an de décalage. Quant aux données *« technologiques »* qui portent sur les caractéristiques des accidents, elles sont encore plus longues à obtenir et de surcroît *jugées fort peu opérationnelles par* les utilisateurs.

Le Conseil supérieur a décidé de mettre sur pied un observatoire des risques professionnels alors que la FNB va renforcer ses propres services d'études. Mais ces insuffisances statistiques témoignent surtout que la nécessité de mieux connaître les accidents du travail pour mieux les prévenir n'a jusqu'ici pas véritablement été considérée comme une priorité.

En tout état de cause, plusieurs facteurs permettent de lever une partie du voile sur le retour des accidents du travail dans le bâtiment. En premier lieu, la taille moyenne des entreprises de ce secteur, reconnaît J. Domange, représente *« une limite à la politique de prévention »*. En second lieu, on peut s'inquiéter de la pression *grandissante qu'exercent donneurs* d'ordres publics comme privés – soumis à des contraintes financières croissantes sur les entreprises du bâtiment qui doivent fonctionner *« à flux tendu »*.

Selon les experts de la FNB, le raccourcissement de 25 % du temps d'intervention sur les chantiers observé depuis 1985 s'explique d'abord par cette pression extérieure. Il faut contruire toujours plus vite le délai entre la commande et le début des travaux se réduit et devient même un argument essentiel pour l'attribution d'un marché et moins cher des bâtiments de taille de plus en plus réduite car les ensembles comprenant plus de cent logements se font rares. Autant d'éléments qui nuisent à la préparation des chantiers et à l'organisation de l'encadrement, contraint de se disperser sur plusieurs sites.

Un savoir perdu

Pour sa part Jean-Jacques Peyre, secrétaire de la fédération CFDT du bâtiment, s'inquiète de *« la précarisation au sens large : recours aux intérimaires et à la sous-traitance en cascade.*

Il y a quinze ans, dans une entreprise de gros oeuvre, les jeunes étaient intégrés dans un milieu de travail à peu près structuré. A présent, avec le recours à la sous-traitance, le groupe n'est plus homogène ». *« Pendant dix ans, il n'y a pas eu d'embauche*, ajoute-t-il. *Le milieu de travail a été destructuré et l'apprentissage n'est plus aussi progressif. En outre, avec l'industrialisation du bâtiment, on en est presque au chronométrage et c'est souvent dans les gros chantiers mécanisés que les accidents sont les plus fréquents. Quelques grandes sociétés commencent à se saisir du problème mais, en général, la formation reste au minimum légal et rien n'est fait en matière de sensibilisation à la sécurité. »*

Au-delà de la situation du BTP, Dominique Moyen, directeur général de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) discerne une *« nouvelle donne »*. Avec la reprise de l'emploi après des années de réduction d'effectif, *« un savoir ouvrier en matière de sécurité s'est probablement perdu »*, estime-t-il. Traditionnellement plus exposés que les autres, les salariés *« précaires »* écartés des postes de travail durant la récession se sont faits plus nombreux dans les usines et les chantiers, ce qui pourrait expliquer une partie du regain des accidents du travail.

S'y ajouteraient *« des insuffisances de la formation et de la prise en compte de la sécurité dans cette formation »*. Plus largement, affirme le directeur général de l'INRS, *« la courbe des accidents du travail atteint aujourd'hui un palier et il sera de plus en plus difficile de progresser. Aussi, faut-il changer la nature de la prévention. Le zéro-risque n'existe pas, il faut maintenant maîtriser les risques. Mais peu d'entreprises ont compris que cela fait partie intégrante de leur compétitivité »*.

Négligée en certaines occasions, il est temps que la prévention des accidents du travail retrouve toute sa place. En attendant, les pouvoirs publics se disent déterminés à renforcer les contrôles et à établir *« une concertation étroite avec les parquets »* afin que *« toutes les suites tant sur le plan civil que pénal soient tirées »*.

Sans doute faudrait-il également qu'ils s'interrogent, avec les partenaires sociaux, sur les effets pervers d'une législation qui, en soumettant les PME à un taux de cotisation collectif, leur interdit – contrairement aux plus grandes sociétés soumises, elles, au taux réel – de pleinement recueillir au plan financier les effets positifs de leurs efforts de prévention mais qui, *a contrario*, amortit les conséquences d'une dégradation de la sécurité au travail...

JEAN-MICHEL NORMAND

Davantage d'accidents du travail

0,98
0,94
Nombre de journées perdues par incapacité temporaire / Nombre d'heures travaillées x 1000
1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988

La courbe traduit l'évolution du « taux de gravité des incapacités temporaires », l'unité correspondant à une journée perdue suite à un accident pour mille heures travaillées (envrion six mois), soit deux jours par an pour chaque salarié.

(Source : Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés)

Hongkong, le passage obligé

Les trois quarts des investissements directs étrangers en Chine proviennent de la colonie britannique, anticipant l'échéance de 1997

AVEC un indéfectible optimisme, et en sélectionnant les évolutions depuis dix ans plutôt que les données les plus récentes, Alan Mc Lean, l'un des cadres dirigeants de la Hongkong Bank, aligne toute une série de paramètres économiques flatteurs pour la colonie britannique : *« Même si, depuis deux ans, la croissance à Kongkong est moins vigoureuse, le territoire joue de plus en plus le rôle de point de passage quasi obligé des flux commerciaux entre la Chine et le reste du monde. »*

13 % de croissance en 1987, 7,3 % en 1988, 3 % l'an dernier ; un taux d'inflation qui a doublé en deux ans ; une hausse rapide des salaires : voilà des éléments à mettre au passif. Mais, du côté des performances enviables, les économistes n'ont que l'embarras du choix.

Le revenu par tête est neuf fois plus élevé qu'en *Thaïlande, quatre* fois plus qu'en Corée. Sur les dix dernières années, le taux annuel de progression des réexportations vers la Chine a atteint 74 %. Autre chiffre qui montre à quel point les milieux d'affaires de Hongkong ont déjà lié leur sort à celui du gigantesque voisin, anticipant l'échéance de 1997 qui sonnera le rattachement des 6 millions d'habitants du minuscule archipel au milliard de Chinois : les trois quarts des investissements directs étrangers en Chine sont originaires de Hongkong. Le Japon vient en deuxième position, avec seulement 7 % du total.

Chaque jour qui passe accentue un peu plus l'osmose entre le capitalisme *le plus échevelé* de ce « Manhattan en mer de Chine » et les provinces contiguës de la République populaire. En dépit des contrôles douaniers et de police, le modèle hongkongais de l'argent facile et de ce que les économistes appellent « le rapide retour d'investissement » exerce son attirance sur le Nord, bien au-delà de la colonie elle-même et de la zone *économique* spéciale de Shenzhen. Pékin se garde bien d'ailleurs de vilipender en quoi que ce soit les « capitalistes » de Hongkong.

La province de Guangdong, où près de 2 millions de Chinois travaillent en sous-traitance pour des industriels de Hongkong, passe pour être un peu « l'arrière-cour » de la colonie. A croire que ni les locataires anglais ni les maîtres actuels de Pékin n'ont intérêt à agiter 1997 comme un épouvantail.

L'argent facile

Après les événements tragiques du printemps 1989 sur la place Tiananmen, les dirigeants chinois ont d'ailleurs tout fait pour que la panique ne s'empare pas de la belle mécanique boursière, financière, négociante et industrielle. Ebranler la traditionnelle confiance des investisseurs, c'eût été donner des armes au concurrent de plus en plus menaçant qu'est, en Asie du Sud-Est, Singapour.

D'ailleurs, avec plus de 10 milliards de dollars américains de capitaux (1), Pékin ne reste-t-il pas le principal investisseur à Hongkong ? Symbole de cette volonté ostentatoire d'affirmer que Hongkong ne sera ni dénaturé ni spolié lors du rattachement : la tour la plus haute du quartier des affaires, dominant la baie de ses 320 mètres, n'est autre que celle de la banque de Chine, conçue par l'architecte Pei, qui a attaché son nom à la pyramide du Louvre.

Bref, même si l'on peut s'inquiéter d'une certaine fuite des cerveaux – au demeurant difficile à dénombrer, – même si les demandes de passeports pour les Etats-Unis, le Canada, l'Australie ou la France se multiplient par précaution au cas où « ça se passerait mal en 1997 », l'archipel sécrète encore une prospérité insolente. Avec fierté, les autorités portuaires rappellent que Hongkong est toujours, en 1989, au premier rang mondial pour le transbordement des conteneurs, créant dans les baies échancrées un ballet ininterrompu d'embarcations de toutes sortes et de tous gabarits, croisant les ferries et les aéroglisseurs qui desservent Macao, de l'autre côté de l'embouchure de la rivière des Perles.

Même si le terme a été galvaudé, Hongkong demeure plus que jamais un paradis *fiscal. L'impôt* sur les personnes physiques est limité à 16 %, et les dividendes, pas plus que les plus-values, ne sont taxés. Sur les sociétés, le prélèvement ne dépasse pas 17 %. Quant aux charges patronales, elles sont réduites au minimum puisqu'*il n'existe pas de régime de* sécurité sociale, remplacé par des assurances privées.

Et même si le salaire d'un ouvrier représente dix à quinze fois celui qui est versé en Chine, il est rare qu'il dépasse 130 à 150 Hongkong dollars par jour. Voilà des données précieuses pour un industriel qui cherche à fabriquer ou à sous-traiter ici. Ajoutons que les ouvriers d'usine ont droit à une semaine de congés payés par an, les employés de bureau à deux.

Que ne commercialise-t-on, ou *ne fabrique-t-on pas*, à Hongkong ? Depuis les vrais jouets ou le matériel hi-fi grand public jusqu'aux fausses montres ou chemises de marque. *Le délégué international* d'une grande entreprise européenne, lorsqu'il est de passage, fait même le plein de faux dollars *chez un fournisseur de Kowloon*, répliques de billets de Monopoly plus que de réelles coupures de banque, qu'il écoule paraît-il facilement en Afrique auprès de fonctionnaires corrompus qui n'y voient goutte...

Progressivement toutefois, à cause de la pénurie de main-d'œuvre (1,3 % de taux de chômage) et de la rareté des terrains disponibles pour édifier des usines peu à peu remplacées par des tours de bureaux d'une audace architecturale sans borne, les caractéristiques de l'économie se modifient.

L'industrie manufacturière, qui absorbait 45 % de l'emploi en 1976, rien représente plus que 35 % alors que les services sont *passés de 15 à 18 % et le com*merce de 19 à 23 %. Le secteur du tourisme et de l'hôtellerie progresse à grands pas.

de Hongkong
FRANÇOIS GROSRICHARD

Lire la suite page 14

(1) 1 dollar américain : 7,8 HK dollars; 1 franc : 1,4 HK dollar.

CHAMPS ECONOMIQUES

Bibliographie

La CFDT ou l'esquisse d'un syndicalisme de régulation

NOMBREUX sont les observateurs qui se sont penchés sur l'histoire de la CFDT. Depuis 1964, et la déconfessionnalisation de la majorité de la CFTC qui lui a donné naissance, la centrale déroute, intrigue, irrite ou séduit, la personnalité de ses dirigeants, et notamment celle d'Edmond Maire, ayant favorisé ce jeu répulsion-fascination. Le grand mérite du livre de Guy Groux et de René Mouriaux, intitulé sobrement *la CFDT*, est de se situer à l'écart de ce choix. A l'égard de la confédération dirigée aujourd'hui par Jean Kaspar, ils ne pratiquent ni l'anathème ni la glorification.

La démarche des auteurs, dans un livre très fouillé, à l'analyse serrée et fondée sur de nombreuses références à des débats internes ou à des confrontations publiques, consiste à trouver un lien entre le courant Reconstruction de l'après-guerre, la déconfessionnalisation de 1964, la contestation soixante-huitarde, la phase de radicalisation de 1970 à 1978 et le « nouveau cours » depuis 1979. Certes, l'histoire de la CFDT est loin d'être linéaire. Mais il existe, comme ils le soulignent d'emblée, des *« traits constants »* comme l'idée de responsabilité économique, la construction de l'Europe, la notion de personne ou encore le refus du totalitarisme comme de *« l'enfermement corporatiste »*.

La prise en compte des « exclus »

Au passage, R. Mouriaux et G. Groux, tous les deux chercheurs et spécialisés sur le syndicalisme, montrent que certains débats de 1990 ne sont guère nouveaux. On parle de « recomposition » du syndicalisme, mais dès 1952... il suffisait que des métallurgistes de la CFTC participent à des sessions communes de formation avec FO pour que certains s'alarment de l'apparition d'un « regroupement syndical ». On s'interroge aussi sur l'adaptation du syndicalisme... mais dès le début des années 1960, des militants de Reconstruction se penchaient sur *« l'adaptation du syndicalisme aux évolutions du contexte où prévalaient notamment de nouvelles donnes en matière économique, industrielle et sociale »*. Eternels recommencements.

Les auteurs dissèquent sans complaisance les orientations de la CFDT, comme celles de 1970 sur la planification démocratique, l'autogestion et le socialisme démocratique, et les confrontent à sa pratique sur le terrain. Ils montrent aussi que dans les années 70, au moment même où elle développait l'idée du « primat des luttes » et où elle se manifestait dans des conflits « antihiérarchiques » qui paraissent aujourd'hui un peu dépassés, elle prenait mieux en compte qu'elle ne l'a fait par la suite ceux qui aujourd'hui encore font figure d'exclus de l'action syndicale, comme les femmes, les immigrés, les jeunes ou simplement les employés.

L'originalité de l'ouvrage est cependant de voir à travers la resyndicalisation inaugurée après 1978 – où l'activité syndicale devait primer sur les perspectives de changement politique, – l'esquisse d'une nouvelle forme de syndicalisme, *« le syndicalisme de régulation »*. A travers la réhabilitation de l'entreprise, de l'autonomie individuelle et de la négociation contractuelle, le partage des pouvoirs prend le pas sur la lutte des classes et le syndicalisme se veut une force de propositions voulant *« remplir une fonction d'expertise économique et pas seulement sociale »*.

Pour G. Groux et R. Mouriaux, qui se montrent alors plus critiques, le syndicalisme de régulation est fondé sur la négociation à froid avec le patronat et les concessions mutuelles : *« Il se base également sur la prise en compte des diversités économiques et entraîne des orientations fortement teintées de réalisme, voire de pragmatisme. »* Il reste *« foncièrement lié à l'affirmation du pouvoir contractuel face au pouvoir politique »*. Une démarche qui, malgré les différences de discours, se rapproche du personnalisme cher à Emmanuel Mounier et défendu par la CFTC. *« La défense par la CFDT de l'autonomie individuelle,*écrivent les auteurs en conclusion, *reprend, s'inspire et reproduit certains pans – sinon la totalité – d'une conception personnaliste implicite adaptée aux conditions de la modernité présente. »*

La démarche qui a inspiré M. Michel Branciard dans son *Histoire de la CFDT* est différente. Branciard est un historien du syndicalisme mais surtout de la CFDT. Il l'observe avec minutie, et souci du détail, de l'intérieur. Ce qu'il propose, à travers un travail de recherche remarquable, c'est un voyage à travers soixante-dix ans d'action syndicale, de la naissance de la CFTC en 1919 au *« pôle syndical démocratique »* de M. Kaspar en 1989.

Toutefois sa conclusion invite « sa » centrale à une utile introspection : *« Après une période de forte attirance vers le politique, le balancier l'a ramenée vers l'entreprise. Retour nécessaire, certes, mais elle ne saurait s'y enfermer. L'un des éléments originaux de la culture CFDT n'est-il pas son effort constant de compréhension globale de la société, sa volonté de faire de l'action syndicale un levier d'évolution de celle-ci, sa capacité de réflexion critique sur les mutations en cours qu'il importe de contrôler ? »* Une question qui va au-delà de la seule CFDT.

MICHEL NOBLECOURT

► *La CFDT*, par Guy Groux et René Mouriaux. Economica. 316 pages. 150 francs.

► *Histoire de la CFDT*, par Michel Branciard. Editions La Découverte. 366 pages. 150 francs.

Vivent les fonctionnaires !

CURIEUX. Même quand il prend – et avec quelle vigueur ! – la défense de ses collègues, l'auteur du *Bon usage des fonctionnaires* croit devoir emprunter un pseudonyme pour s'exprimer. Lorsqu'à l'opposé deux jeunes hauts fonctionnaires, Denis Olivennes et Nicolas Bavery, avaient lancé un brûlot contre *l'Impuissance publique* (1), ils l'avaient fait à visage découvert, sans se préoccuper du « devoir de réserve ». Le monde à l'envers !

Pierre Ducasset – puisqu'il faut bien l'appeler ainsi – nous paraît, tout au long de son plaidoyer fort intelligent, surestimer l'âpreté des critiques faites en France à la fonction publique. L'opinion n'est tout de même pas composée que de cohortes de Dupont-Lajoie et d'attablés du Café du Commerce, immédiatement prêts à en découdre avec les agents de l'Etat ou des collectivités locales, payés à ne rien faire, à défaire ou à mal faire !

Cela dit, il n'était pas superflu de répondre aux principales critiques adressées à la machine administrative. Les réponses ne sont pas toutes convaincantes, mais elles ont le mérite d'être là, et l'élémentaire honnêteté conduira à les considérer avant de peaufiner quelque diatribe.

Ainsi, le fameux « statut » de 1946, voté dans *« un unanimisme touchant »* n'est pas un bouclier. Il prévoit dix catégories de sanctions disciplinaires (de l'avertissement à la révocation) qui sont appliquées. Certes, la grève n'est pas interdite dans le secteur public, mais 68 % des agents sont favorables à l'aménagement d'un *« service minimum »*.

Trop de fonctionnaires ? Peut-être. Mais un tableau (p. 168) est à méditer : il montre que le nombre d'agents publics pour cent habitants est en France *plus faible* que, la moyenne des pays de l'OCDE.

Pierre Ducasset insiste également sur l'écart croissant entre les salaires du privé et ceux du public, entraînant une *« fuite des cerveaux »*, et il se félicite que Michel Rocard place le renouveau de l'administration parmi les priorités de son gouvernement. Mais il pense que la méthode comptera autant que les solutions pratiques. Les discussions sur la transformation des PTT et le rajeunissement de la « grille » prouvent qu'il n'a pas tort.

PIERRE DROUIN.

(1) Calmann-Lévy (voir « le Monde des livres » du 19 septembre 1989).

► *Du bon usage des fonctionnaires... à l'intention de ceux qui voudraient s'en débarrasser*, Belfond. 220 p., 89 F.

Hongkong, le passage obligé

Suite de la page 13

Mais, sauf à se plaire dans les forêts de gratte-ciel au pied desquels les tramways multicolores et les bus à deux étages désuets déambulent dans un univers de fourmilière et de vacarme, Hongkong manque du moindre charme. Ville défigurée par des lacis d'autoroutes urbaines, chantiers, néons agressifs, usines qui rejettent dans la mer, sans le moindre scrupule, leurs effluents rougeâtres à gros bouillons, maisons « coloniales » avalées par le béton, fragiles témoignages presque incongrus...

De temps en temps le miracle se produit : sur un chantier, les autorités ont exigé de préserver un grand arbre qui avait un caractère sacré. Ce qui a amoindri considérablement la surface au sol à construire. Coût du manque à gagner pour le promoteur : 12 millions de francs.

Une boulimie de projets

Une telle boulimie de projets pharaoniques ne pouvait laisser indifférents les groupes du bâtiment et des travaux publics. Sous la houlette de sa filiale « dragages », Bouygues engrange contrat sur contrat. La firme française, qui veut faire de Kongkong sa plate-forme de rayonnement sur toute l'Asie du Sud-Est, est engagée dans cinq chantiers, et devrait réaliser dans la colonie britannique en 1990 un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de HK dollars.

Bouygues achève pour le conglomérat Swire (par ailleurs propriétaire de la société aérienne Cathay Pacific) deux immenses tours de bureaux, sur le chantier de Pacific Place. Un terrain où, pendant la seconde guerre mondiale, dans une caserne de sinistre mémoire, les Japonais qui occupaient Hongkong soumettaient leurs prisonniers à la question.

Deux hôtels de luxe occuperont les étages supérieurs et deux cent cinquante appartements seront réservés aux investisseurs les plus fortunés, quand on sait que le loyer mensuel pour une chambre de 15 mètres carrés dans un immeuble de classe moyenne tourne autour de 2 500 HK dollars ! Et le 21 avril, un contrat pour deux nouvelles tours de bureaux, toujours pour Swire, a été annoncé par Bouygues

A quelques centaines de mètres, la société française aménage pour le gouvernement et le très sélect Jockey Club un parc de loisirs, écrin de nature miraculeusement préservé où les arbres résistent à la folie cimentière et où une volière et un centre de sculpture inviteront les promeneurs – une espèce en voie de disparition à Hongkong – à la rêverie conditionnée. Près de l'aéroport, au cœur de la ville, c'est une autoroute en encorbellement sur la mer qui prend forme, construite selon une technique très perfectionnée déjà utilisée dans le sud du Jura et pour le pont de l'île de Ré.

D'autres entreprises de travaux publics comme Bachy Solétanche (étanchéité) ou la SGE (construction de HLM) peuvent aussi se flatter d'avoir remporté de beaux succès commerciaux mais la concurrence, locale ou surtout japonaise, reste redoutable. Il y a quelques mois, le gouvernement, faisant fi des aléas de 1997, a annoncé un programme d'équipements et d'infrastructures (avec appel aux capitaux privés) proprement mirifique : construction d'un nouvel aéroport sur l'île de Lantau, qu'il faudra relier à la métropole actuelle par un pont suspendu, des autoroutes et une nouvelle ligne de métro.

Une ville nouvelle est aussi programmée ainsi que des terminaux supplémentaires pour les grands navires. Devis : 127 milliards de HK dollars pour les vingt prochaines années. Quant on parle affaires à Hongkong, tous les rêves sont permis...

FRANÇOIS GROSRICHARD

Un marché du luxe

Hongkong est le deuxième marché de la France en Asie après le Japon . Même si elle ne compte que pour 0,6 % dans le total des exportations nationales, la colonie britannique est un des rares pays d'Extrême-Orient où la France enregistre un excédent commercial (1,32 milliard de francs en 1988, 2,2 milliards en 1989) et ce depuis vingt ans à l'exception de la période 1979-1983.

Toutefois, il faut tempérer car les statistiques françaises ne coïncident pas avec celles que publient les autorités de Hongkong ; pour deux raisons :

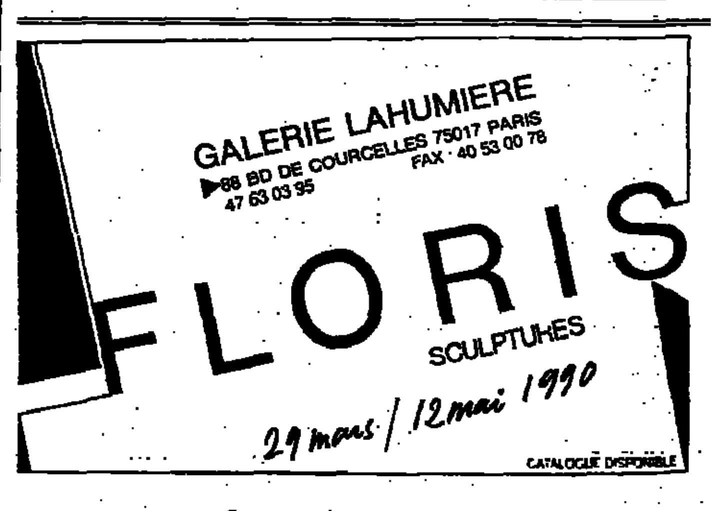
– le rôle croissant d'entrepôt fait que les réexportations en provenance ou à destination de la France ne peuvent être fidèlement reflétées, faute de critères de classification uniformes et vérifiables.

– beaucoup de produits de Hongkong, à destination de la France transitent par d'autres pays de la CEE qui ont des contingents d'importation plus importants que les nôtres (par exemple la RFA) ou par Macao, territoire portugais avec lequel Paris a un déficit commercial important (800 millions de francs). L'excédent avec Hongkong n'est donc, pour une part, que la contrepartie statistique du déficit avec Macao et avec la Chine populaire.

Parmi les exportations françaises les plus significatives sur ce marché très ouvert, les produits de luxe en représentent environ le tiers. Les ventes de cognac atteignent 1 milliard de francs, la maroquinerie et les bagages 600 millions. Mais Paris expédie aussi des étoffes, des produits chimiques et... de l'or en lingots (400 millions de francs). L'augmentation des biens d'équipement (1,2 milliard) illustre la percée sur ce marché des entreprises de bâtiment et de haute technologie.

De Hongkong, la France importe essentiellement des produits textiles, des montres, des téléviseurs et des jouets, de l'électronique professionnelle (un secteur lourdement déficitaire pour Paris). Les réexportations de marchandises fabriquées en Chine concernent des produits de faible valeur ajoutée : sacs de voyage, textile, jouets, radios.

F. G.



Hongkong, le passage obligé

Un marché du luxe

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Un trimestre de plan d'austérité

La Pologne entre l'assainissement et la récession

La Pologne n'a pas soustrait un dollar au Fonds de stabilisation du zloty d'un milliard de dollars (environ 5,6 milliards de francs) mis à sa disposition par *vingt-quatre pays occidentaux*. Le zloty est en effet depuis quatre mois une monnaie stable.

M. Jan Piotrovski, *économiste* polonais de l'Institut de recherches sur le commerce extérieur de Varsovie, a présenté mercredi 25 avril lors d'un colloque organisé à Paris par la Caisse des Dépôts et le CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), un tableau surprenant de la situation présente de la Pologne : une série d'indicateurs favorables sur fond de récession brutale.

Tous les prix sont libérés, les subventions ont été supprimées, et pourtant l'inflation a enregistré une décélération spectaculaire : 80 % en janvier, 24 % en février, 5 % en mars. Le budget, lourdement déficitaire l'an dernier, a été excédentaire au premier trimestre.

Les taux d'intérêt sont fixés au mois le mois et suivent le ralentissement des prix, tout en étant désormais positifs en termes réels : 40 % en janvier, 20 % en février, 10 % en mars, 9 % en avril.

Les salaires sont en grande partie désindexés, et ont diminué en termes réels de 35 % en janvier et de 25 % en mars.

Le zloty, brutalement dévalué puisque le dollar vaut désormais 9500 zlotys (contre 500 au début de 1989 et 6500 à la fin), ne bouge plus malgré la libération complète des changes.

Mieux, la balance commerciale a dégagé au premier trimestre un excédent de plusieurs centaines de millions de dollars.

Cette stabilisation se paye par une récession impressionnante : la production industrielle a baissé de 30 %, voire de 40 % dans le textile. Avec pour conséquence une montée rapide du chômage qui pourrait atteindre 10 % de la population active à la fin de 1990. Un effet plus inattendu de la cure massive d'austérité administrée à la Pologne est l'amélioration de la balance commerciale : les exportations à destination de l'Ouest ont augmenté de 6,5 % au premier trimestre (par rapport à la même période de l'an dernier), tandis que les importations chutaient de 20 %.

La Pologne serait-elle en train de mourir guérie ? M. Piotrovski ne semble pas si pessimiste. Pour lui, le schéma polonais de retour à l'économie de marché est le seul possible dans le contexte des pays de l'Est : tous y viendront, à quelques détails près. Mais ce n'est qu'une phase de transition. « *La Pologne*, explique le ministre, *est aujourd'hui une économie transparente comparable au marché du XIXème siècle. Tous les mécanismes sont libérés, mais il n'y a plus d'intervention régulatrice de l'administration* » .

S. GH.

Inflation en hausse chômage en baisse

L'économie japonaise risque la surchauffe

L'année budgétaire japonaise 1989 s'est achevée le 31 mars dernier avec une inflation en hausse (2,9 % contre 0,8 % en 1988) et un taux de chômage en baisse (2,2 % contre 2,4 %), selon les chiffres officiels publiés vendredi 27 avril à Tokyo.

La hausse des prix à la consommation est la plus forte depuis huit ans, et le chômage est ramené à son point le plus bas depuis 1981. Bien que l'administration attribue l'essentiel de la hausse des prix à l'introduction en avril 1989 d'une taxe à la consommation de 3 %, les tensions inflationnistes s'expliquent par d'autres facteurs.

La baisse du yen a renchéri les importations, notamment de produits énergétiques, et le Japon a connu un véritable boom de la consommation. D'autre part, les salaires ont progressé à un rythme *de 5 % et plus, du fait de la pénurie* de main-d'œuvre.

□ **Croissance de 2,1 % aux Etats-Unis au premier trimestre.** – Le produit national brut a progressé de 2,1 % en rythme annuel au premier *trimestre 1990 aux Etats-Unis*, a annoncé vendredi 27 avril le département du commerce. Ces estimations préliminaires marquent une remontée de l'économie américaine, après le très net ralentissement du quatrième trimestre 1989 (+1,1 %, après + 3 % *de juillet à août*). *L'inflation s'est en* revanche accélérée pendant les trois premiers mois de l'année.

Le gouvernement sud-coréen veut réagir « vigoureusement »

Séoul à l'heure du krach et des grèves

TOKYO

de notre correspondant

Les spéculateurs coréens sont en colère. *Pour protester* contre la chute des cours, certains se sont livrés à des actes de vandalisme dans les bureaux de maisons de titres de plusieurs villes. Selon l'agence de presse Yonghap, des incidents se sont produits à Taegu et à Séoul, paralysant près de la moitié des *brokers* au cours de cette semaine.

Les investisseurs qui ont subi des pertes pour dix mois consécutifs demandent au gouvernement de prendre des mesures pour relancer l'économie. En un an, l'indice est tombé de 250 points. Franchissant le seuil psychologique des 800 points, les cours ont enregistré en un an une chute de 25 % de leur valeur. Jeudi 26 avril, ils étaient revenus à leur niveau de novembre *1988*.

Une situation politique difficile et la crainte d'un recul des exportations sont à l'origine de ce « krach » coréen. A trois reprises depuis décembre 1989, le gouvernement a cherché à remédier à la chute de la Bourse. En fait, le marché boursier coréen est étroit (les grandes entreprises avec des participations croisées laissant une faible part du marché aux particuliers). Ces grands investisseurs ont tendance à reporter leur intérêt sur l'immobilier ou les métaux précieux. Selon les opérateurs, la dernière chute des cours serait également due au climat d'instabilité sociale créé par les mouvements de revendications syndicales.

Si le constructeur automobile *Kia Motor est parvenu, jeudi, à un* compromis avec ses sept mille grévistes, à Ulsan, à 300 kilomètres au sud de Séoul, 20 000 ouvriers ont interrompu le travail sur les chantiers navals de Hyundai Heavy Industries, exigeant en particulier la libération de deux de leurs dirigeants arrêtés au début de cette année. Les ouvriers ont dressé des barricades dans les rues.

Un autre mouvement de grève, plus gênant encore pour les autorités, paralyse pour la seconde semaine consécutive la chaîne de télévision nationale KBS : ont cessé le travail. Ils demandent la démission de leur nouveau directeur, M. Suh Ki-won, considéré comme un homme du gouvernement. Depuis l'arrivée au pouvoir du président Roh Tae-woo, KBS a diffusé des programmes critiques et celui-ci souhaite visiblement une reprise en main de la grande *chaîne de télévision nationale*.

La reprise retardée

Le gouvernement a annoncé qu'il allait prendre des mesures « *vigoureuses* » pour mettre fin à des mouvements de revendication « *intolérables* » et qu'il considère illégaux, tant chez Hyundai qu'à KBS. Ces mouvements sont effectivement hors de tout cadre légal pour la simple raison que les autorités ont été incapables depuis trois ans de fixer les règles du jeu des négociations collectives.

Selon le quotidien *Dong A Ilbo*, le gouvernement entend mettre fin aux mouvements de grève avant le 1er mai, jour où devraient avoir *lieu de grandes manifestations de* protestation des syndicats. A Ulsan, les forces de l'ordre compteraient 12 000 hommes (nombre qu'il fallut l'année dernière pour venir à bout d'une grève de trois mois des ouvriers des chantiers navals). Des mouvements de solidarité avec les grévistes d'Ulsan ont commencé à Masan et à Changwon.

Selon les instituts de recherches économiques sud-coréens, l'instabilité sociale, conjuguée aux fluctuations monétaires (l'affaiblissement de 20 % du yen par rapport au won a entamé la compétitivité *des produits coréens*) *et à* un accroissement de l'inflation (+ 8 %), risque de retarder la reprise économique attendue. Les organismes officiels, tels que la Banque de Corée, sont plus optimistes et estiment que le pays devrait sortir de l'état de récession qu'il connaît depuis le début de 1989.

Récession qui doit être placée dans le contexte coréen, c'est-à-dire d'une croissance de 7,1 % au cours du premier trimestre de cette année. Bien que moins grave qu'en 1989, l'instabilité sociale n'en constitue pas moins un problème auquel il est loin d'être certain que le gouvernement remédiera en agissant uniquement par la force.

PHILIPPE PONS

TRANSPORTS

L'entrée du Club dans la compagnie Minerve

Quand il y a deux pilotes dans l'avion...

René-Fernand Meyer, le président de la compagnie charter Minerve, et Gilbert Trigano, président du Club Mediterranée ont organisé une conférence de presse, le 25 avril, pour expliquer leur association.

René-Fernand Meyer était vraiment très agacé d'entendre dire qu'il avait perdu de sa superbe en acceptant que le Club Méditerranée rentre pour 50 % dans le capital de son entreprise (*le Monde* du 5 avril). Alors il a *organisé*, le 25 avril, avec Gilbert Trigano, une conférence de presse pour expliquer qu'il avait sacrément bien fait de rester *aussi longtemps solitaire* et de passer, désormais, la vitesse supérieure avec son nouveau partenaire qui lui permettra *d'acheter pour un milliard* de dollars d'avions neufs. Pas moins.

Les deux compères se sont, bien sûr, déclarés « *à 100 % d'accord* » pour dire qu'il n'était pas question que le Club s'approprie les avions de Minerve ou que Minerve se réserve la clientèle du Club. A chacun son *métier*. Cela dit, la différence de style entre ces patrons hors du commun promet de cocasses discordances.

A un peu plus de soixante-dix ans, René-Fernand est tellement resté le pilote de chasse de sa *jeunesse* ! On dirait même qu'il a le doigt tétanisé sur la détente de la mitrailleuse de son Spitfire.

Air France ? Au choix, « *l'Aéroflot française* » ou *bien*, « *des malhonnêtes* » qui paient à quarante jours les avions qu'ils *affrètent. Les sociétés de leasing* ? « *Des salopards.* ». Les journalistes ? « *Ils écrivent des conneries, car ce n'est pas vrai qu'Air France a assuré nos fins de mois.* »

La direction générale de l'aviation civile prend une rafale pour avoir fait le jeu du monopole d'Air Afrique et interdit des vols à Minerve. Les concurrents ? « *Air Liberté ? Je les ai chassés de mon bureau.* » Ne trouve grâce à ses yeux que l'Airbus A-21,dont il parle avec une mine *gourmande et qu'il verrait* assez bien compléter sa flotte de onze avions.

A un peu moins de soixante-dix ans, Gilbert est tellement resté le « gentil organisateur » (GO) de notre jeunesse ! Surtout ne faire de peine à personne. Oui, le mariage d'Air France et d'UTA est une excellente chose. Non, il ne faut pas parler de guerre à outrance, mais de « *concurrence commerciale* ». Violon sur l'alliance « *de la sagesse* [c'est lui] *et de la jeunesse* [c'est l'autre] » et sur cette « *compagnie de belle taille, intelligente, créatrice* » qui va connaître des jours radieux. On verra plus tard pour l'achat d'A-321, mais « *le président Meyer* » a été tellement inspiré d'acheter tous ces triréacteurs MD 11. Etc.

Si ce couple hors du commun n'explose pas, on peut imaginer leur tactique. Dès le 26 avril, ils se sont présentés devant la direction de l'aviation civile pour obtenir les droits de trafic aérien qui rempliront les lits du Club et qui feront voler en hiver les avions de Minerve. Ils demandent Osaka-Nouméa-Papeete-*Los Angeles et New-York*-Miami-les Antilles en vols presque réguliers.

Pas question de menacer les juteuses lignes européennes d'Air France. Bon. Mais si « *Bernard* » (i. e. Attali, le président de la compagnie nationale) et les pouvoirs publics persistaient à faire la sourde oreille, nul doute que le *squadron leader* René-Fer*nand reprendrait l'air* pour un de ces redoutables passages en rase-mottes qui vaudrait au gouvernement socialiste, qu'il n'aime guère, quelques belles rafales.

ALAIN FAUJAS

EN BREF

□ **Le déficit des paiements courants de la France a atteint 23,3 milliards de francs en 1989.** – Selon les premières estimations, la balance des paiements courants de la France a enregistré un déficit de 2,6 milliards de francs en février en données brutes aprè un déficit de 3,2 milliards en janvier. Après correction des variations saisonnières, les paiements courants seraient excédentaires de 3,8 milliards sur les deux premiers mois c'est-à-dire nettement moins qu'ils ne l'avaient été sur les deux premiers mois de 1989 (+ 6,5 milliards de francs). *Les dernières* statistiques fournies par le ministère de l'économie et des finances font apparaître un déficit de 23,3 milliards de la balance des paiements courants en 1989 (soit 0,4 % du PIB), après – 21,2 milliards en 1988.

□ **M. Jacques Mairé réélu à la tête de l'union départementale de FO Paris.** – A l'issue du congrès de l'union départementale de FO Paris, qui s'est achevé le 27 avril, M. Jacques Mairé, un des principaux opposants à l'élection de M. Marc Blondel à la tête de la confédération, a été réélu secrétaire général.

□ **La FNSEA critique l'accord européen sur les prix agricoles.** – Le président de la FNSEA, M. Raymond Lacombe, n'a pas caché sa déception en apprenant les principales dispositions de l'accord sur les prix agricoles intervenu à Bruxelles le 27 avril. « *C'est incompréhensible : après six ans de remise en cause des grands équilibres et de limitation des productions, on continue dans la même direction*, nous a déclaré M. Lacombe. *Devant les Etats-Unis qui réarment leur agriculture et se montrent sereins, la Communauté baisse les bras. On attendait au moins un démantellement des taxes sur les céréales et sur le lait.* » Le président de la FNSEA a précisé que l'action de son organisation allait porter sur le budget 1991 afin que les pouvoirs publics acceptent un allègement des charges d'exploitation, rendues plus lourdes par les mauvaises conditions climatiques.

□ **La consommation des ménages en produits manufacturés a augmenté de 4,4 % sur un an.** – La consommation des ménages en produits manufacturés s'est maintenue en mars à son niveau de janvier-février, une forte baisse des achats d'électronique grand public ayant été compensée par les acquisitions de meubles et d'électroménager (+3 % par rapport à février), par l'habillement (articles de cuir notamment) et par l'horlogerie-bijouterie. Les achats d'automobiles françaises et étrangères sont restés à peu près au même niveau que les mois *précédents, proches de* 200 000 véhicules, mais se situent un peu en retrait par rapport au niveau élevé du troisième trimestre 1989.

FINANCES

S'appuyant sur un rapport du Conseil de la concurrence

La cour d'appel de Paris donne raison aux commerçants dans le conflit sur la commission des cartes bancaires

La première chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par Mme Myriam Ezratty, a donné raison aux commerçants et tort au groupement des cartes bancaires (GIE CB) sur la tarification de la commission interbancaire de paiement par carte. Elle estime, notamment, que les taux pratiqués ne tiennent pas compte des efforts des commerçants, notamment les grandes surfaces, en matière de sécurité.

Le tarif de la commission interbancaire détermine, en partie, le taux de la commission globalement prélevée par les banques auprès des commerçants pour chaque transaction effectuée par carte. Il tient compte d'un taux de fraude consolidé pour l'ensemble des commerçants domiciliés dans une même banque.

L'arrêt de la cour précise que le groupement « *n'a pas respecté l'injonction du Conseil de la concurrence du 11 octobre 1988 sur plusieurs points* » et estime que « *la commission est calculée suivant une formule qui n'individualise pas assez chacun des éléments qu'elle est destinée à rétribuer* ». S'appuyant sur un rapport du Conseil de la concurrence, la cour précise que « *le taux moyen de fraude enregistré d'une banque à l'autre varie de 0 % à 5,2 %, alors que celui de la commission évolue dans des limites très étroites (de 0,50 à 0,66 %).* »

L'arrêt indique que l'injonction du Conseil de la concurrence au groupement « *en situation de monopole* », est « *définitive* » .

Les banques devront donc réviser à la baisse les tarifs de leurs commissions, notamment pour les grandes surfaces, mieux équipées en matière de sécurité. Le Conseil national du commerce, qui se bat avec les banques depuis la fin de 1986 sur ce terrain se félicite de l'arrêt, de même que MM. Edouard et Michel-Edouard Leclerc, selon lesquels, « *pour la première fois un arrêt marque la volonté d'appliquer le droit à la concurrence aux banques et signifie la mort d'une pratique tarifaire de monopole* ».

La réduction du montant des commissions des banques risque de déséquilibrer encore le système de la carte, déjà fortement déficitaire. Elle pourrait remettre en cause la généralisation de la carte à puce (microprocesseur), prise le 6 avril dernier, qui alourdit encore le coût de ce moyen de paiement.

FRANCOIS RENARD

INDUSTRIE

Le difficile redressement du groupe textile

VEV-Prouvost a enregistré 197 millions de francs de pertes en 1989

Pour la seconde année consécutive, le groupe textile Prouvost, accuse un déficit. Celui-ci se monte à 197 millions de francs en 1989. *Le chiffre d'affaires, qui atteint* 6,6 milliards de francs, est en progression de 6 % par rapport à 1988.

« *La plus grande partie des pertes ont été concentrées sur le premier semestre* », a expliqué M. Christian Derveloy, le PDG du groupe qui, face au scepticisme des *milieux bancaires et des analystes* financiers s'est efforcé de clarifier sa stratégie . Quatre mots lui servent à expliquer le passé et prévoir l'*avenir de son groupe* : construction (87-88), restructuration (88-89), consolidation (90-91) et développement à partir de 1992, où *M.* Derveloy espère atteindre une rentabilité de 5 % .

Les cessions et acquisitions réalisées au cours des dernières années *ont abouti à recentrer le groupe* autour de deux « métiers » : le textile (filature, vêtement, tissus Boussac) a réalisé 4,8 milliards de francs de chiffre *d'affaires, en* baisse de 0,5 % par rapport à 1988. Le secteur « technologie » (transformation des caoutchoucs et plastiques, sièges *auto*, etc.), en progression de 12 %, atteint 1,7 milliard de francs. Par ailleurs, le groupe Prouvost réalise 47 % de son chiffre d'affaires à l'étranger – notamment par l'intermédiaire de sa filiale brésilienne.

En 1989, Prouvost a investi 325 millions de francs. Le groupe emploie 13 600 personnes, soit 5000 de moins qu'en 1987. Enfin M. Derveloy a précisé que, à la suite des opérations de délocalisation, 50 % de la production n'est plus intégrée . Contre 10 % il y a deux ans.

F. Ch.

□ **Remous autour de Feldmühle Nobel.** - *Les papetiers suédois* poursuivent leur offensive en Europe. Le groupe Stora, corepreneur de la Chapelle-Darblay, aurait acquis 75 % du capital de Feldmühle Nobel, le principal groupe papetier outre-Rhin, selon des informations publiées vendredi 27 avril par le quotidien économique ouest-allemand *Handelsblatt*. Feldmühle Nobel était jusqu'ici contrôlé par le conglomérat Veba. La décision prise par un autre suédois, le groupe SCA, de céder une participation de 5 %, acquise à la hussarde, dans Feldmühle Nobel a, *semble-t-il* déclenché une vaste opération de remodelage du capital. La cotation du titre avait d'ailleurs été suspendue jeudi à la Bourse de Francfort.

Dans son bulletin mensuel

La COB sanctionne la gestion d'un fonds commun de placement

Dans le numéro de janvier de son bulletin mensuel, la Commission des opérations de Bourse *épingle le fonds* commun de placement Ponthieu International, dont la société de Bourse Magnin, filiale de la Banque de l'union européene est le *dépositaire*, la gestion étant assurée par Choiseul, une firme constituée par cette société de Bourse.

L'attention des services de la Tour Mirabeau était attirée par la chute très importante de la valeur liquidative de la part au cours du *premier semestre 1989*. Les contrôles effectués par la COB révélaient alors des « *irrégularités et des négligences* » et des « *carences du contrôle interne et externe* » commises également par le commissaire aux comptes, M. Francis Bastien.

Outre les sanctions envers Choiseul SA, la COB a aussi transmis à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes, les manquements relevés concernant M. Bastien.

Pour la société Choiseul, les constatations de la COB ont démontré que les faits relevés « *sont le résultat d'anomaliesadministratives et matérielles dont les plus significatives sont liées à l'existence de suspens, assez courants dans ce type d'activité, ou à la difficulté de l'identification de la valorisation exacte de certains titres cotés à l'étranger* ».

REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 23 avril au 27 avril

Les ides de mai

APRES trois semaines de hausse, ponctuée par une liquidation superbe, la baisse a fait sa réapparition ces derniers jours Rue Vivienne.

Dès lundi, sous l'effet de ventes bénéficiaires, la Bourse encaissait assez durement le coup (– 1,86 %). Le lendemain, cependant, la résistance s'organisait (+ 0,56 %). Pas longtemps toutefois. Mercredi, les valeurs françaises allaient de nouveau progressivement s'affaiblir. Encore soutenues à l'ouverture (+ 0,19 %), elles reperdaient peu à peu pied par la suite (– 0,47). Le même processus allait se reproduire les deux jours suivants. Jeudi les cours commençaient par progresser de 0,24 % pour ensuite se replier en clôture de 0,93 %. A la veille du week-end, après un nouveau mouvement de reprise initial (+ 0,37 %), le marché rechutait de 0,28 %. tant et si bien que d'un vendredi à l'autre, l'indice CAC-40, a baissé de 2,9 % environ. Il faut remonter deux mois en arrière pour retrouver un écart d'une telle importance.

Surprenant ? Pas vraiment. La Bourse de Paris venait de parcourir sa plus belle étape depuis juin 1988 avec une liquidation gagnante de 11,31 %, sans vraiment prendre le temps de reprendre son souffle. Des prises de bénéfices devenaient dès lors à peu près inévitables. Et puis si les arbres ne montent jamais jusqu'au *ciel*, pourquoi la Bourse le feraitelle?

Initiateur du récent et vigoureux mouvement de hausse, les investisseurs étrangers prennent un peu de recul et le temps de la réflexion.

Assurément la France continue de représenter à leurs yeux un havre de prospérité que ne pervertit pas l'inflation, ou pas encore. Mais des craintes de tensions sur le front des taux viennent des Etats-Unis. Publié vendredi après-midi, le PNB américain pour le premier trimestre 1990 (+ 2,1 %), même s'il progresse moins que prévu, marque outre-Atlantique, une accélération de la croissance ralentie durant les trois derniers mois de 1989 (+ 1,1 %). Il est surtout accompagné d'une forte hausse des prix (+ 6,5 % en rythme annuel), dont la moitié, c'est vrai, est imputable à la vague de froid de cet hiver, un phénomène non répétitif.

Reste que toute détente sur le loyer de l'argent demeure pour l'instant exclue aux Etats-Unis, la Réserve fédérale n'ayant aucune envie d'assouplir sa politique de crédit vu l'augmentation rapide des commandes de biens durables en mars (+ 6,7 %) .

Les menaces de tensions ne sont pas non plus à sous-estimer en Allemagne de l'Ouest, où le cadeau politique fait par le chancelier Helmut Kohl à la RDA en retenant la parité minimum (1 pour 1) pour l'échange des deux marks (salaires, retraites, épargne jusqu'à 4 000 mark-est) fait grincer des dents. Ce n'est pas de la folie, mais tout comme, *murmure-t-on* outre-Rhin, M. Karl-Otto Poehl, président de la puissante Bundesbank ne s'est pas privé de parler d'une décision *« aux limites du défendable sur un plan économique »* .

La France a-t-elle les moyens d'échapper à la contagion inflationniste ? Exultant devant la fermeté du franc français, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, est catégorique : *« Il faut s'habituer à considérer le franc indépendamment du deutschemark. »* Peut-être !

Mais en attendant, le marché n'a réagi ni à la baisse des taux directeurs de la Banque de France ni à celle des taux de base bancaire *(voir ci-contre)* qui a suivi. Phénomène du fait accompli ou méfiance défensive?

Les investisseurs semblent en tout s'être accordé le temps de la réflexion pour étudier la situation. La preuve. les étrangers, très actifs encore la semaine passée, sont pour la plupart restés l'arme au pied. Et leurs collègues français n'ont pas vraiment pris la relève. Quelques touches ont bien été enregistrées ces derniers jours sur les valeurs de second ordre. Mais la prise de relais tant attendue ne s'est pas encore vraiment faite.

Du reste, le degré de confiance à court terme dans la Bourse a singulièrement diminué. Selon un sondage RES réalisé pour *la Tribune*, sur l'échantillon de personnes interrogées au sujet de l'avenir de la Bourse, une sur quatre seulement s'est déclarée optimiste pour le mois de mai. Le mois précédent, le rapport avait été de une sur deux. Arrive-t-on à la fin d'un cycle ?

Rien ne l'indique pour l'instant. Seulement le mois de mai a mauvaise réputation Rue Vivienne où l'on se méfie de ses ides. Son approche favorise une forme de syndrome qui exerce ses effets régulièrement tous les ans.

Ajoutons quand même que la proximité du week-end, que beaucoup s'apprêtent à transformer en pont avec la fête du 1er mai (la Bourse fonctionne le lundi 30 avril), n'est pas de nature à favoriser des achats.

Dans l'immédiat, les dernières nouvelles en provenance de l'économie française plaident plutôt pour l'optimisme avec, bien sur, la détente enregistrée sur le front monétaire, mais aussi avec la nouvelle réduction du déficit commercial de la France pour mars (858 millions de francs au lieu de 1 078 millions pour février) et, en plus, le premier excédent depuis onze ans vis-à-vis de la Communauté européenne. Simple embellie ou amélioration plus durable ? Les avis divergent, mais l'impression générale est plutôt favorable.

En outre, le succès du PEP (Plan d'épargne populaire) démontre que la Bourse exerce encore ses charmes auprès de la clientèle particulière. Déjà 60 milliards de francs ont été collectés durant le premier trimestre, sans compter les plans souscrits auprès des compagnies d'assurances.

A ce train, les spécialistes estiment que la barre des 100 milliards de francs pourrait être atteinte pour l'année entière. Autant d'argent qui reviendra en Bourse et une bonne raison supplémentaire de se montrer relativement confiant.

Plusieurs événements ont défrayé cette semaine la chronique financière et industrielle. Pour commencer, Cofimeg et Sefimeg ont décidé de fusionner (5 Sefimeg pour 7 Cofimeg) pour devenir le numéro des SII (sociétés immobilières d'investissement) avec 11 milliards de francs gérés.

Puis, nouvelle historique, Paribas reprend le contrôle total de sa filiale suisse, perdue en 1982 avec la nationalisation.

Michelin a enfin reçu le feu vert des autorités américaines pour racheter Uniroyal Goodrich. Bibendum deviendra ainsi le numéro un mondial du pneu devant Goodyear. En même temps, la firme de Clermont-Ferrand a publié ses résultats pour 1989, très décevants avec un résultat net part du groupe de 2 449 millions de francs accru seulement de 3,4 %. Le bénéfice net consolidé atteint 2,65 milliards (contre 2,59 milliards) mais comprend pour 250 millions de plus-values nettes de cession d'actions Citroën Hispania. La Bourse a manifesté sa mauvaise humeur et l'action Michelin a pris une bonne claque.

Autre événement : l'OPA amicale lancée par Saint-Gobain sur la firme américaine Norton pour contrer BTR. Le marché n'a pas non plus apprécié. Les analystes jugent l'opération beaucoup trop onéreuse (11 milliards de francs). L'action Saint-Gobain a, elle aussi, bien baissé.

Résultats brillants, en revanche, pour L'Oréal (+18,6 %). Le numéro un mondial des cosmétiques va diviser son action par dix. A cet égard, les commentaires sont moins chaleureux. Il n'y a pas d'exemples en Bourse de titre qui se soit remis d'une si importante division.

Sir Jimmy Goldsmith ayant renoncé à sa mega-OPA sur BAT, AXA-Midi assurances a dû renoncer à racheter le groupe américain Farmers (filiale de BAT) qu'il convoitait.

Enfin, nouvelle qui compte, M. Bernard Arnault a remporté une victoire complète pour prendre le pouvoir chez LVMH. M. Henri Racamier a démissionné de toutes ses fonctions ainsi que les membres de la famille Vuitton.

ANDRÉ DESSOT

Valeurs diverses

	27-4-90	Diff.
Accor	945	– 23
Air liquide	713	– 10
Arjomari	2 480	– 8
Bic	630	– 5
Bis	676	+ 16
CGIP	1 445	– 44
Club Méditerranée	679	– 48
Essilor	2 490	inch.
Euro-Disney	99,20	– 2,50
Europe 1	1 379	– 36
Eurotunnel	53,40	– 0,85
Groupe Cité	841	+ 1
Hachette	443	+ 3
Havas	1 660	– 60
Navigation mixte	2 063	– 39
Nord-Est	195	+ 1,90
L'Oréal	5 270	– 120
Saint-Gobain	602	– 62
Sanofi	1 060	– 13
Saulnes Châtillon	330	+ 6
Skis Rossignol	1 065	– 8

Mines d'or, diamants

	27-4-90	Diff.
Anglo-American	164	– 8
Amgold	492	– 29
Buf. Gol M.	84,20	– 1,10
De Beers	123,80	– 1,20
Drief. Cons.	67	– 0,50
Gencor	14,80	– 0,75
Harmony	38,10	– 8,90
Randfontein	29,60	– 2,90
Saint-Helena	57,20	– 1,10
Western Deep	205	– 14

Mines, caoutchouc

	27-4-90	Diff.
Géophysique	1 304	+ 44
Imétal	362,50	+ 3,50
Michelin	136,50	– 13,70
Métaleurop	224,20	+ 13
RTZ	48,50	– 1,30
ZCI	2,32	+ 0,12

Matériel électrique

	27-4-90	Diff.
CGE	606	– 23
CSEE (ex-Signaux)	343	+ 10
Générale des eaux	2 598	– 107
IBM	616	inch.
Intertechnique	1 605	– 20
ITT	295	– 1,10
Legrand	4 260	+ 104
Lyonnaise des eaux	667	– 15
Matra	397,90	– 15
Merlin-Gerin	5 760	– 30
Moulinex	133	– 2,10
PM Labinal	1 180	+ 15
Radiotechnique	710	+ 1
Schlumberger	284	– 5,80
SEB	1 230	– 34
Sextant-Avionique	608	+ 2
Siemens	2 501	– 64
Thomson-CSF	145,30	– 0,40

Banques, assurances sociétés d'investissement

	27-4-90	Diff.
Bail Eq.	335	inch.
Bancaire (Cie)	630	– 20
Cetelem	602	– 5
CCF	255,50	+ 7,50
CFF	1 330	– 40
CFI	494	– 6
Chargeurs	1 175	– 16
CPR	493	+ 17,50
Eurafrance	2 277	– 107
Hénin (La)	603	+ 23
Locafrance	534	+ 9
Locindus	844	+ 2
Midi	1 345	– 64
Midland Bank	162	+ 3
OFP	1 851	+ 91
Paribas	674	– 16
Prétabail	1 225	+ 20
Schneider	1 083	– 71
Société générale	600	– 25
Suez (Cie fin.)	471	+ 27,70
UAP	622	+ 2
UCB (*)	221	– 0,10

Bâtiment, travaux publics

	27-4-90	Diff.
Auxil. d'entr.	1 019	– 20
Bouygues	635	– 40
Ciments français	1 620	– 50
Dumez	609	– 41
GTM	1 450	+ 50
Immob. Phénix	98,25	+ 9,25
J. Lefebvre	1 081	– 19
Lafarge	416,50	– 10,90
Poliet et Chausson	587	– 8
SGE-SB	252	– 4,50

Alimentation

	27-4-90	Diff.
Béghin-Say	848	– 21
Bongrain	3 228	+ 79
BSN	805	– 36
Carrefour (1)	3 435	– 60
Casino	163	+ 6
Euromarché	3 845	+ 45
Guyenne et Gasc.	1 162	+ 12
Moët-Hennessy	4 769	– 201
Nestlé	32 590	– 210
Occid. (Gle)	732	– 28
Olipar	416	+ 1
Pern.-Ricard	1 286	– 11
Promodès	4 200	– 100
St-Louis-Bouchon	1 548	– 2
Source Perrier	1 690	+ 22

(1) Coupon de 60 F.

Pétroles

	27-4-90	Diff.
BP-France	168,60	– 6,40
ELF-Aquitaine	656	– 6
Esso	640	– 21
Exxon	259	+ 0,50
Petrofina	1 848	+ 21
Primagaz	845	inch.
Raffinage (Fr.de)	220,20	– 1,80
Royal Dutch	412	– 12
Sogerap	505	+ 3
Total	688	+ 4

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	27-4-90	Diff.
PME 10,6 % 1976	99,90	+ 0,04
8,80 % 1977	117,30	– 0,75
10 % 1978	99,95	– 0,05
9,80 % 1978	99,20	– 0,19
9 % 1979	98,30	– 0,20
10,80 % 1979	101,10	– 0,05
16 % 1982	100,71	inch.
CNE 3 %	3665	– 120
CNB bq. 5 000 F	99,32	+ 0,24
CNB Paribas 5 000 F	100,20	– 0,60
CNB Suez 5 000 F	100,20	inch.
CNI 5 000 F	99,35	+ 0,30

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Sogenal	+ 17,6	Michelin B	– 9,5
Via Banque	+ 11,1	Saint-Gobain	– 9,2
Axa Midi A.	+ 10,6	Cofimeg	– 8,7
Immob. Phénix	+ 10,4	Club Méditer.	– 7,8
CGP	+ 9,7	Métrologie Inter	– 6,4
OFP	+ 8,4	Dumez	– 5,9
SADE	+ 7,8	Redoute (LA)	– 5,7
Métaleurop	+ 6,5	Schneider	– 5,7
Fromag. Bel	+ 6,1	Spie Batignolles	– 5,6
Nordon et Cie	+ 5,1	Fives Lille	– 5,5
BHV	+ 4,5	Rh. Poul. CIP	– 5,5
Unibail	+ 4,3	Suez Financière	– 5,1
BIP	+ 4,1	Bouygues	– 5,0
Finextel	+ 4,1	Inst. Mér. Inf.	– 4,9

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Saint-Gobain	1 836 992	1 137 069 155
C.G.E.	1 404 802	869 083 908
Eaux (Gén. des)	198 315	529 107 474
Peugeot SA	569 136	511 379 695
Suez Financ.	1 023 486	500 382 425
B.S.N.	441 617	366 006 123
Lafarge Cop.	863 556	361 717 399
Pechelbronn	188 655	348 346 548
LVMLH	68 420	333 884 664
Sté Gén. « A »	465 304	290 342 492
Créd. Lyon. CIP	375 363	280 119 998
Elf Aquitaine	423 775	275 131 273
Midi (Cie du)	179 768	252 295 946
Source Perrier	146 438	246 204 959

(*) Du jeudi 20 avril 1990 au jeudi 26 avril 1990 inclus.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 avril 1990

Nombre de contrats : 49 811.

COURS	ÉCHÉANCES			
	–	Juin 90	Sept. 90	Déc. 90
Premier	–	–	–	–
+ haut	–	102,44	102,34	102,30
+ bas	–	102,10	102,06	102,30
Dernier	–	102,20	102,08	102,30
Compensation	–	102,20	102,10	102,06

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	23 avril	24 avril	25 avril	26 avril	27 Avril
RM	2 637 906	2 454 532		2 928 299	
Comptant R. et obl.	6 005 414	5 870 226		9 961 983	
Actions	187 234	611 355		237 628	
Total	8 830 554	8 936 113		13 127 910	

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)

Françaises	102	102,4	102,3	105,5	
Étrangères	92,6	92,2	91	90,6	

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	557,1	548,4	553	554	550,6

(base 1000, 31 décembre 1987)

Indice CAC 40	2 089.77	2 101.40	2 091,57	2 072,16	2 066,27

MARCHE LIBRE DE L'OR

	Cours 20-4-90	Cours 27-4-90
Or fin (kilo en barre)	68 700	67 700
– (kilo en lingot)	68 850	67 950
Pièce française (20 fr.)	414	409
● Pièce française (10 fr.)	395	410
Pièce suisse (20 fr.)	430	430
Pièce latine (20 fr.)	404	395
● Pièce tunisienne (20 fr.)	396	386
Souverain	508	504
● Souverain Elizabeth II	520	510
● Demi-souverain	382	377
Pièce de 20 dollars	2 500	2 405
– 10 dollars	1 350	1 310
● – 5 dollars	850	840
– 50 pesos	2 085	2 000
● – 20 marks	545	534
– 10 florins	415	412
● – 5 roubles	301	295

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

IPBM : L'industrie forestière à la bourse

« Quand vous demandez à un père ou à une mère quel enfant il préfère, il ne répond guère. Pour ma part, c'est la même chose, les trois entreprises ont chacune leur beauté. L'Institut de développement des industries agricoles et alimentaires (IDIA) est une valeur sure du capital risque, Idianova est spécialisée dans la création d'entreprises, et l'Institut de participation du bois et du meuble (IPBM) illustre l'atout français dans la forêt ».

En l'espace de trois ans, M. Guy Nébot, ancien sous directeur du Trésor, aura ainsi fait entrer en bourse chacune de ses créations, la dernière étant l'IPBM dont l'arrivée sur le second marché a eu lieu vendredi 27 avril. Ce jour là, 20 % du capital de cette firme soit 304 128 actions ont été proposés au prix d'offre minimum de 130 francs. Devant l'afflux de demandes (4,6 millions de titres), les autorités boursières ont coté un cours de 140 francs et 7,3 % des ordres ont ainsi été servis.

Cette jeune société financière a été créée en 1985 sur l'initiative de M. René Souchon, secrétaire d'Etat à la forêt, suite à une réflexion sur le devenir de la filière française du bois alors en difficulté. De cette étude, il ressortait un contraste entre la situation nationale et internationale en faveur de l'hexagone. En effet, si les parcs forestiers vont en se raréfiant dans le monde entier, le reboisement effectué de manière régulière depuis la fin de la guerre a accru la taille du domaine français. Ce dernier représente désormais plus de la moitié de la surface plantée en arbres de la Communauté européenne. Les résineux arrivant à maturité dés le milieu des années quatre vingt, ils devenaient exploitables et pouvaient entrainer un regain d'activité. La constitution de l'IPBM reposait sur ce constat. A cette société sectorielle appelée encore IDI du bois, d'aider les entreprises en leur fournissant des fonds propres.

La conjoncture a donné raison à cette mesure des pouvoirs publics et le redressement des anciens canards boiteux en est l'une des illustrations. *« Ce qui était était un pari risqué est devenu un truisme »* reconnait non sans satisfaction M. Nébot et l'IPBM en a profité. Cet institut a pris plus de 70 participations dans des firmes et a dégagé en quatre ans 32 millions de bénéfices nets.

DOMINIQUE GALLOIS

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Le pessimisme grandit

Déjà bien secouée la semaine précédente, la Bourse new-yorkaise a, ces derniers jours, franchement cédé au pessimisme. Les quelques tentatives de reprise enregistrées çà et là ont toutes été vouées à l'échec, et l'indice Dow Jones des industrielles s'est inscrit vendredi soir à encore près de 2% en dessous de son niveau de la précédente semaine.
L'annonce d'un PNB en hausse de 2,1% (contre 1,1% pour le quatrième trimestre de 1989) a effectivement confirmé les prévisions de croissance soutenue de même que l'augmentation rapide des commandes de biens durables. Mais ces performances ont été accompagnées d'une poussée d'inflation à 5,7% en rythme annuel (contre 3,6% pour le dernier trimestre 1989).Du coup, les espoirs d'un desserrement de la politique de crédit menée par le FED se sont évanouis laissant au contraire la place à des inquiétudes sur les taux d'intérêt, qui, s'ils devaient remonter, porteraient un coup rude aux entreprises.
Indice Dow Jones du 27 avril : 2 645,04 (contre 2 695,95).

VALEURS	Cours 20 avril	Cours 27 avril
Alcoa	62 3/4	63 1/4
ATT	41	40
Boeing	70 1/2	68 7/8
Chase Man. Bank	27	25 1/4
Du Pont de Nemours	36 5/8	37 1/8
Eastman Kodak	39 1/4	36 1/4
Exxon	46 1/2	45
Ford	48	44 5/8
General Electric	65 5/8	64
General Motors	47	45
Goodyear	34 3/4	35 1/4
IBM	109 3/8	107 3/8
ITT	52 1/2	52 1/4
Mobil Oil	60 1/2	60
Pfizer	38 1/4	57 3/4
Schlumberger	51	49 7/8
Texaco	57 1/4	57 7/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	154	150 1/2
Union Carbide	19 5/8	19 1/2
USX	33 1/2	33 1/8
Westinghouse	74 3/4	72 7/8
Xerox Corp.	53 1/2	50 1/4

LONDRES

Au plus bas depuis six mois

L'état de santé du London Stock Exchange s'est encore aggravé au cours de la semaine écoulée. En moyenne, les cours ont baissé de 3,8 %, et le marché britannique est retombé à son plus bas niveau depuis six mois.
Causes de cette nouvelle chute : l'annonce d'une sérieuse aggravation du déficit de la balance des paiements britannique en mars, combinée à une forte augmentation des prêts bancaires et de la masse monétaire, ainsi qu'aux craintes d'une flambée des salaires et des prix.

	Cours 20 avril	Cours 27 avril
Bowater	485	455
BP	316	304
Charter	432	413
Courtaulds	303	290
De Beers (*)	12,95	13
Glaxo	13,50	743
GUS	13,63	13,60
ICI	10,70	10,63
Reuters	11,47	10,40
Shell	446	430
Unilever	645	617
Vickers	218	215

(*) En dollars.

FRANCFORT

La baisse reprend

La baisse a repris au cours de la semaine écoulé à la Bourse de Francfort et même bien repris, puisque les divers indices ont reculé de 3,8%.
Pour tout dire, la décision prise de proposer à la RDA un taux de conversion de 1 deutschemark pour 1 mark-Est dans le cadre de l'union monétaire à réaliser d'ici au mois de juillet, a déclenché de sérieuses inquiétudes sur une reprise de l'inflation accompagnée d'une hausse des taux.
Indices du 27 avril : Commerzbank, 2.228,60 (contre 2.316,20); Dax, 1825,52 (contre 1884,33).

	Cours 20 avril	Cours 27 avril
AEG	313,50	297,50
BASF	311,50	300
Bayer	313	302,30
Commerzbank	287,20	276,20
Deutschebank	787	751
Hoechst	297,50	290
Karstadt	676	650
Mannesman	374	359
Siemens	763	743
Volkswagen	579	560

TOKYO

Calme

Aucun fait vraiment marquant ne s'est produit cette semaine à Tokyo après les bouleversements récents. La tendance a été généralement irrégulière, mais d'une façon générale, le marché s'est plutôt stabilisé, s'offrant même une légère reprise à la veille du week-end.
Indices du 27 avril: Nikkei, 29.584,80 (contre 29.835,44); Topix, 2.205,96 (contre 2.213,49).

	Cours 20 avril	Cours 27 avril
Akai	1 800	[illegible]
Bridgestone	1 440	1 390
Canon	1 730	1 730
Fuji Bank	2 570	2 560
Honda Motors	1 770	1 780
Matsushita Electric	2 160	2 140
Mitsubishi Heavy	950	935
Sony Corp.	8 260	8 470
Toyota Motors	2 340	2 330

CRÉDIT

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

L'attention se porte sur les

MATIÈRES PREMIÈRES

Accros sur

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

L'attention se porte sur les titres français

Nomura vient d'interrompre le concert de louanges qui entourait depuis son apparition, il y a trois semaines, l'euro-emprunt de 1 milliard d'écus de la République italienne. Les services d'études de la principale maison de titres japonaise incitent tout bonnement les détenteurs des obligations italiennes à s'en défaire pour les remplacer par des titres comparables en écus du Trésor français. Les investisseurs perdront au change, car les obligations italiennes rapportent bien davantage. Mais, au dire de Nomura, la différence, qui est actuellement de l'ordre d'une vingtaine de points de base (soit 0,20 %), n'a pas, et de loin, de commune mesure avec les risques courus.

Il s'agit en fait d'un rare avertissement, d'une véritable mise en garde contre les fonds d'Etat émis par les pays européens dont l'endettement est très lourd : la Belgique, l'Irlande et la Grèce autant que l'Italie. Les progrès de l'unification européenne pourraient rendre la situation très critique, pour deux raisons principales. La première étant l'impossibilité de faire fonctionner la planche à billets pour répondre à leurs besoins financiers, du fait de la totale indépendance dont devraient jouir *bientôt* les banques centrales par rapport au Trésor public de leurs pays respectifs. La seconde raison tient à la difficulté qu'auront les gouvernements du Vieux Continent à augmenter les *impôts* de façon unilatérale lorsque les frontières auront disparu et qu'il sera facile de se réfugier dans un autre pays dont le fisc serait moins exigeant. Dès lors, certains gouvernements pourraient être placés devant une alternative très délicate : diminuer les dépenses de l'Etat ou réduire les intérêts servis sur leur dette.

Dans l'argumentation de Nomura, il n'est fait aucune mention d'une quelconque solidarité communautaire dont pourrait bénéficier un pays en difficulté. Au contraire, l'établissement japonais insiste sur le fait qu'en raison des progrès de l'union monéaire et économique de l'Europe le risque s'est accru de voir un pays de la Communauté suspend le paiement des intérêts de sa dette au cours des dix prochaines années.

L'évocation d'une telle éventualité par une maison aussi écoutée que Nomura ne pouvait évidemment pas demeurer sans effet sur le marché des capitaux. En particulier, parce que l'endettement de la France est contenu dans des limites correspondant à moins de 40 % du produit national brut, contre plus de 100 % pour l'Italie, l'attrait des titres français s'en est trouvé renforcé.

C'est un des nombreux éléments qui a favorisé la reprise, ces derniers jours, de l'activité primaire dans le compartiment des empunts en eurofrancs. Deux débiteurs de choix s'y sont présentés, Interfinance, le véhicule du Crédit national sur l'euromarché, et la SNCF, dont les obligations sont garanties par la République. Tous les deux ont bénéficié d'un très bon accueil de la part des investisseurs. Ces transactions ont retenu l'attention de nombreux spécialistes parce que, chacune à sa manière, elles paraissent annoncer d'importants développements.

Eurofranc : rendement inférieur à 10 %

L'opération d'Interfinance est dirigée par Paribas, qui n'avait plus assuré le secrétariat d'une émission *nouvelle* de type *classique* en eurofrancs depuis des années. Cette banque s'est illustrée dans d'autres compartiments, notamment dans celui de l'écu qui lui doit beaucoup et dont elle est le leader incontesté. On ne peut s'empêcher de voir dans son retour au premier plan sur le marché de l'eurofranc la promesse d'un élargissement et d'une évolutionnationale vraiment internationale.

La transaction de la SNCF dont s'occupaient conjointement le Crédit commercial de France et Paribas est le premier emprunt en francs depuis des mois à offrir un rendement inférieur à 10 %. En superposant ainsi la perspective d'une plus grande internationalisation à celle d'une baisse des taux, ce marché est pratiquement voué à la réussite.

On sait que les chances d'une poursuite du repli des taux *d'intérêt sont* grandes en ce qui concerne les emprunts en francs dont la rénumération apparaît encore surfaite, compte tenu du faible niveau de l'inflation en France. Si, comme de nombreux spécialistes le prévoient, les rendements relatifs du mark et du franc devaient se rejoindre d'ici à la fin de l'année, le volume des émissions en francs pourrait s'accroître considérablement. On se prépare à une telle éventualité dans les eurobanques françaises qui, jusqu'à présent, sont les seules à avoir *dirigé des euro-émissions dans* cette monnaie. Mais, si ce marché, dont l'importance est encore modeste, devait se développer de façon importante, il serait difficile *de ne pas admettre que des banques* étrangères contribuent directement à son expansion.

L'émission d'Interfinance porte sur 500 millions de francs. Sa durée est de trois ans et son taux d'intérêt nominal de 10,25 %. A son lancement, au pied des commissions, les obligations rapportaient 10,40 %. Le produit de l'emprunt a fait l'objet d'un contrat d'échange au terme duquel l'émetteur dispose de fonds en francs qu'il aura à rénumérer à taux variable, à environ 0,12 % au-dessous du taux annuel monétaire.La transaction de la SNCF s'élève à 1,25 milliard de francs. Ce montant viendra, à la date du règle*ment, le 29 mai, s'ajouter* aux 750 millions d'un emprunt précédent lancé l'année dernière et dont le nouveau a le même profil. Son taux d'intérêt est de 9,25 %, pour une durée d'environ sept ans. Au pied des commissions, le rendement se situait à sa sortie, mercredi 25 avril, à quelque 9,98 %. Son produit n'est pas *« swappe »*. L'emprunteur disposera des fonds tels qu'il les aura levés sur le marché.

CHRISTOPHE VETTER

MATIÈRES PREMIÈRES

Accrocs sur les céréales

Alors que les ministres de l'agriculture des Douze sont parvenus à un accord, le 27 avril, sur les prix de la campagne 1989-1990 (les prix céréaliers augmenteront de 2,3 %), le marché mondial des grains connait actuellement quelques accrocs de nature à peser sur les cours. L'Union soviétique, le premier acheteur mondial de céréales, (31 millions de tonnes l'an passé), éprouve ainsi de réelles difficultés à payer ses achats aux grandes compagnies de négoce international. Le délai de 120 jours au-delà duquel un crédit doit être remboursé par Moscou s'est écoulé sans que les versements aient été honorés dans leur totalité, pour des commandes récentes de blé et d'autres céréales, américaines en particulier. Les sommes en jeu seraient de l'ordre de 500 millions *de dollars.*

Cette incapacité des soviétiques à financer leurs besoins confirme s'il en était besoin la pénurie de devises qui continue d'affaiblir la perestroika. Des rumeurs insistantes, difficiles à vérifier, font état de ventes d'or massives de l'URSS qui seraient à l'origine de la chute des cours *du métal fin. On estimait* jusqu'à présent que ces ventes provenaient d'investisseurs saoudiens.

Fin mars à Vienne, l'Union Soviétique a cependant réussi à renégocier sans trop de peine un nouvel accord céréalier quinquennal dont la signature sera formalisée lors de la prochaine rencontre des deux chefs d'Etat en juin. En vertu de cet accord, l'URSS pourra acheter un minimum de 10 millions de tonnes de grains par an (contre 9 millions de tonnes dans le précédent accord), dont au moins 4 millions de tonnes de blé et 4 millions de tonnes de céréales fourragères (mais, orge ou sorgho). Jusqu'à présent, Moscou pouvait acheter sans l'accord préalable du département américain de l'agriculture jusqu'à 12 millions de tonnes de grains. Le plafond d'achats permis sans autorisation préalable a été fixé à 14 millions de tonnes. *« Le grand souci des soviétiques est maintenant d'obtenir le statut de la « Nation privilégiée » qui leur ouvrirait la porte de crédits dont ils ont désespérément besoin en ce moment »*, est- il expliqué dans la revue Expo Corn d'avril.

Une fois n'est pas coutume, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a publié la 11 avril un communiqué moins alarmiste que d'ordinaire sur la production céréalière mondiale. Pour la première fois depuis quatre ans, estime l'institution basée à Rome, les récoltes devraient en effet se situer au même niveau que la consommation si les conditions climatiques restent favorables . *« On prévoit de meilleures récoltes que l'année dernière en Amérique du Nord, en URSS, en Europe et en Asie »*. La production mondiale de blé devrait ainsi s'établir à 558 millions de tonnes, en progression d'au moins 3 % sur celle de 1989. Celle de céréales secondaires (mais, sorgho) atteindrait 852 millions de tonnes, en hausse de 4 % environ. La FAO précise cependant que *« la reconstitution des stocks sera faible »* et que *« la situation alimentaire mondiale restera précaire pendant au moins une autre année »* .

En revanche, les experts ne cachent pas leur inquiétude pour certaines zones de la Corne de l'Afrique et des zones sub-sahariennes. *« La famine commence à poindre dans le Nord de l'Ethiopie et le sud du Soudan »* écrit la FAO dans son rapport spécial sur la situation alimentaire et les perspectives de récolte en Afrique paru le 23 avril. *« De mauvaises récoltes devraient aggraver les pénuries en Angola et au Mozambique »*. Des interrogations, moins fortes, sub*sistent pour des pays* comme le Malawi et la Zambie, pénalisés par un mois de mars trop sec, de même que pour le Botswana et la Namibie où les récoltes s'annoncent insuffisantes. Au total, conclut la FAO, sur les 4,2 millions de tonnes d'aide alimentaire nécessaires aux 46 pays de la zone sub*saharienne, 3,2 millions* de tonnes seulement sont annoncées et moins de la moitié de ces engagements ont été livrés.

ERIC FOTTORINO

PRODUITS	COURS DU 27-4
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 541 (+ 15) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 524 (– 21) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	8 800 (+ 200) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Aout	2 539 (– 19) Francs/tonne
Café (Londres) Mai	661 (– 38) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mai	1 245 (– 73) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mai	370 (inch.) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mai	280 (+ 3) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	184,4 (+ 12) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

DEVISES ET OR

Le franc vraiment très fort

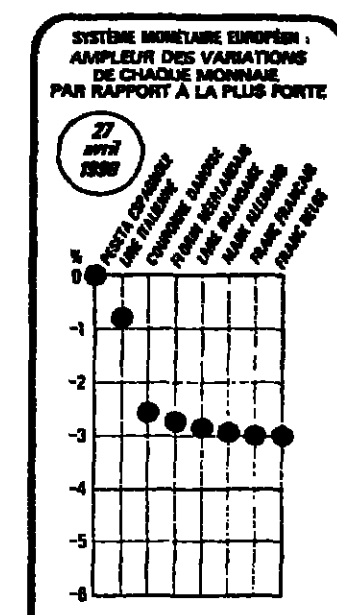
Sur des marchés des changes où les variations ont été peu significatives, à l'exception de celle du yen, qui après une semaine de répit, s'est à nouveau affaibli, le cours du dollar à Tokyo s'élevait à plus de 159 yens, le franc français s'est mis en vedette, essentiellement vis-à-vis du mark, il est vrai. Ce dernier a été quelque peu affaibli par l'annonce officielle d'une parité de un deutschemark pour un ostmark pour l'union monétaire RFA-RDA, avec un maximum de 4 000 marks pour les comptes d'épargne, ce qui a provoqué une vigoureuse réaction du président de la Bundesbank.

A Francfort, jeudi matin, le mark a glissé un court moment, au-dessous de son cours pivot vis-à-vis du franc, soit 3,3538 francs, avant de se redresser un peu à 3,3550 francs en fin de semaine. L'annonce du second abaissement, en trois semaines, des taux directeurs de la Banque de France n'a même pas provoqué un fléchissement du franc, ce qui est contraire aux lois *théoriques* de la *mécanique monétaire*. En réalité, le franc est soutenu pour toute une série de données fondamentales favorables, niveau des prix, commerce extérieur, politique économique du gouvernement, qui déclenchent des rentrées de capitaux étrangers à un rythme très soutenu.

Les observateurs se demandent si la revalorisation du franc, au plus haut depuis octobre 1987 vis-à-vis du mark, monnaie de notre premier fournisseur et de notre premier client, se poursuivra, et si la Banque de France interviendra pour la stopper, par prudence, au niveau du cours pivot, à mi-chemin (2,25 %) entre le cours plafond du mark (3,4305 francs) et son cours plancher (3,2792 francs) .

A Francfort, la Bundesbank ne voudrait pas voir le mark s'affaiblir par trop : l'Allemagne a besoin d'une monnaie forte, pour elle, pour la RDA et pour ses partenaires. En attendant, la revalorisation du franc développe ses effets vertueux, à savoir la baisse du coût des importations, conformément, cette fois-ci, aux théories monétaires . C'est toujours cela de gagné !

F. R.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 23 AU 27 AVRIL 1990

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,6320	–	17,7148	68,4463	59,4530	2,8802	52,8541	0,0811
	1,6420	–	17,7242	67,3401	59,5238	2,8752	52,9240	0,0811
Paris	9,2136	5,6450	–	386,38	335,61	16,2586	298,36	4,5783
	9,2642	5,6420	–	379,93	335,83	16,2220	298,60	4,5758
Zurich	2,3844	1,4610	25,8813	–	86,8609	4,2079	77,2199	1,1849
	2,4384	1,4850	26,3205	–	88,3929	4,2697	78,5922	1,2044
Francfort	2,7450	1,6820	29,7963	115,13	–	4,8445	88,9006	1,3641
	2,7586	1,6800	29,7767	113,13	–	4,8304	88,9124	1,3625
Bruxelles	56,6630	34,72	6,1506	23,7645	20,6421	–	18,3510	2,8159
	57,1088	34,78	6,1645	23,4209	20,7023	–	18,4070	2,8208
Amsterdam	3,0877	1,8920	33,5164	129,50	112,48	5,4493	–	1,5345
	3,1025	1,8895	33,4898	127,24	112,47	5,4327	–	1,5324
Milan	2012,26	1233	218,42	843,94	733,06	35,5127	651,69	–
	2024,39	1233	218,54	830,30	733,93	35,4514	652,35	–
Tokyo	259,65	159,10	28,1842	108,90	94,5898	4,5824	84,0909	0,1290
	258,45	157,40	27,8979	105,99	93,6985	4,5256	83,3025	0,1277

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 27 avril, 3,5481 F contre 3,5845 F le vendredi 20 avril.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La France, toute seule

Jeudi 26 avril 1990, la Banque de France a abaissé, à nouveau, *d'un quart de point ses taux directeurs*, les ramenant de 9,75 % à 9,50 % pour son adjudication sur effets de première catégorie et de 10,50 % à 10,25 % pour ses pensions de cinq à dix jours. Elle a expliqué sa décision par *«la poursuite de l'amélioration des résultats constatés en matière de prix et de commerce extérieur et par la bonne tenue du franc sur les marchés des changes»*.

En ce qui concerne le franc, il se porte à merveille *(« voir en rubrique Devises et or »)*. Quant aux prix, leur indice en mars n'accuse qu'une hausse de 0,3%, tandis que, pour le même mois, le déficit du commerce extérieur a encore été *inférieur à 1 milliard de F*, le solde avec les partenaires de la CEE devenant excédentaire pour la première fois depuis 1979. Tous ces facteurs favorables ont donc rendu *un peu de sa liberté de manoeuvre* à la Banque de France, qui l'a utilisée, pour la seconde fois en trois semaines, puisque, le 2 avril dernier, elle abaissait déjà d'un quart de point ses taux *directeurs*.

Ce faisant, elle achève d'annuler le relèvement d'un demi-point de ces mêmes taux directeurs, le 18 décembre dernier, pour, alors, soutenir le franc et atténuer la surchauffe. Aujourd'hui, l'économie française apparaît mieux équilibrée, d'où la détente observée depuis trois semaines. Sans doute, la Banque de France a-t-elle dû recevoir l'annonce que la Banque fédérale d'Allemagne, ne procèderait pas immédiatement à un nouveau relèvement de ses taux directeurs. Le président de la Bundesbank, M. Karl-Otto Poehl, a eu beau protester, à sa manière, en qualifiant la promesse d'union monétaire de la RFA avec la RDA d'*«offre généreuse mais, à la limite de ce qui est défendable économiquement»*, il ne trouve pas moins «exagérées» la peur de l'inflation outre-Rhin et la hausse des taux sur les marchés allemands. Pour lui, les tensions, s'il y en a, pourraient se manifester un peu plus tard, en 1991.

Estimant que les marchés n'avaient aucune raison de tomber dans l'*«hystérie ou de voir tout en noir»*, il estime que l'offre faite par Bonn à la RDA implique une croissance de 10 % de la masse monétaire, à un rythme plus élevé, certes, que les 4,5 %, 5,5 % fixés comme objectif en 1990, mais qui ne serait pas supérieur à la croissance du produit national brut, résultant de l'unification des deux pays.

A la veille du week-end, les banques françaises annonçaient une nouvelle diminution de leur taux de base, ramené de 10,80 % à 10,50 %, après une première diminution de 0,20 % le 4 avril dernier, ce qui, là aussi, annule le relèvement de 0,50 % effectué le 20 *décembre 1989, dans la foulée de* l'augmentation des taux directeurs de la Banque de France.

De son côté, le Crédit national a abaissé d'un quart de point son taux premier, ramené de 11 % à 10,75 %.

Ainsi se poursuit une décrue amorcée au début de ce mois, après une ascension qui avait porté le taux de base des banques de 9,25 % au début de 1989, à 11 % tout récemment.

Sur le marché de Paris, la tendance est à l'*optimisme «prudent mais modéré»*: le cours de l'échéance juin, qui était retombé de 102 à 101, a retrouvé et dépassé ce niveau (102,20) à la veille du week-end et, *surtout, l'écart entre* les rendements des emprunts d'Etat à dix ans en Allemagne et en France, a continué de se réduire. Il y a quinze jours, il était tombé au-dessous d'un point, pour la première fois depuis... très longtemps, sans doute la guerre : cette semaine, il a glissé, certains jours à 0,80 point, le rendement de l'OAT française oscillant autour de 9,60 % et celui du Bund allemand tournant autour de 8,80 %.

Des rendements favorables

La prudence des opérateurs français s'explique en observant le *«vent d'Amérique»* qui n'est pas bon. Aux Etats-Unis, le rendement des obligations à long terme, l'emprunt à trente ans du Trésor, qui s'était élevé de 8,60 % à 8,93 % la semaine dernière, a carrément crevé le seuil des 9 %, passant à 9,05 %. Motif: la crainte d'un retour de l'inflation, qui s'est gonflée à 5,7 % en rythme annuel, au cours du premier trimestre 1990, phénomène de nature à préoccuper la Réserve fédérale des Etats-Unis, en dépit des phénomènes climatiques qui ont perturbé les prix.

Sur le marché obligataire de Paris, un optimisme prudent règne également. On y note un retour timide vers les placements à long terme, favorisé par l'évolution de rendements, ceux au court terme s'abaissant, à l'initiative de la Banque de France, aux environs de 9,5 %-9,7 %. La courbe des taux, inversée depuis des mois, avec un *court terme* supérieur au long terme, est en train de redevenir «plate» en attendant, peut-être, de redevenir normale, le court terme se situant au-dessous du long terme, phénomène propice aux placements en produits à courte vie sur le marché monétaire.

Dans ces conditions, un excellent accueil a été réservé aux deux emprunts émis par la Caisse nationale des autororoutes, pour 1 milliard de F chacun, à 10 % et 10,20 %...

Par ailleurs, initiative fort intéressante, le Crédit local de France (CLF) a décidé d'accentuer le placement direct de ses obligations auprès des particuliers et de privilégier les émissions syndiquées, c'est-à-dire placées par l'intermédiaire des guichets bancaires auprès de ces mêmes particuliers. Il ne recourra donc plus aux adjudications, essentiellement réservées aux investisseurs institutionnels (*«zinzins»*), SICAV, compagnies d'assurances et caisses de retraite. *En conséquence, le CLF* a confié au Crédit agricole le soin de placer sur 2,3 milliards de F d'emprunts à moins de dix ans émis à 10,20 % et *10 %, que ces mêmes zinzins* boudent, trouvant les rendements (9,98 %) trop «*tirés*». L'explication de ce changement de politique est simple : elle tient à l'institution de quotas par la nouvelle réglementation des OPCVM, à savoir un plafond de 5 % dans chaque portefeuille d'investisseur, par émetteur non garanti par l'Etat, ce qui est le cas du CLF. Comme ce dernier émet beaucoup actuellement, 30 milliards de F en 1990, dont les deux tiers sur le marché domestique, au deuxième rang après l'Etat, il a du mal à trouver des souscripteurs institutionnels, saturés de son «papier».

Voilà donc un exemple, prévisible, du retour au bon vieux place*ment direct dans le public, et non* plus par le canal d'organismes de placement collectifs ou de zinzins: sans doute, la formule de l'adjudication coûte moins cher que le placement direct, facturé par les banques, mais tout à son prix et c'est là une belle entorse au rapport Tricot, qui avait recommandé, avec succès, trop peut-être, la diminution drastique des commissions de placement antérieures, très juteuses, certes, mais qui correspondaient, pour une grande partie à un service réel.

Signalons enfin que, selon *la Lettre du juriste d'affaires*, des billets de trésorerie émis par la chaîne de distribution CODEC auraient été refusés en paiement pour une centaine de millions de francs, indication confirmée dans les milieux bancaires, qui préfèrent parler de *« diffusion de renouvellement de billets »* et de *« lignes de substitution insuffisantes »*.

FRANCOIS RENARD

Le Monde

Les enquêtes sur les délits d'initiés en 1988

Le retour des affaires Pechiney et Société générale

Alors que les suites de l'amnistie continuent de créer un trouble certain chez les magistrats, deux dossiers qui semblaient sortis de l'actualité, les affaires Pechiney-Triangle et Société générale refont surface. Ainsi M. Jean-Charles Naouri, président de l'Européenne d'investissements (EURIS) et ancien directeur du cabinet de M. Pierre Bérégovoy au ministère des finances de 1984 à 1986, a été entendu le vendredi 27 avril, par les enquêteurs de la brigade financière de la police judiciaire. Son audition avait pour cadre l'enquête préliminaire, ouverte le 6 septembre 1989, par le parquet, à propos de l'OPA – manquée – sur la Société générale. Selon des sources judiciaires, cette audition n'a pas apporté d'éléments nouveaux dans l'enquête sur la constitution d'un délit d'initié. D'autres auditions vont avoir lieu dans les prochains jours, notamment celle du financier libanais M. Samir Traboulsi.

Au terme de cette série d'auditions, le Parquet devrait ouvrir une information judiciaire. La question est actuellement de savoir si celle-ci sera ouverte contre X (laissant ainsi au juge d'instruction le soin de cerner les responsabilités) ou bien contre telle ou telle personne nommément désignée.

Dans l'affaire de l'achat d'American National Can par Pechiney fin 1988, *le Point* daté du 30 avril apporte un certain nombre de pistes nouvelles. Selon l'hebdomadaire *« les Suisses ont livré les noms des « heureux acheteurs » qui s'étaient rendus acquéreurs anonymement de titres à Genève »*. M. Reiplinger, codirigeant avec M. Max Théret de la Compagnie parisienne de placements, est notamment cité.

Autre affirmatio du *Point*, le juge chargé de l'enquête aurait trouvé dans les comptes de Patrice Pelat, *« la trace d'un chèque de 150 000 francs fait par l'industriel au président de la République »*. Mais il s'agirait, selon l'Elysée citée par l'hebdomadaire, du remboursement par Patrice Pelat d'achats de livres anciens effectués pour lui par le président de la République dont la bibliophilie est connue.

GABON

Nomination d'un nouveau premier ministre

Le chef de l'Etat, M. Omar Bongo, a annoncé, vendredi 27 avril à Libreville la démission de son premier ministre, M. Léon Mébiame, et son remplacement par M. Casimir Oyé-Mba, chargé de former le nouveau gouvernement. M. Mébiame, 56 ans, personnage important de la vie politique gabonaise, a occupé les fonctions de vice-président du gouvernement à partir de 1968, avant de devenir premier ministre et chef du gouvernement le 22 août 1981.

Le nouveau premier ministre, agé de 48 ans, occupait jusqu'à présent les fonctions de gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC). Il s'est taillé une solide réputation de technicien de l'economie et des finances. Licencié de la faculté de droit et des sciences économiques de Rennes, il est en outre diplomé du Centre d'études financières et bancaires de la Caisse centrale de coopération économique (CCCE).

La nomination d'un nouveau premier ministre intervient après plus de trois mois de troubles et d'agitation dans le pays et après la conférence nationale qui a achevé ses travaux le 23 avril en se prononçant pour l'instauration du multipartisme et la formation d'un gouvernement de transition dans l'attente des élections législatives prévues à la fin de cette année. – *(AFP.)*

Une Semaine de l'amitié à Creil

Le Carnaval des enfants

Des petits Pierrots tout blancs, des magiciens hauts comme trois pommes et des acrobates un peu vacillants ont défilé, vendredi 27 avril, dans les rues de Creil. Cette ville de l'Oise, où s'est enflammée, à l'automne 1989, la polémique sur le port des foulards islamiques à l'école, avait décidé d'organiser, du 22 au 28 avril, une grande « Semaine pour l'amitié ». En centrant le carnaval des enfants sur le thème du « cirque », les enseignants et les parents d'élèves n'ont sans doute pas voulu faire référence au grand tapage suscité par les fameux foulards des trois jeunes musulmanes du collège Gabriel-Havez. C'est pourtant pour conjurer les retombées négatives de cette affaire sur l'image de la ville que la municipalité a mis au point une semaine de réjouissances.

« La circonférence de la Terre »

Outre divers concerts, spectacles de danses ou manifestations sportives, les Creillois s'étaient donné pour objectif de couvrir à pied, à vélo ou à la nage, la distance de 40 000 kilomètres. *« Cela correspond à la circonférence de la Terre,* explique M. Jean Anciant, maire PS de la ville. *Il s'agit de montrer que nous sommes une petite partie de l'universel, en train de bâtir la France de demain. »* Plus de mille des trente mille habitants de Creil avaient déjà couvert, en milieu de semaine, la distance respectable de 26 552 kilomètres.

Et la commune attendait de pied ferme M. Michel Rocard, qui devait fermer la marche samedi 28 avril, en compagnie du conseil municipal d'enfants. Cet effort collectif, auquel se sont joints une trentaine d'handicapés dans leur fauteuil roulant, doit aussi militer en faveur de la tolérance dans une cité où cohabitent trente nationalités. *« L'intégration ne doit pas être imposée de l'extérieur par de grandes messes médiatiques, mais prise en main par les gens eux-mêmes »,* explique M. Anciant.

Un homme, pourtant, ne se sent guère concerné et même exclu de cette manifestation : M. Ernest Chenière, le principal du collège Gabriel-Havez, qui s'était opposé au port du foulard dans les salles de classes, estime avoir été délibérément tenu à l'écart de la fête de Creil. Le maire, cependant, affirme avoir *« traité comme les autres »* le principal du collège Havez. *« Moi, l'affaire des foulards, je ne veux plus en entendre parler »*, souligne M. Anciant.

M. Chenière, de son côté, regrette de n'avoir pas été mieux associé à cette opération, qui se fait, dit-il, *« par référence à l'affaire des foulards »*. Amer, il considère que *« au lieu d'analyser le vrai problème qui s'est posé et la solution qui a été trouvée, on le gomme en jetant le discrédit sur une personne »*. Le chef d'établissement regrette d'être traité *« comme un pestiféré »* et observe que le maire ne l'a pas salué, lors de la réception à Creil, mercredi 25 avril, de M. Roger Bambuc. L'œuvre de réconciliation de la ville de Creil n'est apparemment pas tout à fait terminée.

RAPHAELE REROLLE

Après le succès de sa mise en orbite

L'œil de Hubble accommode mal

De nouveaux problèmes techniques pourraient bien retarder de quelques jours supplémentaires l'envoi vers la Terre des premières images prises par le télescope spatial de Hubble. Déjà, tôt dans la journée du vendredi 27 avril, les contrôleurs au sol n'avaient pu entrer en contact avec l'engin pour télécommander l'ouverture du cache protégeant le miroir et les instruments d'observation de la lumière violente émise par le soleil.

Après plusieurs heures de tentatives infructueuses, les techniciens sont finalement parvenus à reprendre contact avec l'engin et tout rentrait dans l'ordre. *« Le télescope de Hubble est ouvert aux affaires. Ça marche. Le voilà prêt pour le travail »*, annonçaient les responsables de la mission, tout heureux d'effacer d'un coup les sept ans à attendre cette mise en service.

Mais c'était sans compter avec les systèmes de contrôle du télescope qui se mettaient un moment plus tard en mode de protection automatique, dans une position perpendiculaire au soleil pour mieux protéger ses objectifs. La raison de ce nouveau contretemps ? La défaillance de deux des quatre gyroscopes chargés de contrôler l'attitude de l'engin.

La NASA ne s'inquiétait pas pour autant, affirmant même que ce télescope de 2 milliards de dollars était *« sûr et stable »* et que ces petits soucis étaient surtout dus au manque d'expérience des contrôleurs au sol dans leur pilotage de l'engin.

La confiance de l'agence spatiale américaine est telle que l'équipage de la navette qui, depuis quatre jours, se tenait prêt à intervenir sur Hubble, a été informé que sa mission de surveillance était terminée. Il pourra donc comme prévu revenir sur Terre dans la journée de dimanche, l'atterrissage de la navette sur la base aérienne d'Edwards (Californie) étant, sauf imprévu, fixé à 15 h 48 (heure française).

Nouvelle percée américaine en Europe

NBC s'associe avec Yorkshire TV

La chaîne américaine NBC et Yorkshire TV, l'une des quinze sociétés britanniques membres de ITV, viennent d'annoncer la création d'une filiale commune de production : Tango. Les deux partenaires investiront chacun environ 10 millions de francs en deux ans pour produire des séries et des films destinés aux télévisions européennes et à la diffusion sur NBC et les réseaux câblés américains.

Cette alliance offre à la télévision britannique un accès précieux au marché américain.

L'accord entre NBC et Yorkshire illustre une nouvelle fois la dernière stratégie des groupes américains, qui multiplient les investissements dans des entreprises européennes de production. En novembre 1989, Paramount avait acheté la société britannique Carlton Communications, et Walt Disney avait ouvert un studio à Montreuil (Seine-Saint-Denis). Il y a quelques semaines, la chaîne ABC prenait 25 % du capital du producteur français Hamster.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 28 avril 1990 a été tiré à 551 085 exemplaires.

EN BREF

□ **Messages de M. Mitterrand à la communauté musulmane.** – M. François Mitterrand s'est adressé, jeudi 26 avril, aux représentants de la communauté musulmane en France à l'occasion de la fête de l'Aïd-el-Fitr qui a marqué la fin du ramadan, le recteur de la Mosquée de Paris et les autres responsables du conseil de réflexion sur l'Islam en France. Dans ces messages, le chef de l'Etat rappelle que *« les principes fondamentaux de la République permettent à tous ceux qui vivent sur son sol de partager, par le dialogue et le respect des différences, les grandes valeurs de solidarité de tolérance et de fraternité »*. Le chef de l'Etat se dit d'autre part *« persuadé »* que le conseil de réflexion sur l'avenir de l'islam, récemment créé à l'initiative de M. Joxe, permettra un *« approfondissement du dialogue »*.

□ **Le Front national défilera le 1er mai *« pour la défense des libertes publiques menacées »*.** – Le défilé du Front national pour la fête de Jeanne d'Arc, qui a lieu comme l'an dernier le 1er mai, sera placé sous le signe de *« la défense des libertés publiques menacées »*, a indiqué M. Bruno Mégret, vendredi 27 avril à Paris. Selon le délégué général du parti d'extrême droite, il y a une *« montée d'une forme sournoise de totalitarisme en France »*. M. Mégret dénonce *« une série de pratiques qui mettent en cause les règles fondamentales de la démocratie et l'exercice des libertés »*. Il dénonce *« l'instauration d'une idéologie officielle cosmopolite, habillée des droits de l'homme, qui veut organiser la dissolution de la nation »*. Le délégué général souligne que le FN veut *« associer la nation et le social »*.

□ **M. Marchais lance un appel à *« l'union des forces de gauche »*.** – Le secrétaire général du PCF, M. Georges Marchais, a lancé, jeudi 26 avril à Nantes, un appel à l'union *« du monde syndical »* et des *« forces de gauche »* pour mettre en échec la politique du gouvernement. Multipliant les critiques contre les membres du gouvernement de M. Rocard qui, a-t-il dit, *« ne cessent de se compromettre avec la droite »*, M. Marchais a assuré une fois de plus que les communistes *« restent prêts à prendre toutes leurs responsabilités au sein d'un gouvernement de gauche »*.

□ **Les reconstructeurs communistes estiment que *« le prochain congrès est celui de la dernière chance »* pour le PCF.** – Le bureau national des reconstructeurs communistes a estimé, vendredi 27 avril à Longlaville (Meurthe-et-Moselle), que *« le PCF était en danger de mort »*. Le prochain congrès de ce parti sera *« celui de la dernière chance »*, selon ces opposants à la direction. *« S'il n'y a pas immédiatement réintroduction des exclus, publication des effectifs réels et des différentes plates-formes, ce congrès ne sera qu'une parodie analogue aux derniers congrès des partis de l'Est »*, ont affirmé les reconstructeurs à l'issue d'une réunion de leur bureau national à laquelle participaient notamment MM. Marcel Rigout, Félix Damette, Claude Poperen et Martial Bourquin.

□ **Le PDG de Radio-France demande 15 % de rallonge budgétaire.** – *« L'enveloppe budgétaire de Radio-France n'est pas ajustée, ni à l'importance et à la variété de ses activités, ni à la bataille de la concurrence. »* Ce diagnostic a été rendu par M. Jean Maheu dans un entretien au *Figaro* le 28 avril. Le PDG de Radio-France réclame entre 250 et 300 millions de francs supplémentaires à inscrire au budget 1991. Pour accompagner cette *« mutation budgétaire »*, M. Maheu veut présenter un plan d'action au comité d'entreprise de juin : création d'une structure de communication interne et d'une direction des ressources humaines, rénovation des locaux et des studios, amélioration de la promotion des chaînes et des formations musicales de Radio-France.

□ **M 6 réaffirme sa candidature au satellite TDF 1.** – Les déclarations du gouvernement allemand demandant plus de chaînes en clair sur le satellite de télévision directe (*le Monde* du 28 avril) suscitent de nouvelles réactions dans l'audiovisuel français. Ainsi, M. Nicolas de Tavernost, directeur général de M 6, estime qu'*« il serait de l'intérêt même de ce satellite que la Cinq et M 6 y montent ensemble. Si le CSA remettait en compétition un canal, ce serait la voie du bon sens, car cela nous permettrait de toucher les sept millions de foyers qui ne peuvent pas nous capter et créerait un formidable produit d'appel pour TDF 1 »*.

□ **Le CSA déménage.** – Les neuf « sages » du Conseil supérieur de l'audiovisuel quittent le 56 de la rue Jacob, ancienne résidence de Benjamin-Franklin à Paris, pour rejoindre le reste de leurs services tour Mirabeau, dans le quinzième arrondissement, où ils retrouveront une autre autorité indépendante, la Commission des opérations de Bourse (COB). La nouvelle adresse du Conseil est donc : 39-43, quai Citroën, 75739 Paris Cedex 15 (tél. : 40-58-38-00).

□ **Washington menace de cesser sa contribution à l'OMS en cas d'admission de l'OLP.** – Les Etats-Unis cesseront leur contribution à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) si l'OLP y adhère, a réaffirmé, vendredi 27 avril, le département d'Etat. L'OLP a officiellement demandé à faire partie de l'OMS le 12 avril à Genève, trois semaines avant l'assemblée générale de celle-ci, du 7 au 18 mai. L'année dernière, la délégation américaine avait déjà menacé de se retirer à l'occasion d'une demande similaire de l'OLP. – *(Reuter.)*

□ **JAPON : le pirate de l'air chinois remis aux autorités de Pékin.** – Le pirate de l'air chinois Zhang Zhenhai, accusé d'avoir détourné, en décembre, un Boeing 747 de la compagnie chinoise CAAC sur le Japon, a été remis, samedi 28 avril, aux autorités chinoises et aussitôt extradé du Japon, a indiqué la police japonaise. La rapidité avec laquelle la décision d'extradition a été appliquée témoigne de la volonté de Tokyo de couper court aux critiques. – *(AFP.)*

□ **CORÉE DU SUD : la police a pris d'assaut les chantiers navals d'Ulsan.** – Des milliers de policiers ont pris d'assaut, samedi 28 avril, les chantiers navals de la compagnie Hyundai Heavy Industries à Ulsan pour en déloger des centaines de grévistes qui les occupaient depuis trois jours. Plusieurs centaines de grévistes avaient passé la nuit aux chantiers. Selon des témoins, les affrontements se poursuivaient encore samedi en milieu de matinée. Les manifestants avaient occupé l'usine mercredi pour protester contre des poursuites judiciaires intentées à six dirigeants syndicaux.

□ ***L'attaque du TGV à Marseille :* cinq mineurs interpellés.** – Cinq mineurs, âgés de treize à quinze ans, ont été déférés, mercredi 25 avril, au parquet des mineurs de Marseille après avoir reconnu leur participation au « saccage » d'une rame vide de TGV bloquée par des salles de béton, dimanche 22 avril, dans une gare désaffectée des quartiers nord de Marseille.

